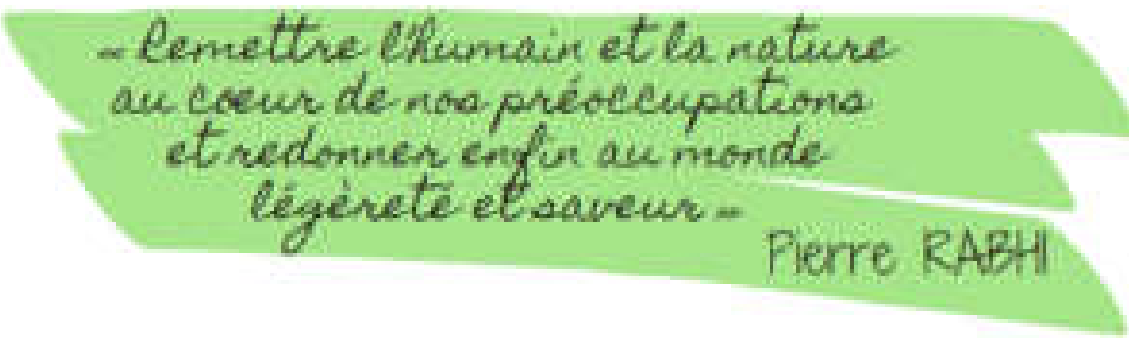


Projet de Centre Social 2022-2025



Village Pierre Rabhi



*- Remettre l'humain et la nature
au cœur de nos préoccupations
et redonner enfin au monde
légèreté et saveur -*

Pierre RABHI

S'approprier un nouveau nom tel que « Village Pierre Rabhi » a permis de donner une identité et une âme à la structure où est cultivé quotidiennement « *l'art de la rencontre* ».

Valoriser ce lieu en apportant de la convivialité et pratiquer le vivre ensemble en proposant une multitude d'actions envers tous les publics sont les principaux objectifs que mène en permanence l'équipe du Village Pierre Rabhi.

Plusieurs démarches ont été mises en place au cours de l'année 2021 telles qu'une étude de notoriété, une Analyse des Besoins Sociaux mais encore la réécriture de ce projet sur la ville de Saint Barthélemy d'Anjou.

Qui sont les habitants ?

Quels sont leurs besoins ? Sont-ils identiques aux années passées ?

De quelle manière le Village Pierre Rabhi peut-il répondre à ces besoins ?

Des questions indispensables à se poser et des réponses pouvant être totalement différentes d'un public à l'autre.

Réécrire ce projet a permis de nombreux échanges en interne, à l'extérieur avec nos partenaires institutionnels et associatifs mais aussi avec les habitants du territoire.

Nous tenions vivement à tous les remercier.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
I- PRESENTATION DU VILLAGE PIERRE RABHI	2
A. Qu'est-ce qu'un Centre Social ?.....	2
B. Les missions du Village Pierre Rabhi	2
C. Les champs d'actions du Village Pierre Rabhi	3
II- FONCTIONNEMENT DU VILLAGE PIERRE RABHI.....	4
A. Les moyens humains	4
B. Les moyens financiers	5
C. Les moyens matériels.....	7
1) La Résidence Coubertin	7
2) La restructuration de l'accueil.....	8
III- REECRITURE DU PROJET DU CENTRE SOCIAL.....	9
A. L'articulation avec l'Analyse des Besoins Sociaux.....	9
B. Les étapes du diagnostic.....	10
IV- PORTRAIT DU TERRITOIRE.....	10
A. Données générales.....	11
1) Données géographiques.....	11
2) Données démographiques	12
3) Données urbanistiques.....	13
4) Données économiques et emploi	16
5) Les niveaux de diplôme	17
6) Les revenus et l'insertion.....	18
7) La santé.....	20
8) La mobilité-transport	21
9) L'accès aux droits et l'inclusion numérique	23
10) La culture et la citoyenneté	26
B. Données sectorielles par public.....	31
1) Données sur les aînés et les personnes en situation de handicap	31
2) Données sur la vie associative	34
3) Données sur la parentalité et la famille	37
4) Données sur la jeunesse	39
5) Tableau de synthèse par thématique	44

V-	GOUVERNANCE ET DEMARCHE PARTICIPATIVE : COMMENT LES HABITANTS ONT-ILS ETE ASSOCIES A L'ELABORATION DU PROJET ?	45
A.	Le schéma de la participation des habitants	45
B.	La réécriture du projet : un moyen de développer la participation des habitants	46
1)	<i>Le recueil de besoins auprès des habitants</i>	46
2)	<i>Les réunions thématiques</i>	47
3)	<i>La réunion transversale</i>	47
4)	<i>La diffusion des résultats</i>	47
C.	Gouvernance et démarche participative : comment les habitants vont-ils être associés à la mise en œuvre du nouveau projet ?	48
VI-	PROJET : AXES, OBJECTIFS, ACTIONS	49
A.	Projet global : thématiques et axes d'intervention	51
1)	<i>Thématique « Aînés » : axes, objectifs, actions</i>	52
2)	<i>Thématique « Handicap » : axes, objectifs, actions</i>	70
3)	<i>Thématique « Parentalité-Famille » : axes, objectifs, actions</i>	83
4)	<i>Thématique « Vie associative » : axes, objectifs, actions</i>	101
5)	<i>Thématique « Jeunesse » : axes, objectifs, actions</i>	117
6)	<i>Axe transversal « Communication » : axes, objectifs, actions</i>	134
VII-	DEMARCHE D'EVALUATION	147
VIII-	ANNEXES	151
A-	Plans de la structure et alentours	151
B-	Enquête accueil du VPR	153
C-	Echéancier de la démarche	154
D-	Questionnaire - ABS	155
E-	Questionnaire - Projet du Centre Social 2022/ 2025	156
F-	Enquête auprès des associations	157
G-	Exemple de diaporama diffusé lors de la réunion thématique « Aînés »	162

GLOSSAIRE

ABS : Analyse des Besoins Sociaux

ARE : Allocation chômage d'aide au Retour à l'Emploi

ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

CAF : Caisse des Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

DESPA : Dispositif d'Education Spécialisée et d'Apprentissages

EHPAD : Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunal

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

IME : Institut Médico-Educatif

INSEE : Institut National des statistiques

MDA : Maison Départementale de l'Autonomie

MDS : Maison des Solidarités

MLA : Mission Locale Angevine

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PIJ : Point Information Jeunesse

RSA : Revenu de Solidarité Active

SEES : Section Educative et d'Enseignement Spécialisée

SMIC : Salaire Minimum

THV : Théâtre de l'Hôtel de Ville

VPR : Village Pierre Rabhi

INTRODUCTION

L'élaboration de ce nouveau projet de Centre Social pour la période 2022-2025 a mobilisé de nombreux acteurs sur le territoire et ceci, tout au long de l'année.

Dans le prolongement du dernier projet réalisé en 2018-2021, toute une réflexion collective a été mise en œuvre autour de ce projet afin de répondre à la commande institutionnelle de la CAF de Maine-et-Loire et de bénéficier d'un agrément pour les 4 années à venir.

La mise en place de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à la même période que l'élaboration de ce nouveau projet a produit de nombreux avantages. Cela a permis d'avoir des données plus précises sur le portrait du territoire, notamment sur les besoins des habitants, tout en les impliquant davantage sur leur commune.

Le document global articule différentes parties. La première concerne la présentation globale du Village Pierre Rabhi et en particulier le Centre Social en décrivant ses missions, ses champs d'action ainsi que ses moyens humains/ financiers et matériels. L'articulation du projet du Centre Social avec l'Analyse des Besoins Sociaux sera présentée sous la forme d'un diagnostic. La seconde partie décrit le portrait du territoire, basé notamment sur les résultats issus de cet outil avec des données à la fois générales et par thématiques. A partir des besoins recensés sur le territoire, une question a été soulevée concernant la démarche participative qui a été mise en place au sein du Village Pierre Rabhi : comment les habitants ont-ils été associés à l'élaboration de ce projet ? En effet, la réécriture a été construite à partir d'arbres à objectifs associés à des fiches actions pour chaque thématique (aînés, handicap, parentalité-famille, jeunesse, vie associative, communication). Enfin, le projet se finit par une conclusion finale autour de la démarche d'évaluation afin de confirmer que ce projet permet bien d'améliorer l'action globale du Centre Social et lui permet de mener à bien l'ensemble de ses missions.

Ce nouveau projet du Centre Social du Village Pierre Rabhi (VPR) a été validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration datant du 27/09/21.

I- PRESENTATION DU VILLAGE PIERRE RABHI

A. Qu'est-ce qu'un Centre Social ?

D'après la Fédération des Centres Sociaux, ces structures de proximité « *animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitant.e.s et construisent de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain* ». Pour se faire, un centre social propose à la fois des activités sociales, éducatives, culturelles et familiales pour répondre aux besoins du territoire.

Il peut s'agir de besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime mais encore d'accomplissement. La pyramide de Maslow a défini chacun de ces besoins dans les années 40. Un être humain va constamment chercher à assouvir ses besoins et ils peuvent être très différents selon les individus mais aussi selon les territoires. De ce fait, il est important de procéder régulièrement à un recueil de besoins. Ainsi, des structures telles qu'un Centre Social peut adapter ses actions en fonction des besoins recensés, autant du côté des enfants que du côté des personnes âgées.



B. Les missions du Village Pierre Rabhi

Le Village Pierre Rabhi de Saint Barthélemy d'Anjou regroupe à la fois un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un Centre Social ainsi que des partenaires locaux. Une équipe de professionnels s'investit au quotidien pour œuvrer au mieux-être des personnes, les écouter et les aider à trouver des solutions.

Inauguré en octobre 2015, le choix d'avoir nommé notre structure avec comme parrain Pierre Rabhi est issue d'une réflexion collective durant 9 mois. Un CCAS est fréquemment connoté comme un espace destiné seulement aux personnes ayant des difficultés.

En adoptant ce nouveau nom porteur de sens, le CCAS se veut comme « un lieu de convivialité où se construit et se pratique le vivre ensemble ». ¹

Ainsi, depuis 6 ans, trois valeurs fondamentales sont présentes quotidiennement au sein du Village Pierre Rabhi :



C. Les champs d'actions du Village Pierre Rabhi

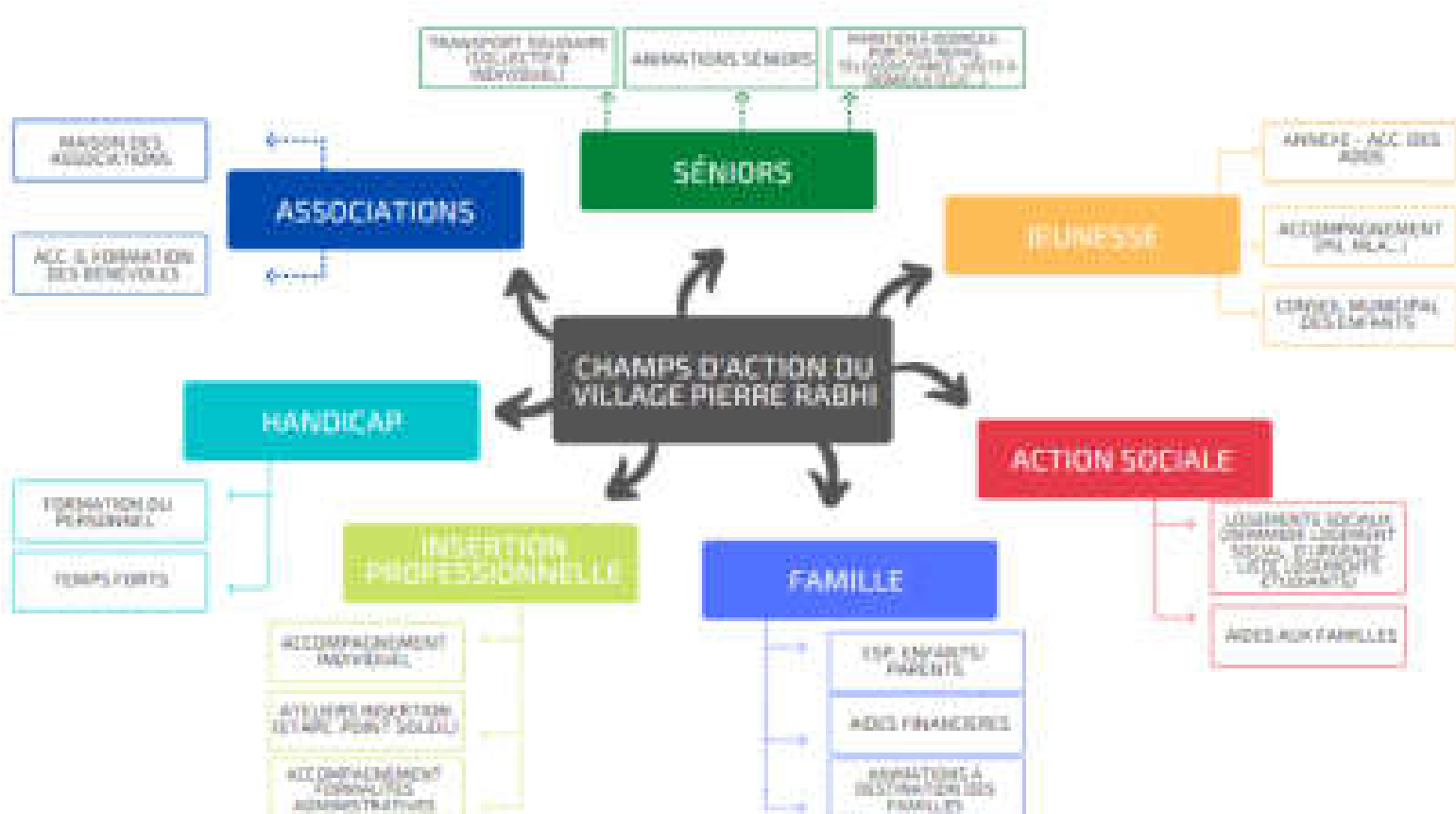


Schéma créé lors de l'Analyse des Besoins Sociaux - Adeline NEGLIAU

¹ Article du Ouest-France, *le Village Pierre-Rabhi le nouveau visage du vivre ensemble*, octobre 2015.

Il en existe généralement cinq au sein du centre social (aînés, handicap, parentalité-famille, vie associative, jeunesse), ils ont été mis en place dans le but de porter la voix des habitants de la commune, qu'ils puissent exprimer leur point de vue sur des thématiques et qu'ils puissent participer à l'élaboration d'actions jusqu'à leur mise en œuvre sur le territoire.

Parmi chaque collectif, un professionnel est en charge de l'encadrer et d'assurer le suivi des actions.

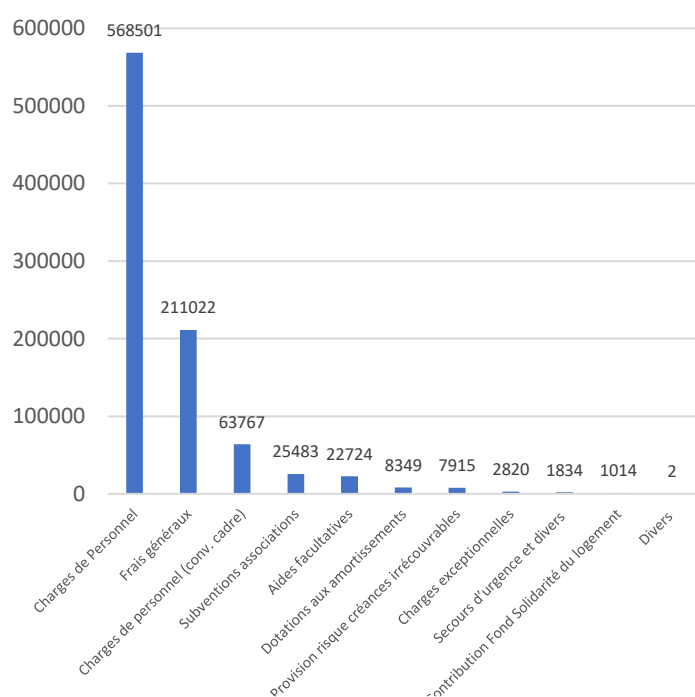
Il y a une véritable démarche « d'aller vers » les habitants, c'est-à-dire proposer des actions répondant au plus près à leurs besoins, sur leurs lieux de vie, et ceci, à tous les âges. Répondre à leurs besoins peut conduire à divers points positifs : améliorer l'image de la commune, favoriser le lien social ainsi que d'assurer l'état mental et le bien-être de l'utilisateur.

Le projet du Centre Social, données qualitatives et quantitatives combinées, a mobilisé 102 personnes par le biais de questionnaires et d'une démarche aller vers, sans compter les membres des collectifs.

B. Les moyens financiers

Répartition des dépenses de fonctionnement

Source : rapport d'activité 2020

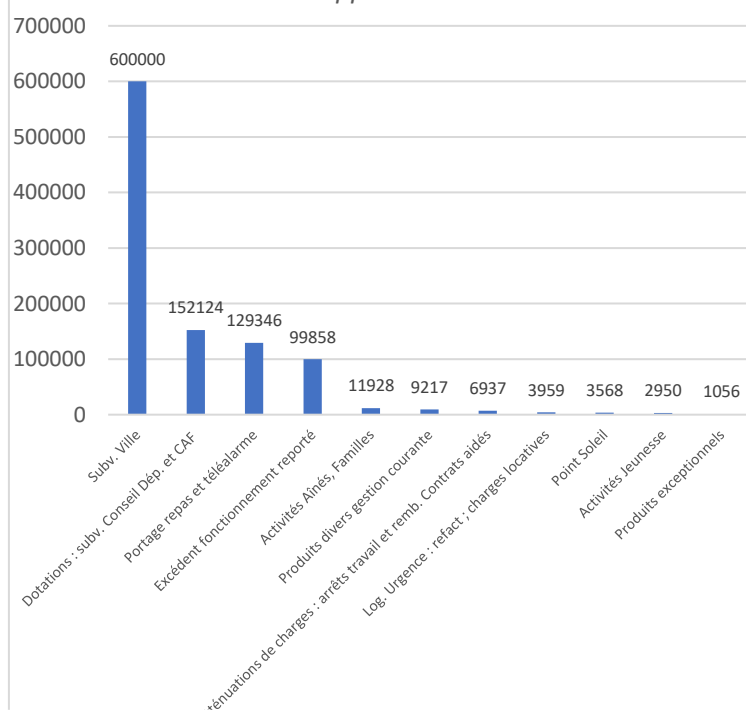


Total des **dépenses** : 913 431 €

Les dépenses les plus importantes de la structure concernent les charges de personnel (568 501 €) suivies par les frais généraux (211 022 €).

Répartition des recettes de fonctionnement

Source : rapport d'activité 2020



Total des **recettes** : 1 020 943 € (Excédent de 107 512 €)

Les recettes les plus importantes de la structure proviennent des subventions de la Ville (600 000 €) suivies par des subventions (211 022 €).

CCAS

L'activité en chiffres

BUDGET ANNUEL
1 020 943€
 (de fonctionnement)
41 119€
 d'investissement
600 000€
 de subventions (de la Ville)



LES EMPLOIS
13,54
 équivalents temps plein

Pôle Administratif



LES ASSOCIATIONS
24
 subventions accordées
33
 adhésions



FREQUENTATION

6135
 passages à l'accueil

ADMINISTRATION DU CCAS

6
 échelons d'administration
40
 délibérations

Pôle Développement Social



MOBILISATION DES HABITANTS

100
 initiatives
4
 collectifs

TRANSPORTS

62
 transports individuels subventionnés accompagnés
10
 transports solidaires collectifs



SECTEUR FAMILLES

3
 garanties des familles

JEUNESSE

115
 enfants accueillis les mercredi et samedi
802
 enfants accueillis pendant les vacances

Pôle Action et Insertion Sociale Logement social



AIDES FACULTATIVES

83
 bourses accordées
285
 personnes aidées
25 430€



DOMICILIATION

99
 personnes domiciliées
COUP DE POUCE
60
 familles par semaine

LOGEMENTS

1 522
 dont 2
 logements temporaires d'urgence

Source : rapport d'activité 2020

C. Les moyens matériels

1) La Résidence Coubertin

Le Village Pierre Rabhi dispose de moyens logistiques adaptés, autour de la Place des Droits de l'Homme et du Citoyen (49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou) cf. *Plans de la structure et alentours* :

- Structure principale
- Annexe
- Etape /Coup de pouce/Point soleil



Plan de la Résidence - 2018

Les moyens matériels vont évoluer à travers un nouveau projet social innovant, celui de la Résidence Colibris. Cette résidence verra le jour au cours de l'année 2022, elle regroupera un habitat intergénérationnel incluant une maison d'Assistantes Maternelles, une épicerie sociale et des services du Village Pierre Rabhi. La ville, accompagnée par la société immobilière Podeliha, a souhaité proposer aux habitants un nouveau lieu regroupant différents services et favoriser un lien continu entre les partenaires.

Plus précisément, le projet Coubertin sera composé de 4 bâtiments :

- **39 logements** de type 2 au type 4 : à destination des familles
- **11 logements** : à destination des seniors
Dont 2 vers des seniors en situation de vulnérabilité accompagnés par l'Association Aide Accueil
- **12 logements** : à destination de personnes en situation de handicap (autisme, déficience intellectuelle...) accompagnés par l'ADAPEI, l'Association La Résidence Sociale 49 et Aide Accueil.

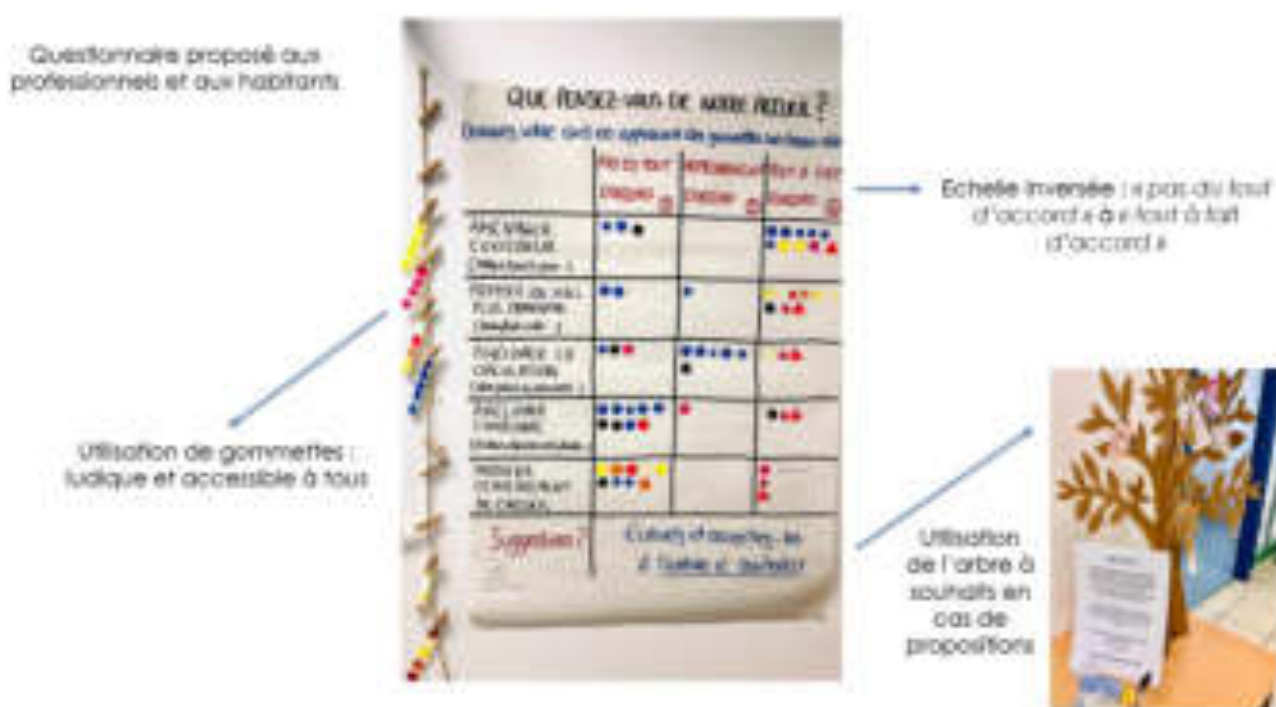
Du côté du Village Pierre Rabhi, l'Espace Colibri sera mis en avant dans ce projet, cela concerne l'Etape (insertion professionnelle) et le Coup de Pouce (distribution de repas). Avec comme partie prenante le pôle insertion et action sociale, la création d'une épicerie **sociale** va être mise en place où nous pourrions y trouver des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Ce seront les bénéficiaires de l'épicerie communautaire de l'Etape qui assureront le fonctionnement de cette nouvelle épicerie en collaboration avec les bénévoles du Coup de Pouce. De plus, il y aura d'autres espaces qui verront le jour tels qu'une cuisine pédagogique, une salle d'activités, une salle dédiée à la santé...

2) La restructuration de l'accueil

Le Village Pierre Rabhi souhaite davantage renforcer sa visibilité auprès des habitants et améliorer leur accueil, leur confort et leur bien-être via ses différentes actions. Cet objectif passe notamment par un accueil ouvert, agréable et accessible à tous. Le réaménagement a été travaillé dans un premier temps en réunion d'équipe où chaque membre a pu proposer des idées. Les 5 catégories les plus représentées sont :

- L'aménagement de l'extérieur du bâtiment
- La création d'un espace convivial
- L'amélioration de la circulation
- Le changement d'ambiance
- L'emplacement de l'accueil

Recueillir l'avis de l'équipe, travaillant au sein-même de la structure, était nécessaire mais celui des habitants **a été** également pris en compte. Une enquête a alors été mise en place au cours de la période estivale 2021, à la même période que la réécriture du projet.

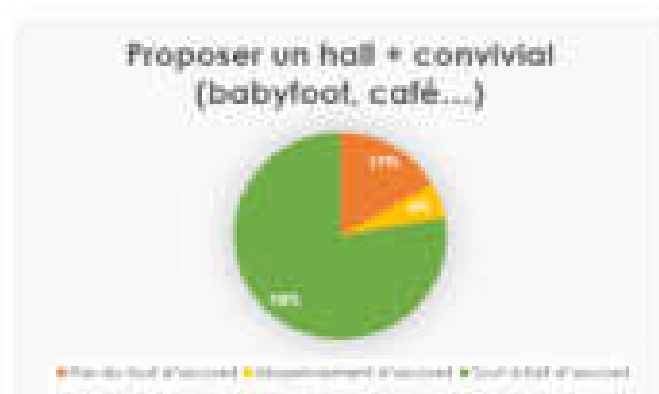


Cette enquête via un questionnaire a été placée, proche de l'accueil et de la zone d'attente. Ce questionnaire a été proposé à la fois aux habitants mais aussi aux professionnels de la structure (comprenant également les partenaires : CLIC, CAF...). Les personnes devaient répondre aux questions en plaçant à chaque catégorie (aménager l'extérieur, proposer un hall plus convivial, améliorer la circulation, améliorer l'ambiance, modifier l'emplacement de l'accueil) une gommette selon une échelle inversée, un système plus ludique. En cas de propositions diverses, les répondants pouvaient les inscrire sur une étiquette à accrocher à l'arbre à souhait, créé anciennement au début de la réécriture du projet afin de recueillir les souhaits des habitants pour 2022-2025.

Les résultats (cf. *Enquête accueil du VPR*) qui en sont ressortis :



74% des répondants estiment eux aussi qu'il serait important d'aménager l'extérieur.



78% des répondants estiment également que ce serait une bonne idée de rendre ce hall plus convivial.

Concernant la circulation, l'ambiance et l'emplacement de l'accueil, les répondants estiment à la majorité que ce ne sont pas des problématiques présentes au VPR. A noter que les répondants étaient pour la plupart des aînés et d'après les échanges, la peur du changement est bien présente lorsqu'il y a des habitudes installées. L'ensemble des réponses recueillies ont permis de rendre compte d'un nouveau plan, organisé avec les services techniques.

Ainsi, le Village Pierre Rabhi souhaite constamment répondre au plus près aux besoins des habitants en améliorant sa structure mais encore en participant à de nouveaux projets sur le territoire.

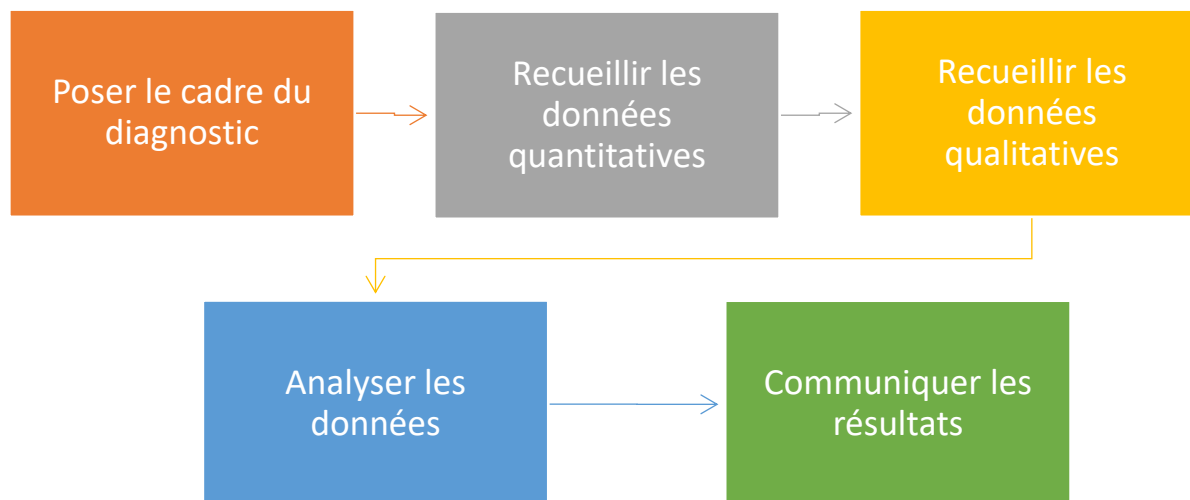
III- REECRITURE DU PROJET DU CENTRE SOCIAL

A. L'articulation avec l'Analyse des Besoins Sociaux

Le CCAS de la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est engagé dans une démarche visant à réaliser une ABS. Cet outil de recensement et d'aide à la décision est réalisé conjointement avec de nombreux partenaires associatifs et institutionnels locaux. L'ABS permet d'avoir une vision globale de l'action sociale de la commune.

Le recueil des besoins suite aux résultats de ce questionnaire a permis d'enrichir ce nouveau projet. Les actions proposées par le VPR coïncident le plus possible avec les besoins exprimés lors de l'ABS.

B. Les étapes du diagnostic



Tout comme l'ABS, le diagnostic s'est structuré en différentes étapes (cf. *Echéancier de la démarche*) :

- Une phase **d'observation et de lancement** de la démarche (juin-juillet-août 2021),
- Une phase **de recueil de données quantitatives** (juillet-août 2021),
- Une phase **d'enquête** auprès des habitants, des collectifs et des associations via des questionnaire et des entretiens (juillet-septembre 2021),
- Une phase de **retranscription et de rédaction** d'un rapport écrit et d'un document de synthèse (septembre-octobre-novembre 2021)
- Une phase de **présentation** du rapport devant les instances suivies d'une validation (octobre 2021)
- Une phase **d'envoi** du dossier à la CAF (novembre 2021)

De ce fait, il y a à la fois un recueil de données avec des données quantitatives (résultats de l'ABS cf. *Questionnaire - ABS*) et des données qualitatives (questionnaire aux habitants cf. *Questionnaire - Projet du Centre Social 2022/ 2025*, échanges avec des associations, réunion de service et collectifs, réunions thématiques).

IV- PORTRAIT DU TERRITOIRE

Les données utilisées pour l'élaboration de ce portrait synthétique proviennent de différentes sources :

- **Documentaires** : rapports, dossiers, bilans (ABS, INSEE, CAF, Mairie, CCAS, Associations...)
- **Entretiens avec divers acteurs** : professionnels, élus, partenaires, habitants
- **Questionnaires**

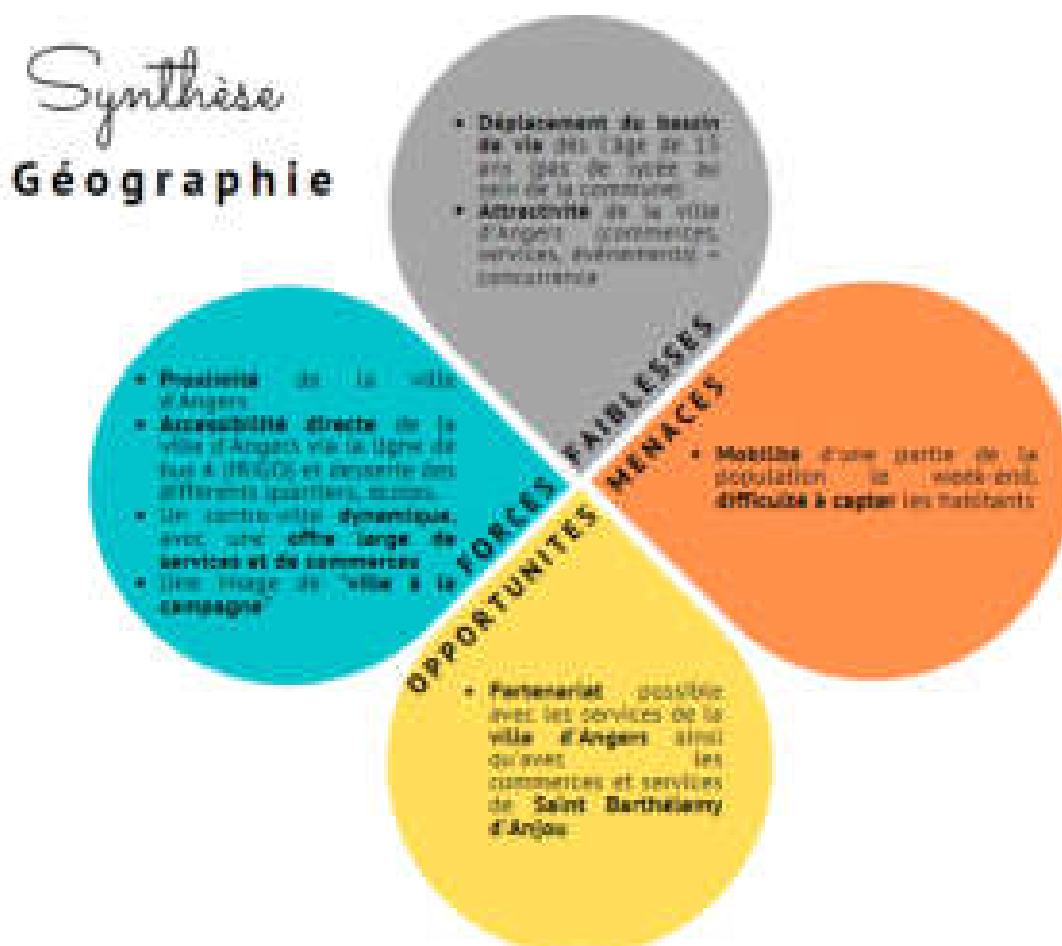
Le territoire de Saint Barthélemy d'Anjou est décrit à la fois à partir de données générales et de données thématiques selon une approche « publics » qui recouvre les champs d'intervention du Centre Social (aînés, handicap, jeunesse, parentalité-famille, associations).

A. Données générales

1) Données géographiques

La commune de Saint Barthélemy d'Anjou est une commune française située dans le département de Maine-et-Loire. Elle est située à l'ouest d'Angers et comptabilisait au dernier recensement en 2018, 9203 habitants tous publics confondus. Saint Barthélemy d'Anjou ville de la couronne de la communauté urbaine Angers Loire Métropole comptabilisant près de 300 000 habitants.

A proximité d'Angers, la commune bénéficie d'une forte attractivité en termes de lieux de vie, de travail, de loisirs, avec une certaine « *image de la ville à la campagne* ». A noter que cette situation géographique impacte tout de même le mode de vie des habitants, c'est le cas par exemple pour la participation citoyenne des jeunes adultes au Village Pierre Rabhi.



2) Données démographiques

Nombre d'habitants

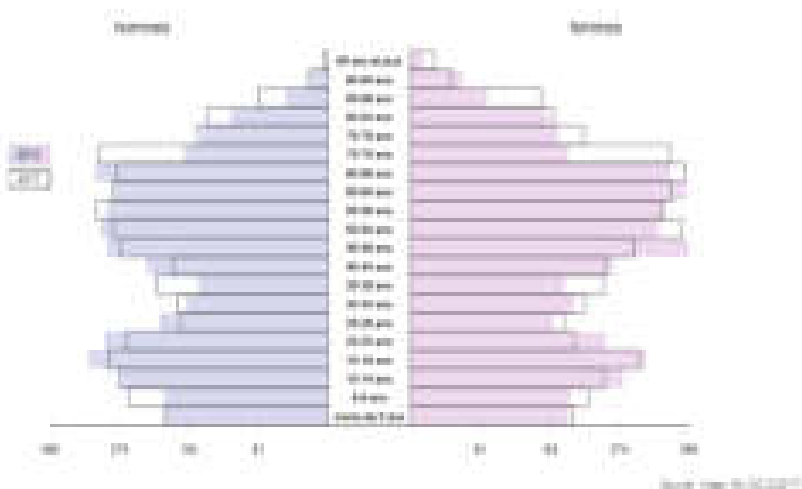
Selon les dernières données recensées sur le territoire, en 2018, 9203 personnes vivent sur Saint Barthélemy d'Anjou.



Nous constatons un pic dans les années 99 avec une montée à 9832 habitants et une grande diminution en 2008 où la commune retombe à 8912 habitants. Entre 1968 et 2018, nous pouvons remarquer que la population a plus que doublée.

Strate d'âge

Pyramide des âges



A travers la pyramide des âges, nous pouvons constater que la commune présente un vieillissement global de sa population. En effet, la tranche d'âge la plus importante sur Saint Barthélemy d'Anjou concerne les 65-69 ans (369 femmes et 328 hommes) pour un total de 697 personnes, soit 8% de la population.

La répartition des sexes entre hommes et femmes est quasiment équivalente.

Synthèse

Démographie

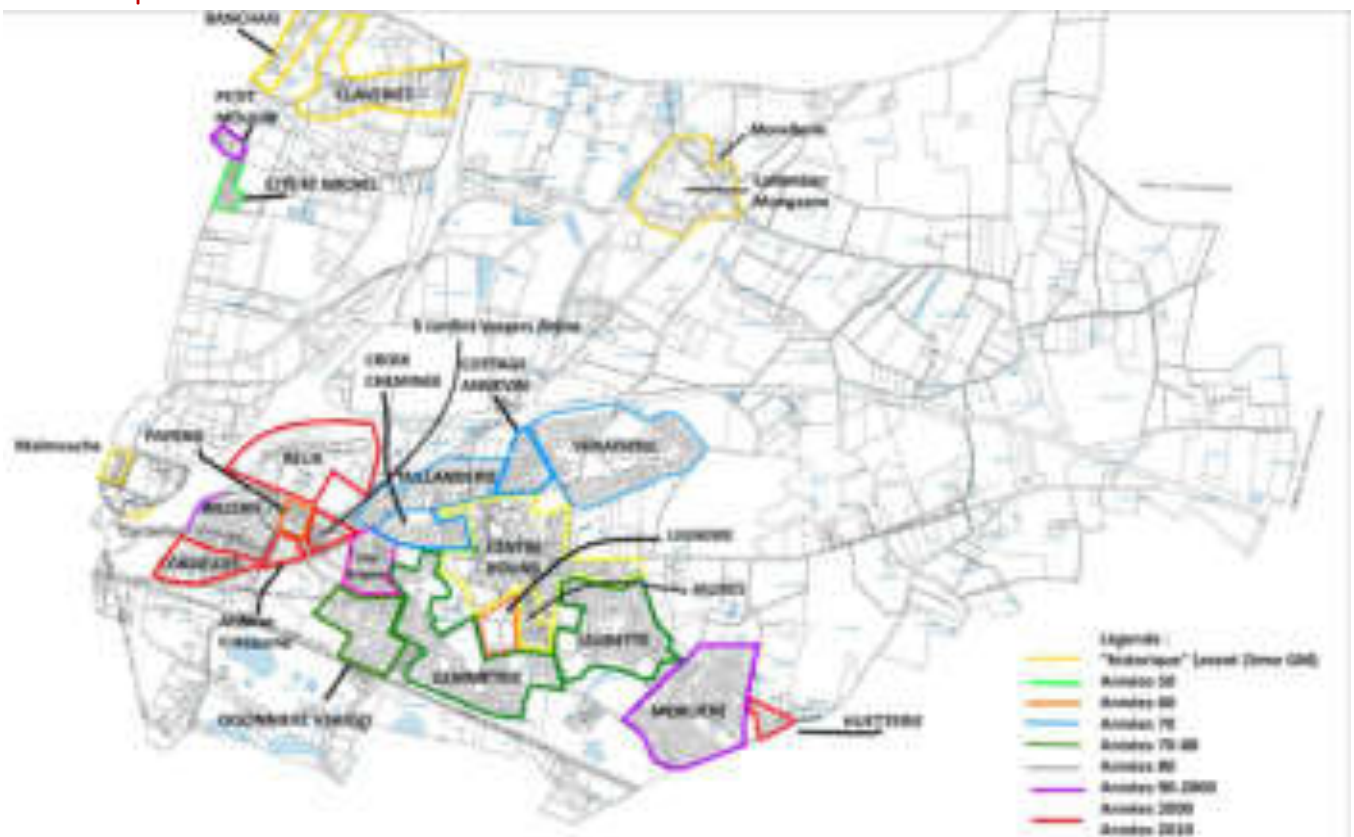


3) Données urbanistiques

Une commune urbaine

La commune s'est urbanisée en différentes étapes depuis 80 ans, incluant de la construction privée et des logements sociaux. Cette ville à la campagne a attiré des habitants en raison de son cadre de vie et de sa proximité avec Angers, le principal centre urbain départemental.

Les quartiers

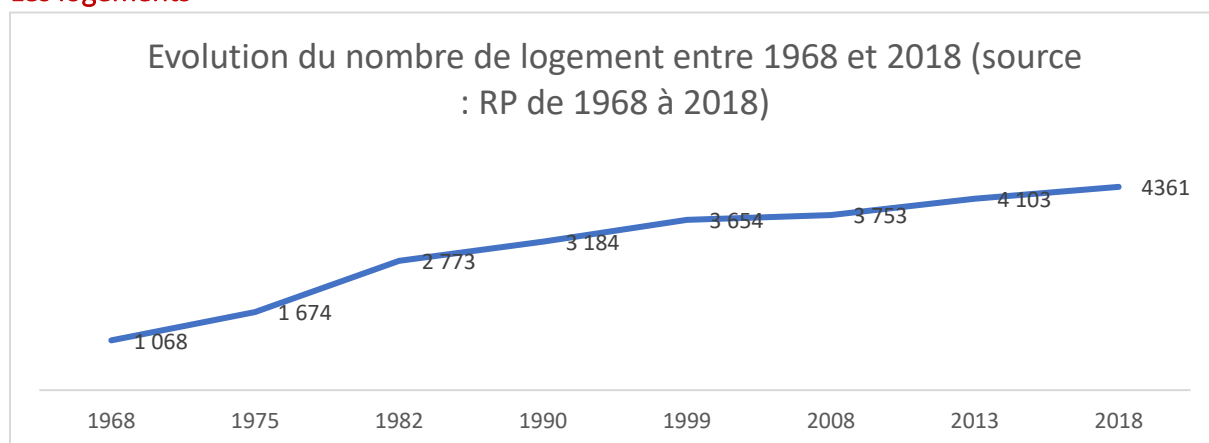


Historiquement, Saint-Barthélemy-d'Anjou a vécu différentes étapes de création de ses quartiers, notamment :

- **Avant la 2^{de} guerre mondiale** : développement du centre bourg et trois quartiers (aux frontières d'Angers Banchais/ Claverie, à l'entrée de la commune Paperie/ Malmouche et à l'ouest le quartier populaire avec Morellerie/ Montgazon/ Colombiers) ;
- **Années 1990/ 2000** : développement urbanistique de la commune avec la construction de deux autres quartiers (Morlière et Rillerie) ;
- **Années 2000/ 2010** : période d'urbanisation plus dense avec le développement de trois nouveaux quartiers (Reux/ Cordelles/ Huetterie).

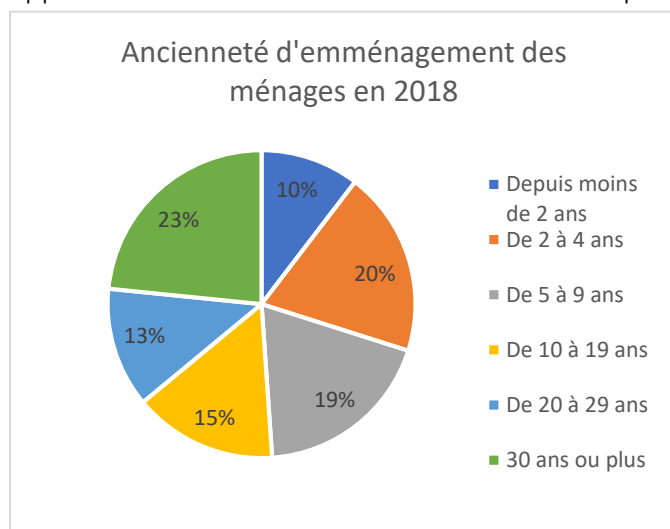
Un point à ne pas négliger, l'appartenance à la commune des habitants du quartier des Banchais est moins marquée dû à son emplacement assez excentré.

Les logements



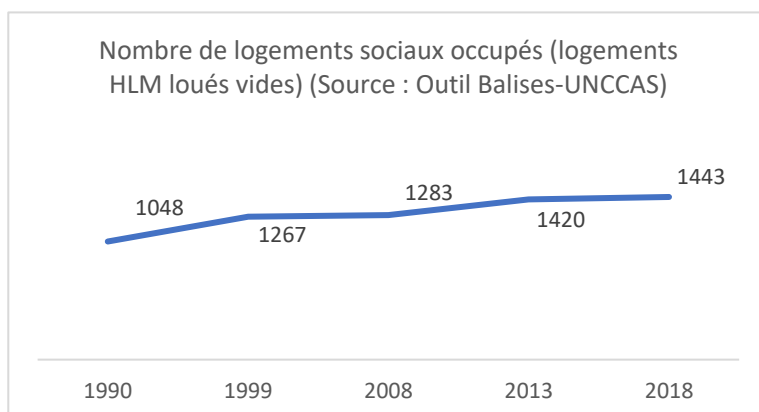
En 2018, 4 361 logements étaient recensés sur le territoire contre 1 068 une cinquantaine d'années plus tôt. Les chiffres démontrent une montée progressive et importante du nombre du logements sur Saint-Barthélemy d'Anjou, au fil des années.

A ce jour, le parc de logement de la commune est fortement tourné vers l'individuel puisque que 61,1% des logements sont des maisons individuelles, soit 2 691 maisons contre 1 647 appartements. Nous constatons une forte empreinte sur le territoire car en moyenne, les

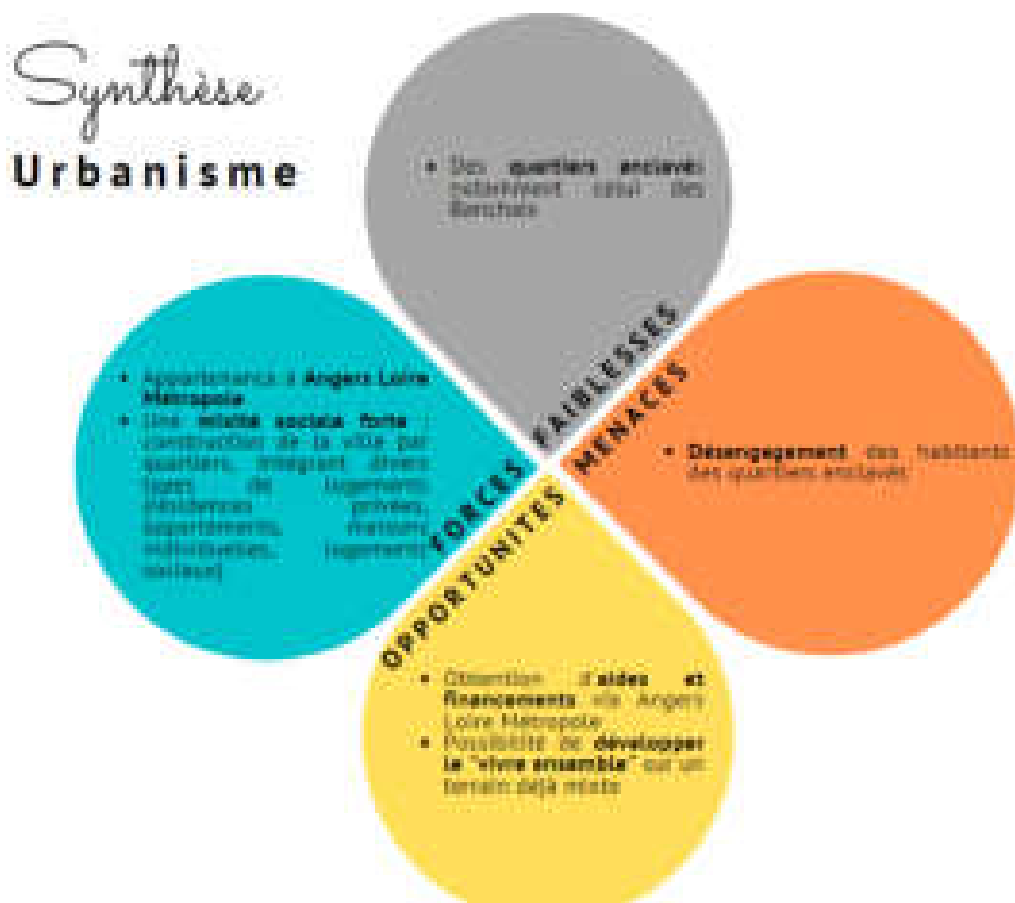


ménages barthéloméens résident dans le même logement depuis 16.8 ans. Ce chiffre est supérieur à celui enregistré dans le département (15.2 ans). En effet, d'après ce graphique datant de 2018, le taux le plus important en termes d'ancienneté d'aménagement concerne les personnes résidant sur Saint Barthélemy d'Anjou depuis 30 ans ou plus (23%).

Un logement social est un espace destiné en priorité aux personnes à revenus modestes. La commune compte 1 545 logements sociaux occupés (RP 2017) contre 1 297 en 2007. Ce nombre démontre que la commune vise à proposer un large panel de logements à tous publics.



Différents bailleurs sociaux sont présents sur Saint Barthélemy d'Anjou tels que Podeliha, Logi Ouest, Maine et Loire Habitat, Angers Loire Habitat et Gambetta. Le VPR est notamment en permanence au contact de Podeliha, le bailleur social le plus important sur le territoire.



4) Données économiques et emploi

Données économiques

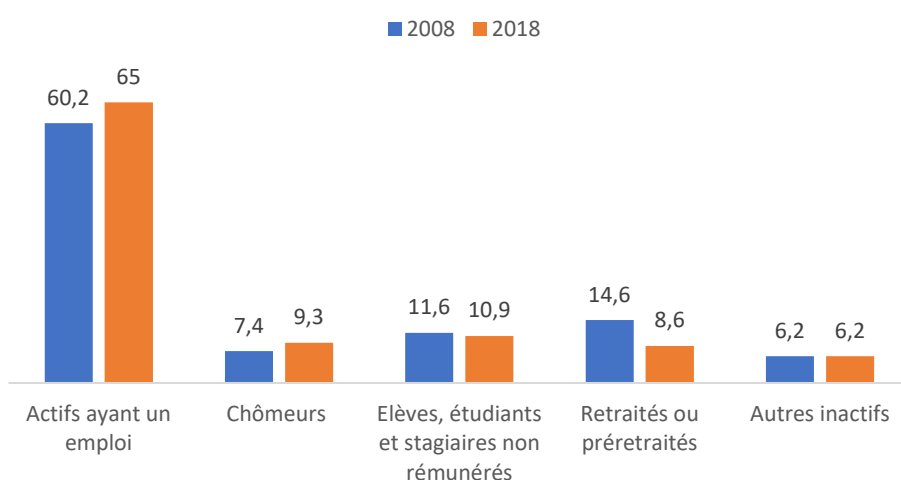
Une zone industrielle est présente sur la commune depuis 1971, nommé « Pôle 49 ». Ce dernier le premier parc d'activité du Maine-et-Loire en tant qu'extension de la zone Angers Est.

Ce site a pour vocation le développement d'un pôle dédié à l'implantation de grandes entreprises concentrant leurs activités sur trois secteurs : l'agroalimentaire, la logistique élaborée et l'éco-activité. Nous comptons donc sur ce pôle :

- Plus de 7000 emplois industriels et tertiaires ;
- 493, dont 36 commerces et 138 services aux particuliers ;
- 370 emplois protégés ;
- 350 salariés dans l'agriculture et les pépinières ;
- 50 commerces de proximité.

Données sur l'emploi

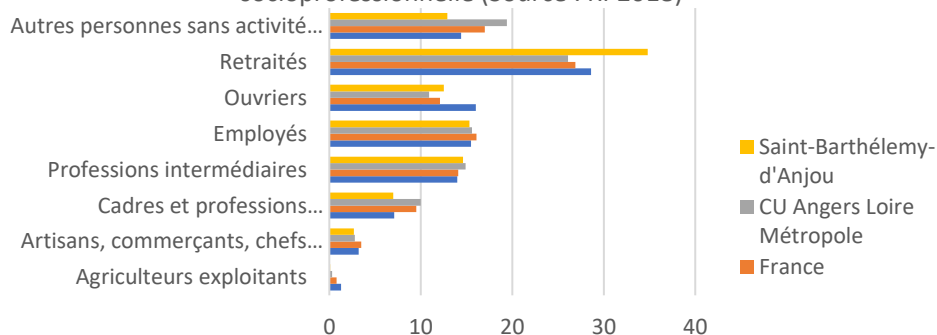
Population de 15 à 64 ans par type d'activité (en %)



Le taux d'actifs âgés de 15 à 64 ans sur la commune est de 65% en 2018, soit 4,8% de plus qu'en 2008. Nous pouvons constater une légère progression du nombre de chômeurs, de 7,4% à 9,3% en 2018.

Il est à noter une surreprésentation des retraités par rapport à la moyenne nationale. En effet, les retraités représentent 34,8% de la population de 15 ans ou plus contre 28,6% dans le Maine-et-Loire et 26,1% à l'échelle nationale.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (Source : RP2018)



EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

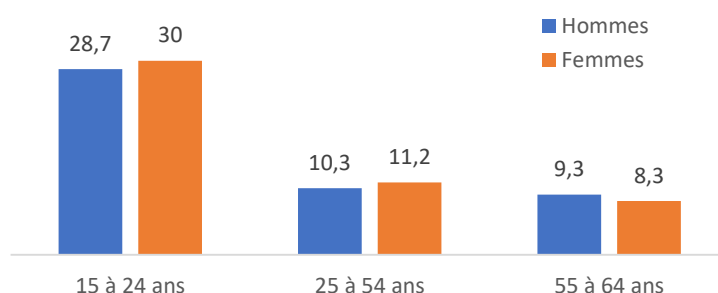
	2008		2013		2018			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	8 508	100,0	8 394	100,0	8 947	100,0	37,8	94,7
Agriculture	178	2,1	181	2,1	174	2,2	91,7	92,8
Industrie	1 554	18,2	1 727	19,2	1 838	19,8	24,7	95,4
Construction	833	9,7	860	9,6	839	9,3	93,1	92,1
Commerce, transports, services divers	4 332	50,9	4 412	49,1	4 809	53,6	34,7	93,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 841	21,7	1 803	20,0	1 381	15,3	99,7	95,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, extrapolations complémentaires des données, graphique au 01/01/2021.

Le secteur d'activité le plus représenté, que ce soit en 2008 ou en 2018, c'est celui du commerce/ transports et services divers. L'administration publique/ enseignement/ santé/ action sociale arrive en deuxième position, suivi de l'industrie.

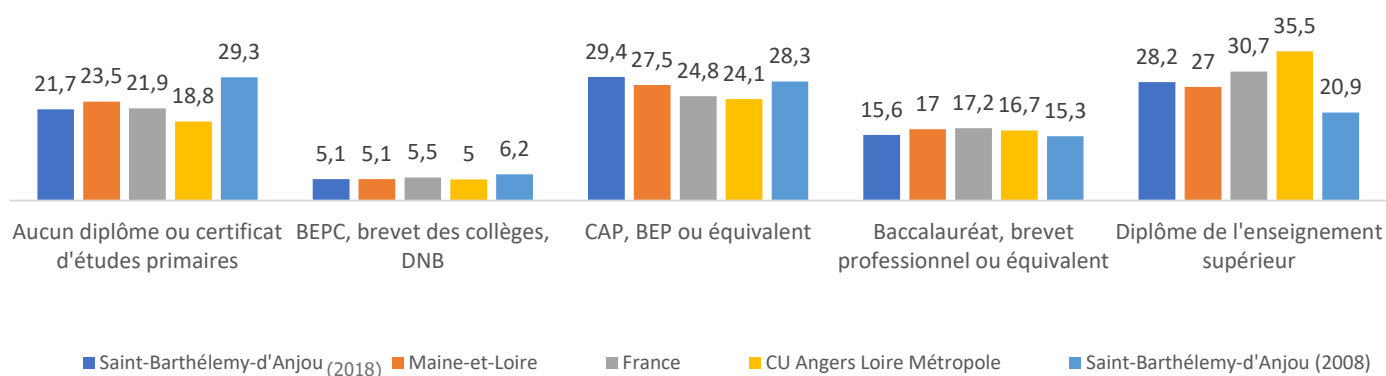
Le taux de chômage est plus élevé pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans. Nous pouvons remarquer que les femmes connaissent davantage le chômage que les hommes, que ce soit pour les 15-24 ans (11,2% contre 10,3%) ou les 25-54 ans (30% contre 28,7%). Ensuite, la tendance s'inverse pour les 55 à 64 ans.

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2018

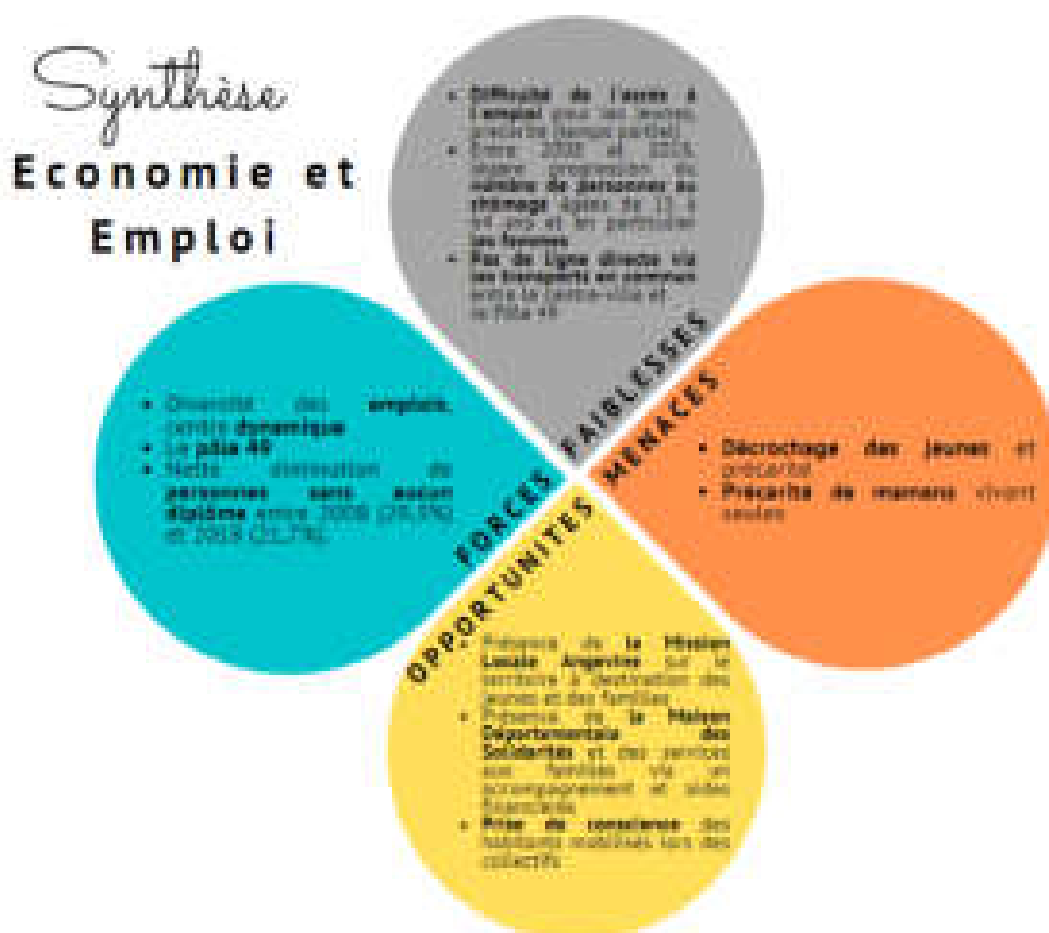


5) Les niveaux de diplôme

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %) en 2018



Nous constatons un taux plus important de personnes diplômées d'un CAP/ BEP ou équivalent à Saint Barthélémy d'Anjou en 2018 (29,4%) que sur le territoire national (24,8%). Ce qui est également nécessaire à relever, c'est la nette diminution de personnes sans aucun diplôme sur Saint Barthélemy d'Anjou entre 2008 (29,3%) et 2018 (21,7%).



6) Les revenus et l'insertion

Le revenu médian mensuel de la population

Sources : Insee, Filodoff 2018



Après déduction des impôts et ajout des prestations sociales, le revenu disponible médian de la population est de 1 823€, soit 3€ de plus que le revenu déclaré. À nouveau, le revenu disponible de la commune est plus élevé que celui du département (1 759€) et du territoire métropolitain (1 811€).

À Saint-Barthélemy-d'Anjou, en 2018, les 10% des personnes les plus pauvres disposent de revenus inférieurs à 1 058€ par mois, soit un écart de 1 969€ avec les 10% des personnes les plus riches de la commune.

Parmi les 4 070 ménages fiscaux recensés en 2018, 49% ne sont pas imposés faute de revenus suffisants.

Les ménages fiscaux non imposés

Source : Insee, Floscoff 2018



Les allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2014-2019

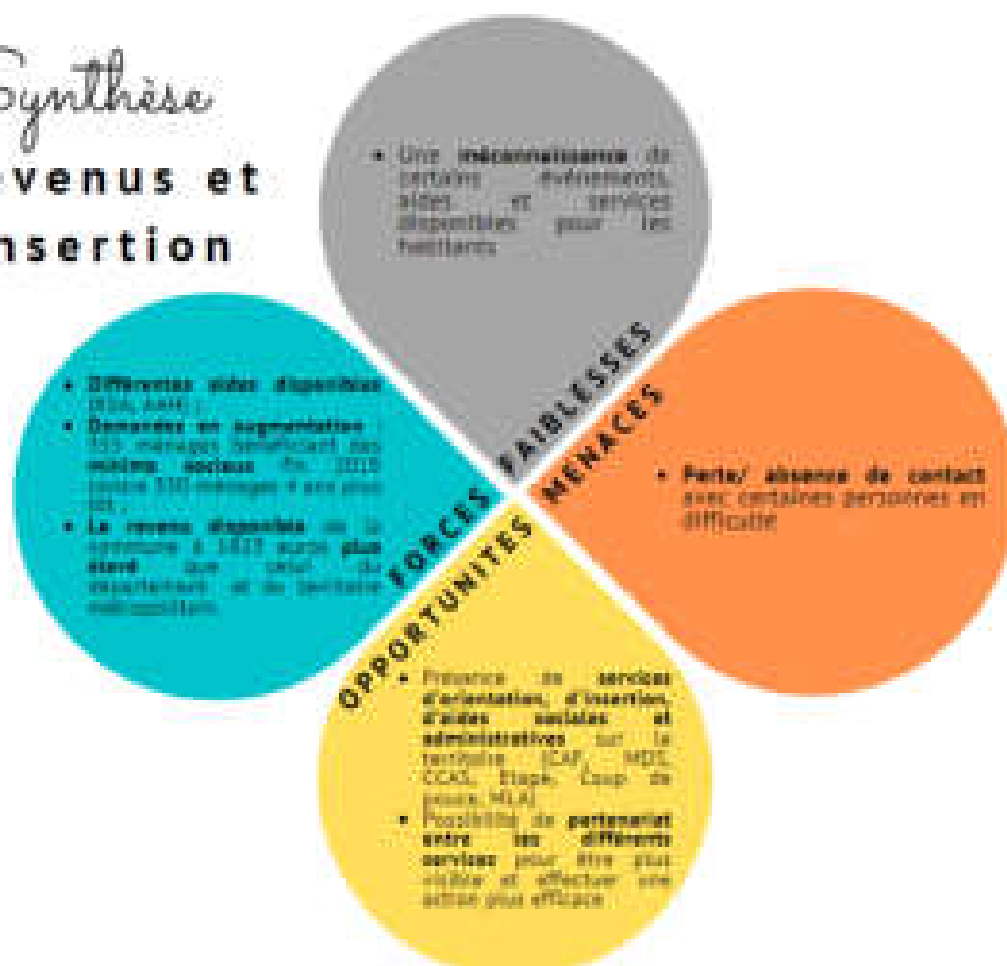


Au total, fin 2019, 355 ménages de Saint-Barthélemy-d'Anjou bénéficient des minima sociaux (RSA ou AAH), contre 330 ménages cinq ans plus tôt.

Ainsi, le taux de couverture parmi l'ensemble des ménages (au dernier recensement de la population) est de 9% à Saint-Barthélemy-d'Anjou (contre 7% pour le département et 10% en France métropolitaine).

Entre 2014 et 2019, le nombre de ménages bénéficiaires des minima sociaux a augmenté de 7% (+22 ménages). Dans le détail, fin 2019, Saint-Barthélemy-d'Anjou compte plus de 190 allocataires du RSA et plus de 160 allocataires de l'AAH.

Synthèse Revenus et Insertion



7) La santé

La commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou est bien dotée en services de santé, ce qui permet de répondre notamment aux besoins des personnes âgées :

- 4 **cabinets médicaux** ;
- 4 **pharmacies** (un cabinet de médecine du travail SMIA) ;
- Un **laboratoire d'analyses médicales**.

Il existe également un centre de cure médicale « Les Claveries » dépendant du C.H.U d'Angers. On constate sur la carte ci-dessous un nombre important de professionnels de santé (spécialistes, infirmiers, généralistes) polarisés dans le centre de la ville.

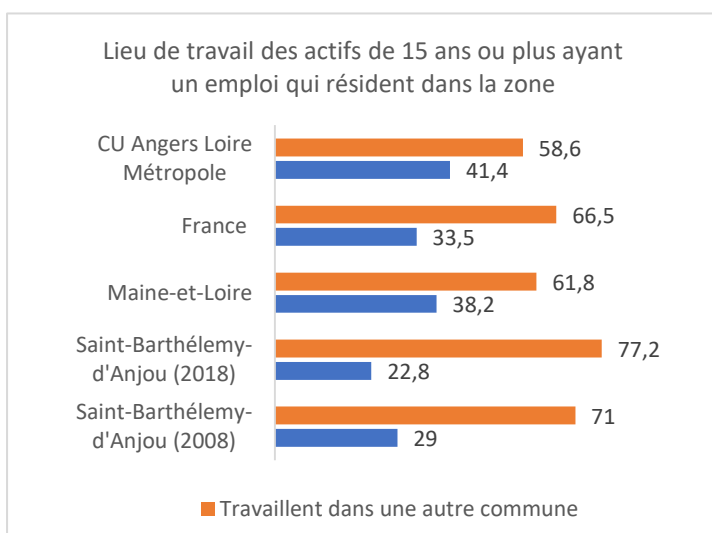


Synthèse Santé



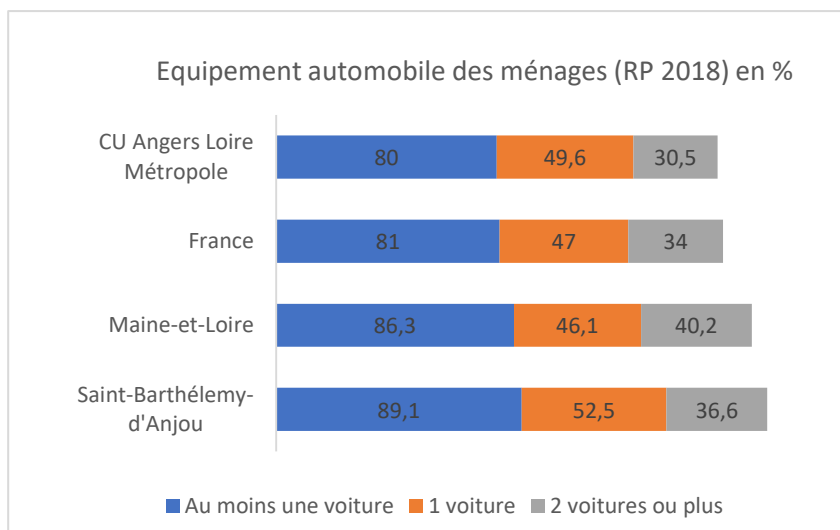
8) La mobilité-transport

Du fait de sa proximité d'Angers, un certain réseau de transports s'est organisé entre la ville et la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Ce point améliore davantage la mobilité des habitants.



Nous constatons sur cet histogramme un taux important de personnes travaillant dans une autre commune, que ce soit des habitants d'Angers, du Maine-et-Loire et de Saint-Barthélemy d'Anjou. Cependant, le taux est le plus important chez les habitants de la commune, qui a d'ailleurs augmenté entre 2008 (71%) et 2018 (77,2%). Ces données démontrent la nécessité dans la plupart des cas que les habitants soient mobiles pour accéder à leur travail.

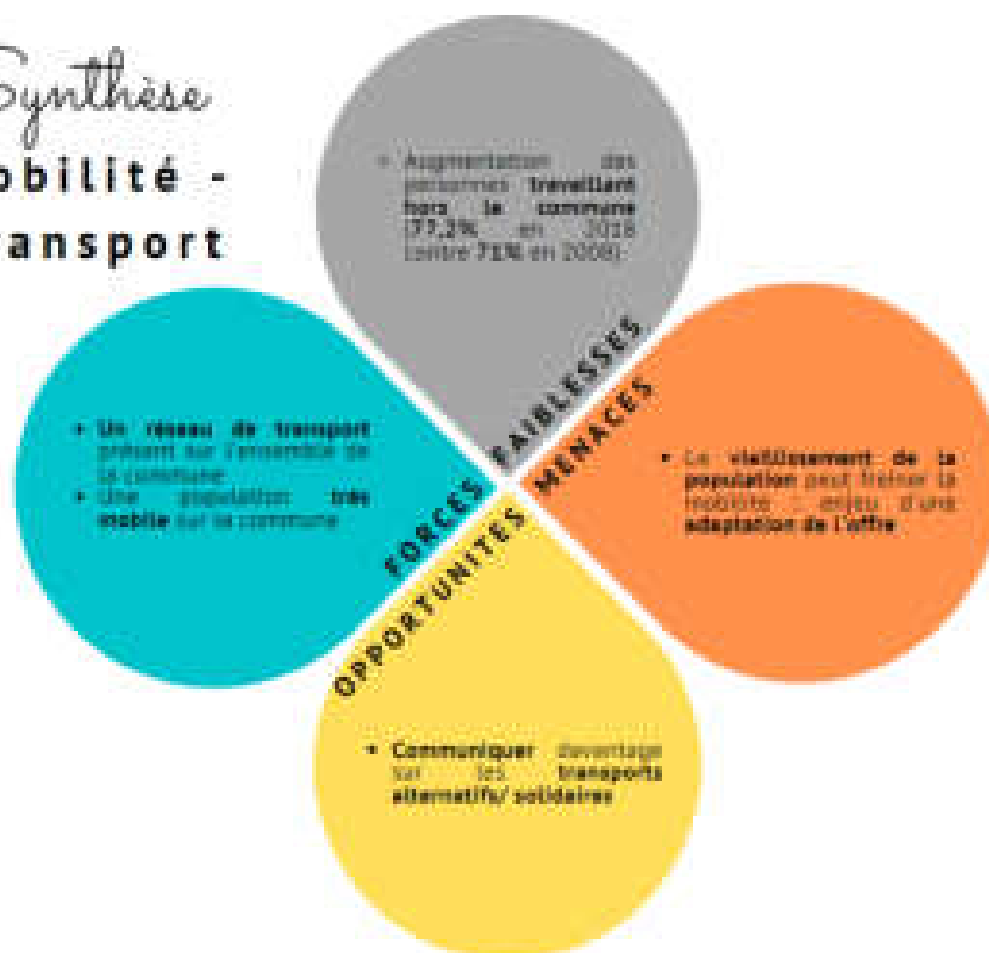
La voiture reste un moyen privilégié pour les habitants de Saint-Barthélemy d'Anjou (89,1%) qui ont estimé avoir au moins une voiture, un taux supérieur à celui du Maine-et-Loire (86,3%).



Pourtant, les transports alternatifs sont présents sur la région. Sur la commune, des solutions alternatives sont à disposition des habitants :

- Les transports en commun (bus, train...) ;
- Le service de « Déplacement Solidaire » ;
- Le Transport à la Demande (TAD) ;
- Mode de déplacement doux ;
- Covoiturage....

Synthèse Mobilité - Transport



9) L'accès aux droits et l'inclusion numérique

L'accès aux droits

Au sein du Village Pierre Rabhi, nous y trouvons un Centre Communal d'Action Sociale qui intervient dans les domaines de l'action sociale légale et facultative. De ce fait, cette structure assure l'instruction administrative des demandes d'aide sociale et transmet les dossiers à l'autorité compétente pour prendre la décision d'ouverture des droits. Parmi les dispositifs d'aide légale concernés : dossier de prise en charge en EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ... ou foyer de vie, domiciliation, dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées), etc.

Selon le rapport d'activité de 2020, le CCAS a instruit **47 dossiers** dont :

- **6 dossiers pour personnes en situation de handicap** : 1 concernant une demande d'aide pour l'hébergement, 4 dossiers pour la prise en charge d'aide-ménagère et 1 dossier pour l'accompagnement vie sociale ;
- **14 dossiers pour des personnes âgées** : 6 concernant une demande d'aide pour l'hébergement et 3 dossiers pour la prise en charge d'aide-ménagère ;
- **27 dossiers d'obligation alimentaire.**

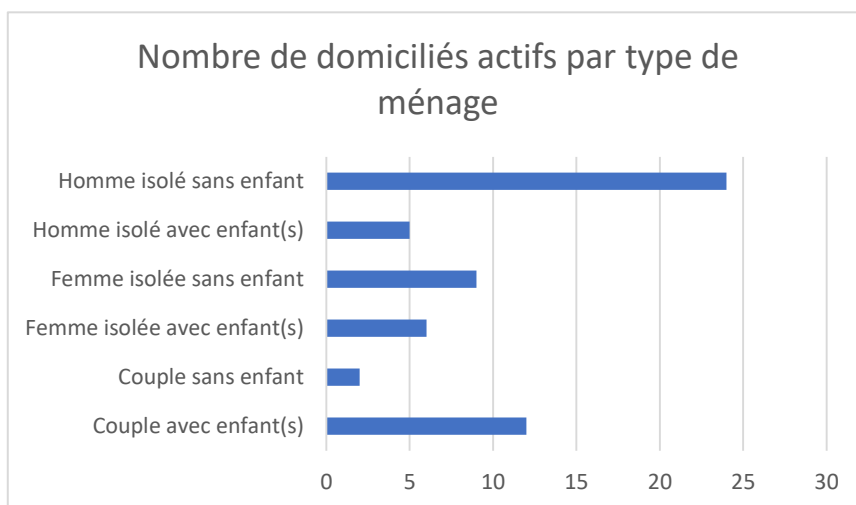
Nous pouvons noter une augmentation de dossiers instruits entre 2019 (24 dossiers) et 2020, (47 dossiers), notamment dû à la crise sanitaire. De plus, une famille ayant plusieurs enfants fait davantage augmenter la demande.

Au-delà de l'instruction administrative des dossiers d'aides sociales légales, chaque CCAS peut mettre en place des dispositifs d'aide à la population dits facultatifs comme des aides financières, ou des paiement d'impayés de loyers ou de factures, etc.

A côté de ces aides légales et facultatives, le CCAS a également pour missions de :

- **Domicilier les personnes sans résidence stable** ayant un lien avec la commune, afin de permettre l'accès aux droits civils et civiques et aux prestations sociales via le logiciel Domifa ;

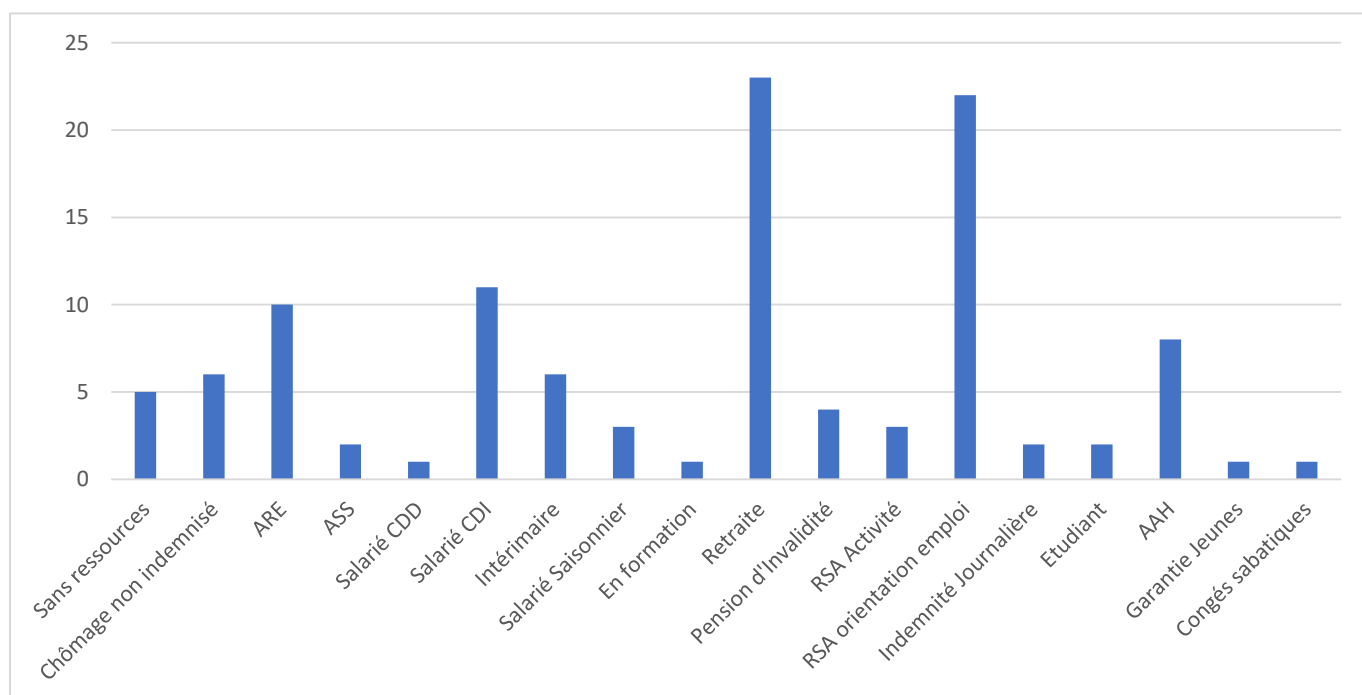
En 2020, 125 domiciliés actifs sont enregistrés au CCAS dont 58 adultes et 67 ayants-droits (conjoint, concubin, enfant mineur du proche...). Il s'agit principalement d'hommes isolés sans enfant suivis de couples avec enfant(s).



- **Proposer des micro-crédits personnels** dont l'objectif est de réintégrer les personnes en difficulté dans le droit commun du crédit bancaire.
- **Proposer des prêts à taux faible.**

Nous constatons également une évolution en matière d'accueil et d'accompagnement des bénéficiaires du CCAS. Ainsi, en 2020, 100 (+ 29 qu'en 2019) personnes ont été accueillies par le travailleur social dont 48 nouvelles personnes, correspondant à 510 entretiens (243 en 2019) dont 11 visites à domicile (+6 qu'en 2019).

Le public rencontré par le travailleur social peut rentrer dans différents **dispositifs**. Sur les 148 personnes accueillies :

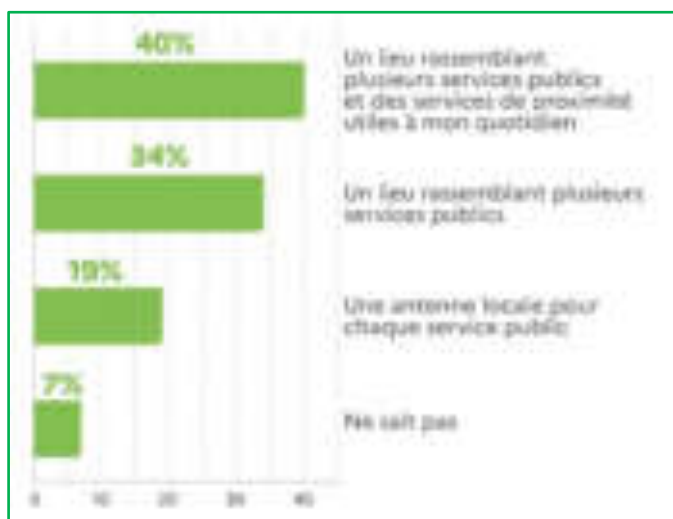


En comparant l'année 2019 à celle de 2020, nous remarquons :

- Une augmentation des personnes **touchées par le RSA emploi** : + 9
- Une diminution des personnes **touchant l'AAH (Allocation pour Adultes Handicapés)** : - 10
- Une augmentation des **personnes en CDI à temps partiels**

L'inclusion numérique

Dès le début des années 90, le concept de « fracture numérique » a été mis en avant. Les infrastructures du numérique ont fortement progressé en peu de temps et davantage aujourd'hui. Malgré ces avancées technologiques, un nombre encore élevé de Français rencontrent des difficultés à utiliser ces outils et à mobiliser les services en ligne.

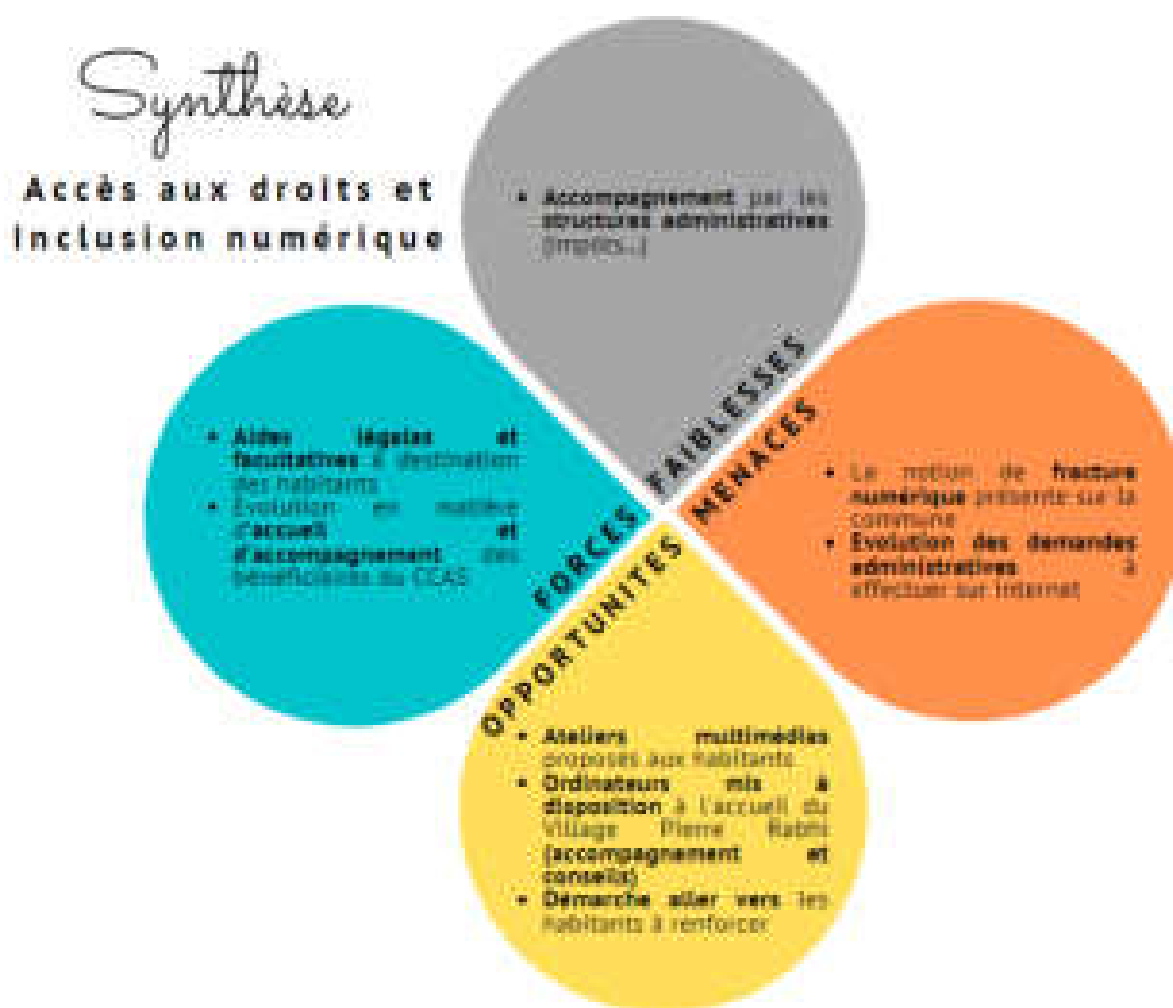


Lieu idéal d'accompagnement pour les démarches administratives en ligne - dans la population de 18 ans et plus, en %
(Source : Enquête sur les conditions de vie et aspirations, ANCT DGO numérique, Arcep 2020)

Le numérique joue un rôle important dans la modification des relations avec les administrations publiques, et réunir plusieurs services publics de proximité apparaît comme l'une des réponses les plus attendues aux besoins d'accompagnement de ceux qui en sont éloignés.

Le diagnostic démontre qu'au-delà de l'absence de réseau internet et/ou d'équipements numériques, les habitants touchés par « l'illectronisme » nécessitent un accompagnement humain pour mener à bien leurs démarches. L'illectronisme touche toutes les catégories sociales de la population : les personnes âgées, isolées, peu diplômées, aux revenus modestes apparaissent les plus exposées à ce phénomène.

Des besoins ont été remontés par les habitants de la commune en matière d'accompagnement sur les aides administratives. Des ateliers multimédias, animés par des étudiants de l'école d'ingénieurs informatiques de la commune, sont de ce fait mis en place au sein du VPR et proposés sous inscription aux habitants de la commune et ceci pour tous âges confondus. La fracture numérique ne touche pas seulement les personnes âgées, mais aussi les jeunes. Le Point Information Jeunesse propose notamment une aide à la création du CV, lettre de motivation... dans la recherche d'un emploi. Du côté des adultes, en plus de l'aide informatique proposée par la coordinatrice des aînés, une conseillère en accompagnement social travaillant également au Village Pierre Rabhi propose un accompagnement individuel aux intéressés une fois par mois.

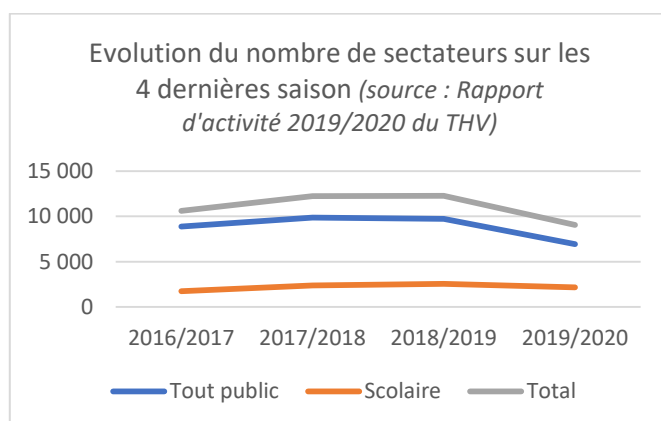


10) La culture et la citoyenneté

Amener les habitants à être davantage acteurs de leur commune nécessite notamment de leur proposer des activités dans les domaines de la culture et de la citoyenneté.

La culture

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Saint-Barthélemy d'Anjou se donne les moyens de mettre en œuvre une politique culturelle ambitieuse (THV, médiathèque, scène de danse conventionnée). Le THV a une place importante sur la commune et développe constamment son projet artistique et culturel. La saison 2019/2020 a bien évidemment été une saison particulière, du fait de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et au confinement imposé à compter de la mi-mars.



Les statistiques de fréquentation de 2019/2020 traduisent inévitablement une baisse importante du fait d'une saison interrompue brutalement à la mi-mars avec les débuts de la crise sanitaire COVID-19.

Néanmoins, notons que le nombre de publics scolaires accueillis est quant à lui quasi stable du fait de la tenue de la première édition du festival Zone de Turbulences.

La citoyenneté

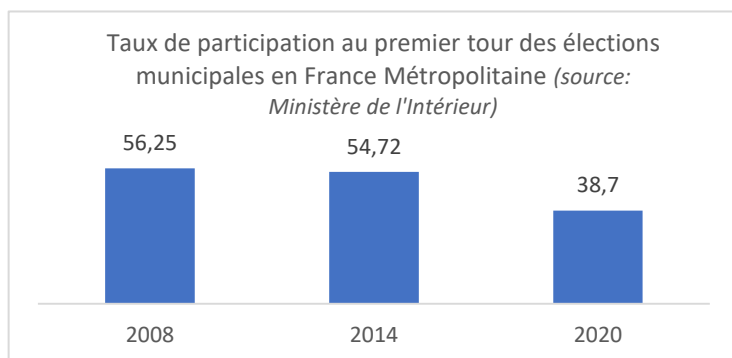
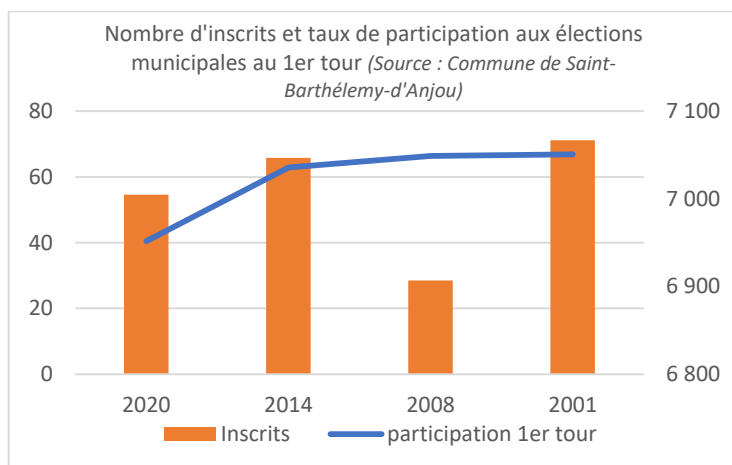
Le citoyen possède deux types de rôles : politique et individuel. Il dispose de droits via le vote et peut aussi s'impliquer dans la société en militant pour des causes qu'il souhaite défendre. La citoyenneté peut se définir comme une participation à la vie de la cité.

Le rôle politique du citoyen

Le nombre d'inscrits sur les listes électorales est globalement stable entre 2001 et 2020 (7 067 inscrits en 2001 contre 7 005 inscrits en 2020).

Sur cette même période, les taux de participations aux élections municipales sont en nette diminution. En effet, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, le taux de participation aux municipales 2017 (40,5%) est nettement inférieur à celui de 2001 (66,85%), conséquence de l'épidémie de coronavirus, avec un recul de 22 points par rapport à 2014.

Néanmoins, notons que les taux de participation de la commune aux élections sont toujours supérieurs à la tendance nationale.



Le rôle individuel du citoyen

Au fil des années et de l'évolution des priorités du Village Pierre Rabhi, la participation des habitants de tous âges est devenue son principal enjeu. Les démarches participatives évoluent également avec le temps. Les besoins des habitants également, d'où l'intérêt de procéder régulièrement à leur recueil.

Au Village Pierre Rabhi :

- **Collectifs du Village Pierre Rabhi** (aînés, vie associative, parentalité-famille, jeunesse, personnes en situation de handicap) : déclinés en groupes actions et accompagnés par un Comité de Pilotage et le Conseil d'Administration
- **Conseil Municipal des Enfants**

Le suivi du Conseil Municipal des Enfants fait partie des grandes actions menées par le secteur jeunesse du Village Pierre Rabhi. Il est nécessaire de renforcer la place des enfants dans la société comme tout autre citoyen. Ces derniers restent les principaux acteurs de leurs projets qu'ils soient loisirs, solidaires ou citoyens.

Le Conseil Municipal des Enfants a pour objectifs de :

- **Développer l'information** en direction des adolescents ;
- **Créer un lieu d'apprentissage** de l'engagement individuel et collectif, de la démocratie et de la citoyenneté ;
- Apporter aux enfants **une connaissance de la vie locale et des institutions** par la collaboration avec les élus, les services municipaux, les institutions et les associations ;
- Proposer **un lieu d'expression et de dialogue**, qui doit permettre de faire émerger et de réaliser des projets, pour participer à la vie de la commune.

Ce conseil est un espace d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif de la démocratie et de la citoyenneté. Il est composé d'enfants élus (CM1 et CM2) pour une durée de 2 ans. Il est présidé par le Maire ou un adjoint par délégation. Les enfants se réunissent au minimum 3 fois par mandat. L'organisation, la gestion et l'animation de ce conseil sont assurés par une animatrice du Centre Social. A chaque étape, les enfants sont conviés à donner leur point de vue.

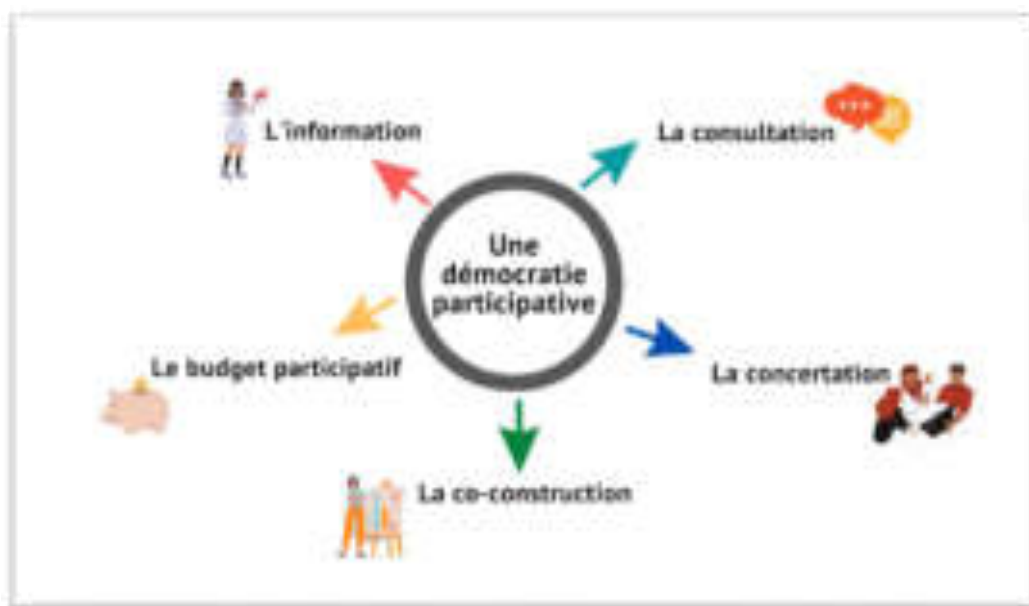
- **Promotion du bénévolat**

Selon la ville de Saint Barthélémy d'Anjou, « *être bénévole est un investissement valorisant, un moyen de se rendre utile par son savoir-faire et son savoir-être, de créer du lien dans un climat de convivialité* ». Des exemples d'initiatives en faveur du bénévolat au sein du Village Pierre Rabhi :

- **Le coup de pouce alimentaire** : une distribution de colis (denrées issues de la Banque Alimentaire) à des personnes orientées par des travailleurs sociaux ;
- **L'accompagnement à la scolarité** : un accompagnement proposé pour les jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
- **La lutte contre la solitude et l'isolement** : une démarche aller vers les personnes isolées via du porte à porte.

Sur la commune :

L'association des habitants à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques va de pair avec la création des conseils participatifs de secteurs, ainsi que toute autre démarche participative.



Selon un rapport datant de 2012 de Ressources-Territoires ², les cinq étapes d'une démocratie participative ³ sont les suivantes :

- **L'information** : le premier niveau d'implication des habitants via des réunions publiques... ;
- **La consultation** : un temps organisé en amont ou en aval du projet afin de recueillir l'avis des habitants via une enquête publique... ;
- **La concertation** : un échange entre les parties prenantes (élus, techniciens, habitants...) en amont du projet ;
- **La co-construction** : l'élaboration collective d'un projet via un co-décision en faisant avec les habitants et « *pas seulement pour les habitants* » ;
- **Le budget participatif** : un processus de démocratie participative dans lequel les citoyens peuvent décider de l'utilisation d'une partie du budget de la commune et généralement pour des projets d'investissements.

• Conseils consultatifs de quartiers

Les conseils consultatifs de quartiers ont été mis en place en 2008 sur la commune de Saint Barthélémy d'Anjou. Des projets sont travaillés en collectifs dans le cadre de réunions ouvertes au public. Les parties prenantes peuvent être des habitants, associations, élus, techniciens mais encore des partenaires extérieurs.

• Conseils participatifs de secteurs

C'est en 2014 que les conseils participatifs de secteurs sont venus remplacer les conseils consultatifs de quartiers en se basant sur une charte d'organisation.

Ces nouveaux conseils sont des instances consultatives « *ayant compétence d'avis, de propositions et d'initiatives sur la vie des quartiers et d'intérêt communal* » ⁴. Tout habitant âgé de plus de 18 ans peut y participer et ainsi, contribuer à la vie locale de sa commune.

² Conférence, *Participation des habitants, concertation dans l'espace public... Au-delà des intentions affichées, quelles réalités sur nos territoires ?* décembre 2012

³ Article du Ouest France, *Saint-Barthélemy-d'Anjou. Relance de la démocratie participative*, octobre 2011

⁴ Article du Ouest France, *Des conseils participatifs de secteurs avec les habitants ?* octobre 2014

C'est pour y parvenir un véritable atout de faire partie de ce type de conseil, d'autant plus en tant que nouvel arrivant de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Les membres de ces instances se réunissent trois fois par an, accompagnés par des conseillers délégués de proximité. En termes de projets, le territoire est réparti en trois secteurs :

- **Centre** : Venaiserie, Taillanderie, Grand-Centre, Gémmetrie, Lignerie
- **Ouest** : Banchais, Claveries, Paperie, Chêne vert, Reux
- **Est** : campagne, Jaudette, Morlière

A l'intérieur de ces conseils, les membres peuvent intégrer des groupes de travail thématiques. Par exemple, au cours de la première année de création, 6 groupes ont été comptabilisés : déplacement, valorisation des atouts, manifestation festive, digitalisation de la ville, habitant rue Pierre de Coubertin et structures de jeux.

Ce type de démarche participative fonctionne, elle est passée de 26 membres en 2014 à 42 en 2017 soit une augmentation de 61%⁵ en seulement 3 ans.

- **Nouvelles perspectives pour l'avenir**

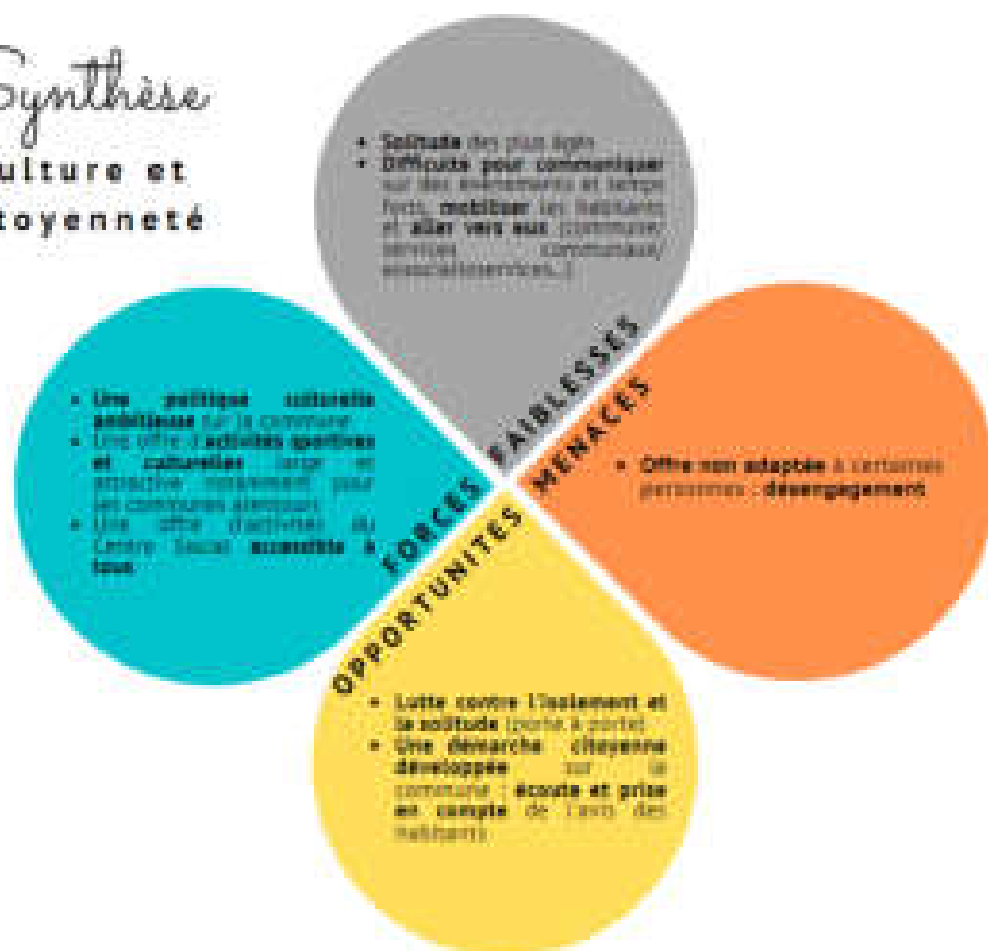
Dernièrement, une réunion publique d'informations s'est déroulée le 1^{er} octobre 2021. Il s'agissait d'évoquer collectivement les pistes d'amélioration à propos de la vie communale. A ce jour, de nouveaux projets sont envisagés⁶ à court **terme** (refonte du logo, budget participatif, commission d'expertise citoyenne) et moyen terme (avenir du site de la Marmitière). Ces idées vont donner lieu à la création de nouveaux groupes de travail.

- **Autre démarche participative : les brigades vertes**

La participation citoyenne peut traverser différentes thématiques, par exemple l'environnement et la réduction des déchets sur la commune. A ce titre, la municipalité a donc invité les habitants volontaires à participer aux « brigades vertes », la dernière date du mois de septembre 2021. Trois secteurs ont été définis : la voie verte et le centre-ville, la campagne et les Banchais. Le travail étant déjà mené par les agents municipaux, les brigades interviennent de manière complémentaire dans la réduction de l'impact environnemental des déchets sur la commune.

⁵ Article du Ouest France, *Les conseils participatifs de secteurs, ça marche !* Février 2018

Synthèse Culture et Citoyenneté



B. Données sectorielles par public

AU VILLAGE PIERRE RABHL :

- PRÉSENCES DU CLIC ET DE LA CAF AU SEIN DE LA STRUCTURE (PORTAGE DE REPAS, TÉLÉALARME, LOGEMENT...)
- ACTIVITÉS PROPOSÉES À DESTINATION DES AÎNÉS ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (VIA LES COLLECTIFS)
- LUTTE CONTRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT

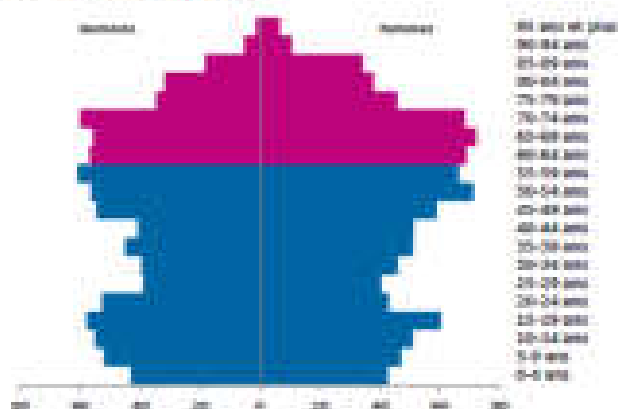
1) Données sur les aînés et les personnes en situation de handicap

L'Organisation Mondiale de la Santé situe la personne âgée à partir de 60 ans, marquant l'entrée dans la catégorie sociale du troisième âge via le passage à la retraite.

Les aînés occupent une place importante dans la société, 33% de la population recensée sur Saint-Barthélemy d'Anjou est âgée de 60 ans ou plus, soit 3 050 personnes âgées.

La pyramide des âges en 2017

Source : Insee, Rp 2017



L'évolution de la population âgée de 65 ans et plus depuis 1990

Source : Insee, Rp



Parmi ces 3 050 personnes âgées, 1 910 ont entre 60 et 74 ans et 1 140 ont 75 ans ou plus. Ainsi, les personnes âgées de 60-74 ans représentent 21% de la population totale et celles de 75 ans et plus, 12%.

Face au nombre important d'aînés sur la commune et c'est généralement le même constat sur le territoire national, l'un des objectifs est d'anticiper les conséquences prévisibles du vieillissement de la population. Il s'agit de prendre en compte les besoins et les attentes des personnes âgées dans toutes les politiques publiques : le social, mais aussi l'urbanisme, le logement, le sport, la culture...

Il existe sur la commune de Saint-Barthélemy d'Anjou une offre très diversifiée à destination des aînés et des personnes en situation de handicap.

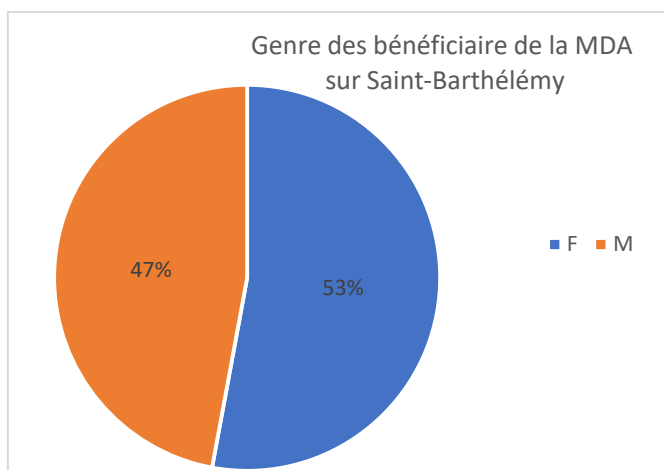
Tout un panel d'acteurs et d'accompagnateurs gravitant autour d'eux, avec à la fois :

- Des acteurs institutionnels :
 - **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)** : Hébergé au Village Pierre Rabhi, c'est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.
 - **Maison des Solidarités** : un lieu d'accueil au public et d'écoutes de leurs besoins et attentes, en capacité de les orienter vers un accompagnement spécifique.

- **Maison de l'Autonomie** : un guichet unique au service des personnes âgées et en situation de handicap (informations, conseils, orientations...).
- **Des acteurs locaux** : associations, EHPAD, services d'aide à domicile...
- **Des actions du Village Pierre Rabhi via le CCAS** : aides administratives, aides financières...

Des aides sont proposées aux personnes en situation de handicap, enfants et adultes :

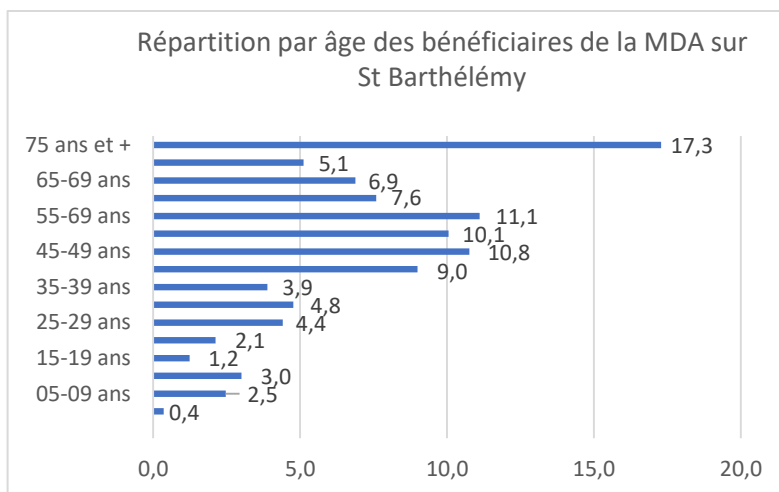
- **Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** : une aide financière accordée sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et sous réserve de certains critères (incapacité, âge, résidence, ressources).
- **Majoration pour la Vie Autonome (MVA)** : une aide financière permettant de faire face aux dépenses courantes d'entretien d'un logement (adaptation par rapport au handicap).
- **Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)** : une aide financière destinée à compenser les dépenses liées au handicap d'un enfant âgé de moins de 20 ans. Cette aide est versée aux parents.
- **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)** : une aide financière versée par le Département et permettant de rembourser des dépenses liées à une perte d'autonomie (humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animale).



Sur Saint Barthélemy d'Anjou, au 31 décembre 2019, 162 foyers bartholoméens sont allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH), soit 3.9% des ménages de la commune.

Par ailleurs, en 2018, 567 bartholoméens bénéficient d'un droit ouvert par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Parmi eux, 53% sont des femmes, ce qui représente 300 personnes.

La majorité des bénéficiaires de la MDA sont des personnes assez âgées. Une augmentation se distingue dès l'âge de 40 ans.



Autre que la démarche d'accompagnement, des activités peuvent être proposées à un aîné et/ ou une personne en situation de handicap avec pour objectif de créer du lien social, de favoriser son bien-être. Cela peut être aussi un moyen de renforcer son empreinte sur la commune via une démarche participative à laquelle la personne est attachée en faisant partie d'un collectif.

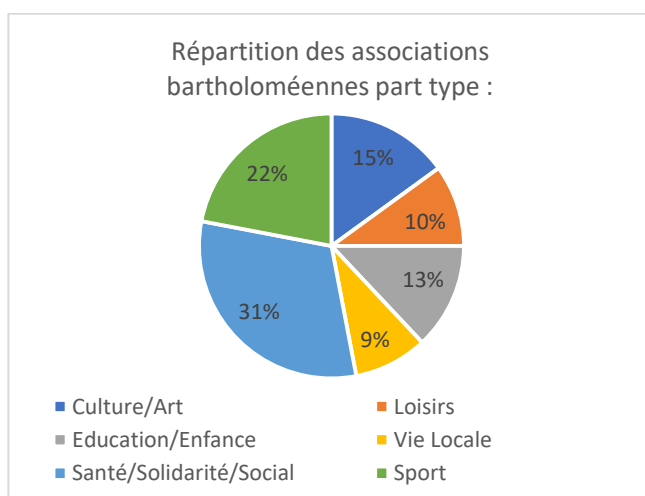
Au Village Pierre Rabhi, des activités sont sans cesse renouvelées, telles que :

- Les pauses café
- La semaine bleue
- Le transport accompagné...



2) Données sur la vie associative

La vie associative a une place importante sur la commune de Saint Barthélémy d'Anjou.

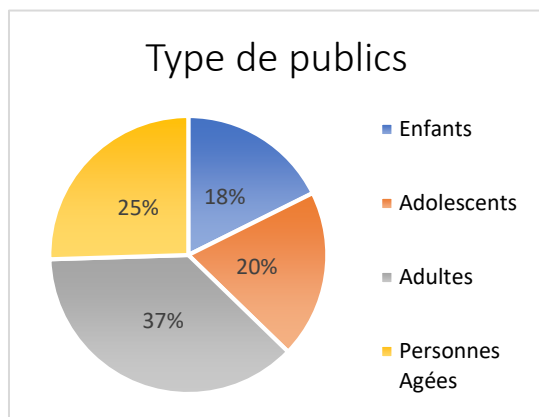


En effet, 114 associations recensées sur le territoire, et de tout type, comme en témoigne le graphique ci-contre.

Notons que comme pour le reste de la France de l'Ouest, la ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou se démarque par une forte proportion d'associations sportives. Par ailleurs, 38,2% des habitants de la commune ont une licence sportive⁷, contre 22,2% pour le Maine-et-Loire.

⁷ Recensement des licences et clubs sportifs, 2019.

Au cours des dix années passées, deux enquêtes (2014 et 2021) ont été mises en place à destination des associations barthéloméennes. La dernière s'est déroulée courant été 2021 avec pour objectif de recueillir leurs besoins et leurs attentes sur le territoire. La période estivale, la multiplicité des questionnaires et la situation sanitaire ont été de grands facteurs jouant sur le nombre de réponses à cette enquête. Au total, 26 associations ont exprimés leurs souhaits à la fois sur internet et en face à face contre 38 en 2014.



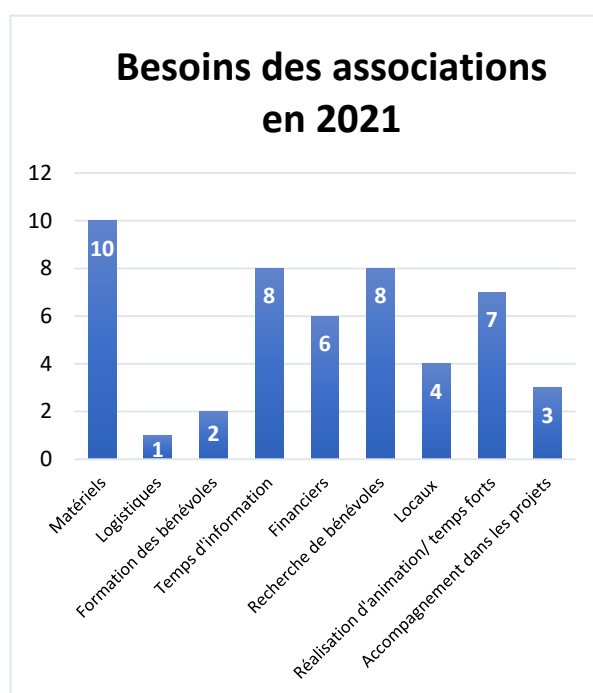
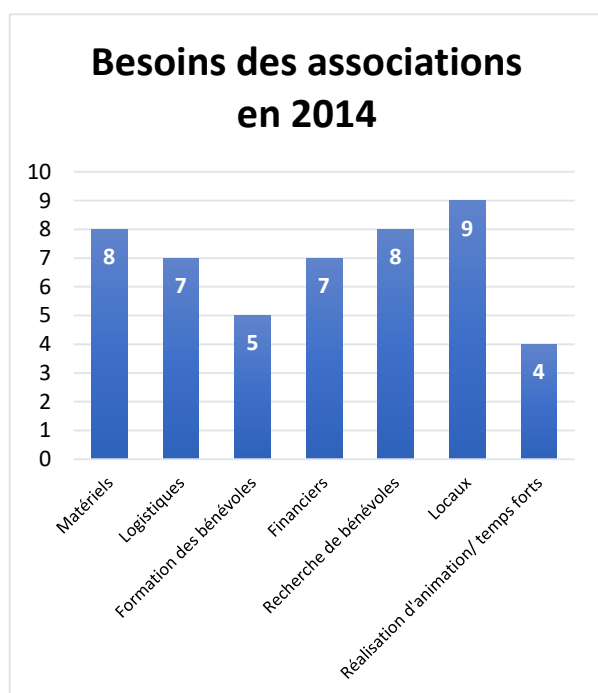
Les activités proposées par les associations touchent tous publics, autant des enfants (18%) que des personnes âgées (25%). Renforcer la participation des habitants se traduit par une offre d'activités adaptées aux souhaits des bartholoméens. Sur une telle commune, il est important d'identifier qu'il y ait autant d'associations destinées à chaque public.

Ainsi, avec l'aide du guide des associations 2021/2022, **117** associations ont été amené à répondre au questionnaire (cf. *Enquête auprès des associations*) :

- **37** associations ont été contactées par téléphone
- **80** associations ont été invitées à répondre par mail

Au total, **26** associations ont donné réponses : **17** sur GoogleForm et **9** entretiens au VPR.

Quelles sont les évolutions au cours de ces dix dernières années ?



En comparant l'enquête de 2021 avec celle issue de 2014, l'analyse a fait apparaître une évolution des besoins en matière de communication (« temps d'information »). La montée en puissance des réseaux sociaux et des différents outils informatiques a probablement influencé ce facteur. En sachant que ce besoin de communiquer sur ses actions résulte d'une nécessité concernant la recherche de nouveaux bénévoles. La situation sanitaire a notamment fragilisé cette mobilisation.

D'après le mouvement associatif⁸, la crise sanitaire a eu en effet un impact important sur le fonctionnement des associations. Au sujet des bénévoles, des préoccupations sont partagées entre l'ensemble des structures telles que la reprise de la relation avec les adhérents (45%), la confirmation des partenariats financiers (38%) et en dernier point, celui de la remobilisation des bénévoles (37%).

Néanmoins, malgré le manque de bénévoles constants exprimé par la majorité des associations interrogées, les résultats ont néanmoins prouvé leur détermination et leur volonté de continuer à faire vivre la commune au travers de leurs activités.

Les associations les plus questionnées (sportives et vie sociale) ont fait part d'un lien partiel (50%), voir régulier (49%) avec le VPR.



Plus de la majorité des associations (90%) souhaitent participer à de nouvelles actions si le VPR en proposait, à condition qu'il y ait un lien avec leurs missions. Les 10% ont été freinées dû à la situation sanitaire et au manque de bénévoles.

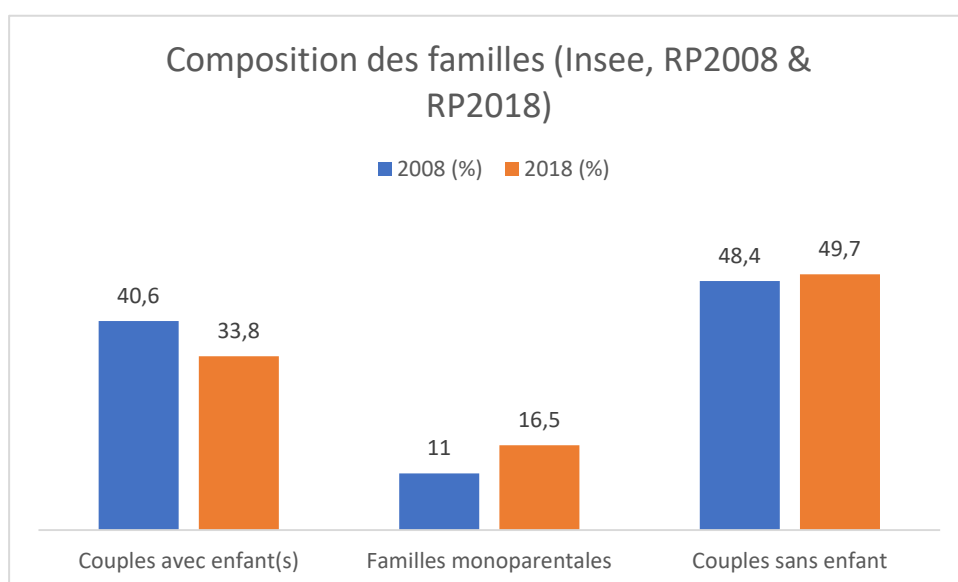
⁸ Mouvement associatif, *Impact de la crise sur la vie associative*, Enquête mars-juin 2020, p.14 https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/07/LMA_COVID-19_impact_sur_vie_asso.pdf

Les rencontres avec la vie associative (mise en place par le collectif vie associative du VPR) ont été citées de nombreuses fois par les répondants, en ajoutant quelques améliorations : animations, groupes de travail, conférences, thème commun...



3) Données sur la parentalité et la famille

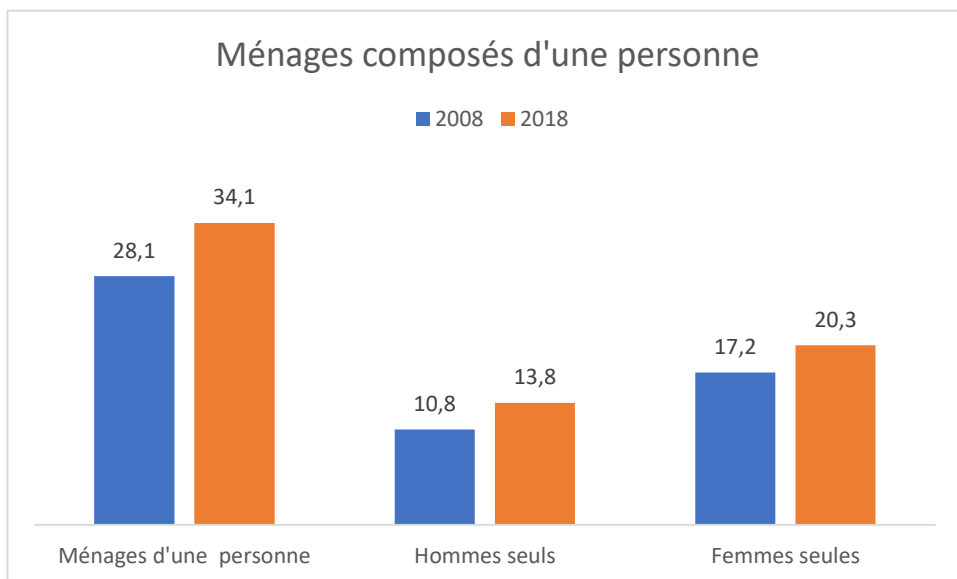
Composition des ménages



Nous comptabilisons en 2018 un nombre plus élevé de couples sans enfants (49,7%) et légèrement au dessus du taux de 2008 (48,4%).

Il y a une présence plus importante de familles monoparentales sur la commune (16,5%) qu'il y a une dizaine d'années (11%). La taille des ménages diminue fortement au fil des années, les familles sont moins nombreuses et cela peut s'expliquer par diverses raisons. L'une des explications serait le fait que les couples se forment et s'installent plus tardivement aujourd'hui et ont alors moins d'enfants.

Le nombre de ménages d'une seule personne est en augmentation constante et les ménages en question sont majoritairement composés d'une femme seule (20,3% contre 13,3% d'hommes).



Les besoins sur le territoire

Suite à des échanges avec le Relais Petite-Enfance, les assistantes maternelles évoquent le besoin d'équipements sur le territoire tels que :

- Une ludothèque (via la médiathèque...) ;
- Jeux pour les plus petits au parc de la Jaudette.

Il est important de penser également à l'aménagement des trottoirs pour les habitants de tout âge, que ce soit des personnes âgées, des personnes en situation de handicap mais encore des assistantes maternelles (via l'utilisation de poussettes).

Comme pour chaque public, il est nécessaire de faire remonter les besoins des habitants jusqu'aux instances existantes afin d'adapter et veiller à leur sécurité sur la commune.

Le Projet Educatif Territorial : il a été élaboré à l'initiative de la commune en partenariat avec des établissements destiné aux enfants scolarisés sur le territoire. Ecrit dans l'intérêt de l'enfant, ce projet permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions afin de favoriser le bien-être de chaque enfant. L'objectif des acteurs est de garantir une continuité éducative avant, pendant et après l'école.

Le PEDT représente :

- **Une ambition territoriale ;**
- **Un regard porté sur l'enfance ;**
- **Un soutien à la parentalité ;**
- **Un soutien aux orientations éducatives.**

Le dernier projet éducatif a été validé en septembre 2021 et perdurera jusqu'en juin 2024. Contrairement à l'ancienne démarche, une enquête en ligne a été diffusée auprès des familles et non en face à face dû à la crise sanitaire. La majorité des parents sont très satisfaits des équipements de loisirs sur la commune, abordant différents temps journaliers (périscolaire, accueil de loisirs, cantine...).

Cependant, certains besoins en sont ressortis notamment les parents travaillant en horaires atypiques ou irréguliers. Il est important de noter la nécessité de renouveler le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s qui, dans les années qui viennent, partiront à la retraite pour la plupart. Sans ces professionnels-les, les modes de gardes seront fragilisés. De plus, les familles expriment le besoin d'être informées des activités qui sont proposées à leurs enfants. Ces besoins en matière de modes de garde sont développés dans les actions de la parentalité-famille au Village Pierre Rabhi (cf. partie suivante).

Le soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité est une mission menée vers un public de tout âge :

- **En petite enfance** : les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et les Relais Petite-Enfance (RPE) via des conférences, débats...
- **En enfance** : l'accompagnement individuel personnalisé selon les besoins
- **En jeunesse** : la Mission locale et le Point Information Jeunesse

Spécifiquement pour les parents, le **soutien à la parentalité** peut se faire en accompagnement individuel réalisé par des travailleurs sociaux de la Maison des Solidarités, de la CAF, de la MSA mais encore du VPR.

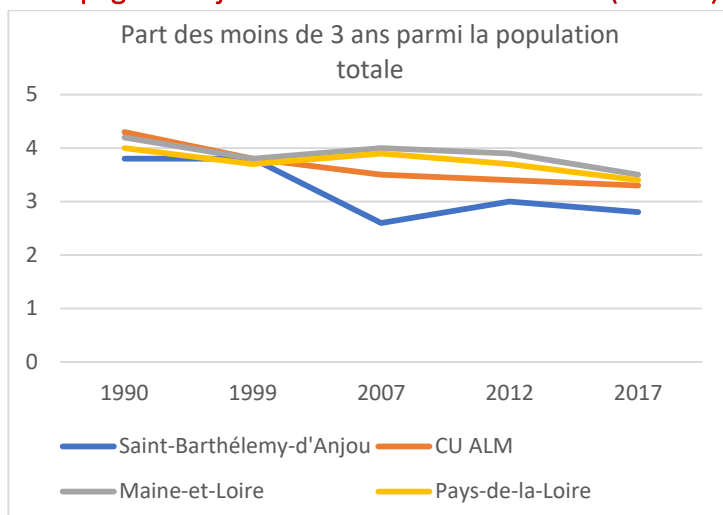


4) Données sur la jeunesse

La jeunesse peut être représentée en 3 périodes d'âges :

- De 0 à 3 ans
- De 3 à 17 ans
- De 17 à 25 ans

Accompagner les jeunes enfants bartholoméens (0-3 ans)



Sur la commune, 254 enfants de moins de 3 ans sont recensés en 2017, représentant 2.8% de la population totale.

Divers lieux d'accueils sont mis en place sur la commune :

- **Un multi-accueil** l'îlot câlin et un Relais Petite-Enfance
- Une soixantaine **d'assistant(e)s maternel(le)s** dont 4 maisons accueillant ces professionnel(le)s
- **Une crèche associative** Pigeon Vole à participation parentale
- Deux **micro-crèches privées**
- **Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents** Toboggan

Accompagner les enfants et jeunes du territoire (3-17 ans)

Saint-Barthélemy-d'Anjou compte 2 018 jeunes âgés de 6 à 24 ans. Ces derniers représentent 21.9% de la population contre 31% au niveau de la communauté urbaine et 27.1% dans la région.

	2013		2018	
6-10 ans	453	5.1%	509	5.5%
11-17 ans	860	9.5%	782	8.5%
18-24 ans	810	8.9%	727	7.9%
Tous 6-24 ans	2 123	23.5%	2 018	21.9%

Evolution des 6-24 ans entre 2013 et 2018 à Saint-Barthélemy-d'Anjou

Le PIJ et l'Espace Ados notamment, permettent d'accueillir et d'accompagner ces différents publics.

Etablissements scolaires

Enseignement **primaire** :

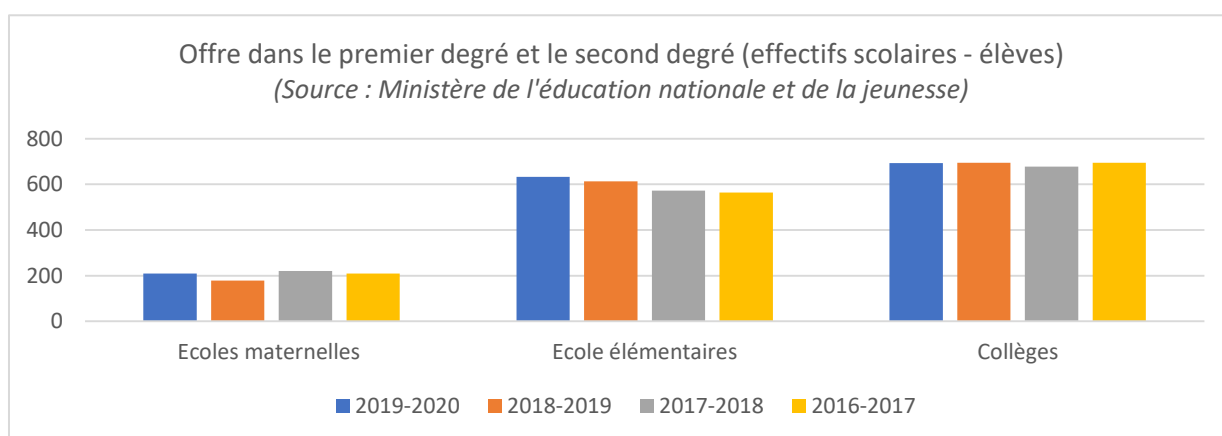
- **4 écoles** dont 3 publiques et 1 privée

Les effectifs pour l'année scolaire 2020-2021 sont les suivants :

ETABLISSEMENT	Maternelle		Elémentaire		TOTAL
	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	
Jules Ferry	3	79	5	126	205
Pierre et Marie Curie	3	76	5	115	191
La Jouette	3	68	5	137	205
St Marie / St Guillaume	4	109	6	154	263
TOTAL GENERAL	13	332	21	532	864

L'école privée a fait le choix de suivre la commune dans l'organisation scolaire hebdomadaire, ce qui signifie que le projet éducatif peut se décliner pour l'ensemble des enfants du territoire, renforçant ainsi sa force et sa cohérence.

Seuls les effectifs des écoles élémentaires voient leurs effectifs augmenter entre 2016 et 2020 :



Enseignement secondaire et supérieur :

94.8% des 15-17 ans sont scolarisés, le taux de scolarisation à Saint-Barthélemy-d'Anjou est légèrement inférieur par rapport à ceux des territoires de comparaison (95.6% CU ALM, 96.6% PDL).

La commune dispose également de plusieurs structures d'enseignement secondaire :

- Collège public de la Venaiserie ;
- Maison Familiale Rurale le Cèdre ;
- L'EREA les Terres Rouge

Auxquels s'ajoute une école d'ingénierie (ESAIP).

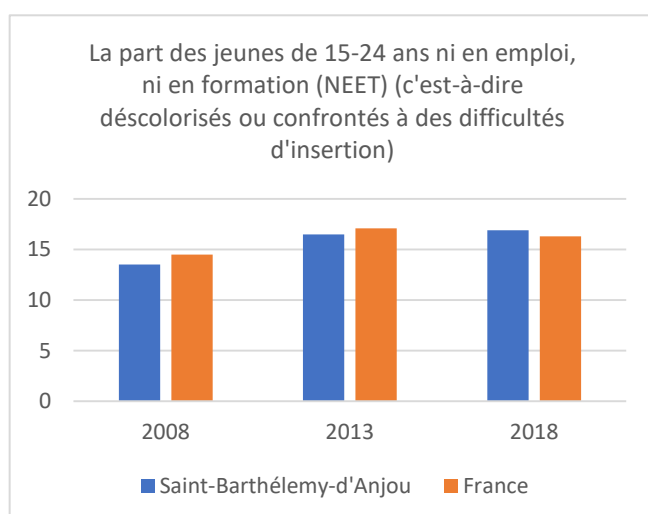
Enseignement spécialisé :

- SEES la Belière (ARPEP 49 / IME les Océanides)

Accompagner les jeunes adultes bartholoméens (17-25 ans)

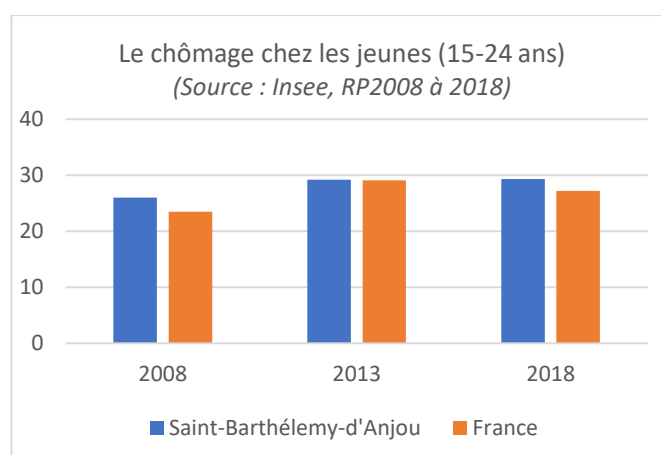
Sur Saint-Barthélemy-d'Anjou, 726 jeunes âgés de 18 à 24 ans sont recensés en 2017, ce qui représente 7.9% de la population totale.

La situation des jeunes sur le marché du travail s'est dégradée. Multiplié par 3,5 en 40 ans, le taux de chômage des jeunes atteint aujourd'hui plus de 27%. Un trait commun à toute l'Europe mais particulièrement marqué en France où le taux d'activité des jeunes est inférieur de 4,5 points à la moyenne européenne. La commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou n'échappe pas à ce phénomène puisque les jeunes sont de plus en plus touchés par ce phénomène (16,9 en 2018 contre 13,5 en 2008).



Pour savoir si les jeunes d'un territoire sont en difficulté d'insertion, il faut regarder la part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion. Or, lorsque l'on compare Saint-Barthélemy-d'Anjou au reste de la France, on constate que si avant 2013, les jeunes bartholoméens étaient moins souvent confrontés à des difficultés d'insertion, le rapport s'est inversé depuis 2018. En effet, 16.9% des jeunes de 15 à 24 ans de la commune ne sont ni en emploi, ni en formation alors qu'ils sont 16.3% dans la population métropolitaine.

De plus, notons que les jeunes du territoire sont plus touchés par le chômage que le reste de la population métropolitaine. En effet, 29,3% des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage contre 27.2% en France. Par ailleurs, ce taux est en augmentation constante depuis 2008.



Les dispositifs d'accompagnement pour les jeunes du territoire :

- **Le Point Information Jeunesse (PIJ)** : un lieu d'information libre, gratuit et anonyme pour les jeunes, les parents et toutes les personnes à la recherche de renseignements sur tous les sujets de la jeunesse, avec ou sans rendez-vous.

Pour accompagner les plus âgés, un Point Informations Jeunesse (P.I.J.), est situé dans les locaux du Village Pierre RABHI (Annexe). Les jeunes **peuvent** trouver librement sur place, des informations sur tous les sujets les concernant : "travail-formation-métiers, logement, santé, partir à l'étranger, se déplacer, les études, les p'tits boulots, etc.."

- **La Mission Locale Angevine (MLA)** : un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil **peuvent** apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

La MLA assure une mission de service public auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et à la recherche d'un emploi. C'est un partenaire privilégié des autres travailleurs du CCAS (PIJ, Mission Jeunesse, Lutte contre l'isolement...) d'où sa proximité au sein du bâtiment. Les professionnels interviennent aussi bien sur le domaine professionnel (accès à l'emploi, à la formation, définition de projet professionnel) que social (logement, santé, citoyenneté, loisirs, sport et culture). L'antenne sur Saint Barthélemy d'Anjou permet un accueil de proximité des jeunes du territoire via des dispositifs tels que la garantie jeunes (aide financière accordée avec un accompagnement de la MLA).

Le PIJ et en particulier la MLA, ont notamment perçus l'évolution du nombre de décrocheurs scolaires ces dernières années et notamment dû à la situation sanitaire.

5) Tableau de synthèse par thématique

	<i>Aînés/ Handicap</i>	<i>Vie associative</i>	<i>Parentalité-Famille</i>	<i>Jeunesse</i>
FORCES	Un nombre important d'aînés sur la commune (3 050 personnes âgées) Offre très diversifiée (acteurs et aides) sur la commune à destination des aînés/ personnes en situation de handicap	Plus d'une centaine d'associations présente sur le territoire (114) Offre très diversifiée par les associations à destination de tous publics (jeunes, adultes, aînés...)	Une offre de mode de garde, activités extra-scolaires et d'aides aux familles large (MDS, Multi Accueil, RAM, TAP, CCAS, Planète Enfants, Annexe, MLA, CAF...) Une commune impliquée via un nouveau Projet Educatif Territorial de septembre 2021 jusqu'en juin 2024	Enseignement diversifié sur la commune : maternelle et primaire public et privé Divers lieux d'accueil et établissements spécialisés
FAIBLESSES	Conséquences prévisibles du vieillissement de la population : élargir l'offre	Un renouvellement/gestion des bénévoles et un lien entre associations difficiles	Une présence plus importante de familles monoparentales sur la commune (16,5%) impliquant une augmentation des besoins en matière de modes de garde	Pas de lycée et class CLIS en primaire Dégradation de la situation des jeunes sur le marché du travail et augmentation des décrocheurs
OPPORTUNITES	Activités proposées par le VPR : les pauses café, la semaine bleue, le transport accompagné... en fonction de leurs besoins	Collectif vie associative et événements organisés en partenariat Subvention de la municipalité en direction des associations	Développer les modes de garde via le collectif parentalité-famille : baby-sitters, intergénérationnels... Possibilité de toucher les jeunes au forum job d'été via le Point Information Jeunesse Une mobilisation forte des parents sur les différentes actions du Village Pierre Rabhi.	Communiquer et développer l'accompagnement auprès des jeunes via le PIJ, la MLA... La démarche de Proximité du secteur Jeunesse permet de toucher des jeunes hors institutions.
MENACES	Un public très âgé sur la commune et manque de renouvellement auprès des familles/ public jeune	Absence de renouvellement des bénévoles (vieillessement)	Difficulté pour les parents seuls de concilier le travail et la parentalité Un nombre important d'assistant(e)s maternel(le)s en retraite dans quelques années : nécessité de renouveler	Isolement des jeunes et désengagement si la démarche aller vers n'est pas renforcée Augmentation du chômage des jeunes adultes.

B. La réécriture du projet : un moyen de développer la participation des habitants

Réécrire le nouveau projet du Centre Social a nécessité de recueillir les besoins des habitants, de tous âges, afin d'adapter les actions à leurs souhaits, au cours des prochaines années 2022-2025.

1) Le recueil de besoins auprès des habitants

Les habitants ont été vivement sollicités durant l'été 2021. En effet, le questionnaire « Arbre à souhait » a été diffusé sur le territoire, à la fois :

- **Sur les réseaux** : 5 articles diffusés sur le site internet de la ville du mois d'août au mois de septembre (incluant un rappel pour chaque réunion thématique) ; 5 publications sur la page Facebook de la ville du mois d'août au mois de septembre (incluant un rappel à chaque réunion thématique) ; 3 publications sur la page Animations du VPR sur Facebook...
- **Via des articles dans la presse** : Saint Barth Info à partir du n°29 ; Gazette des familles n°8...
- 4 fois **sur le terrain** de juillet à septembre, en face à face : marché ; Super U ; médiathèque ; parcs ; rues ; Maison de l'Enfance... recueil d'une 50ne de questionnaires
- 3 fois **auprès d'une trentaine de jeunes** : pique-nique ; soirée ados ; séjour ados
- **A l'accueil du VPR** : une urne a été disposée à l'entrée ainsi qu'un arbre à souhait dans le hall d'attente où les habitants pouvaient écrire et « accrocher » leurs besoins
- **A l'accueil de la Mairie**

Le questionnaire a débuté en juin 2021 et s'est terminé le 3 septembre. Il y a eu au total **102 répondants**. Les échanges menés sur le terrain en face à face sont d'autant plus intéressants car ils ont permis à certaines personnes de connaître le VPR, de préciser ses missions et de favoriser la communication autour de ses actions.

Il y a eu également une enquête menée auprès des associations, simultanément au questionnaire « Arbre à souhait », dans le but de recueillir leurs besoins et leurs attentes notamment envers le VPR : sur 114 associations, 9 échanges en face à face et 17 sur internet. Une enquête sur le réaménagement de l'accueil du VPR, citée et décrite précédemment dans les moyens matériels a également nécessité l'avis des habitants.

Suite à ce recueil de besoins, il a été nécessaire d'en échanger davantage avec les habitants lors de différentes réunions publiques.

2) Les réunions thématiques

4 réunions thématiques, ouvertes au public, se sont déroulées au mois de septembre 2021 :

- **Aînés et Handicap** : le jeudi 9 septembre
- **Parentalité-Famille** : le vendredi 10 septembre
- **Vie associative** : le mercredi 15 septembre

Ces réunions étaient organisées de la manière suivante (cf. *Exemple de diaporama diffusé lors de la réunion thématique « Aînés »*) :

- **Présentation et articulation** des deux démarches : Analyse des Besoins Sociaux et la réécriture du projet du Centre Social
- **Données clés** sur le territoire et sur la thématique concernée
- **Echanges autour des axes** à développer par chaque collectif pour les 4 années à venir
- **Travail collectif** : répondre à la problématique « *Par quel(s) moyen(s) peut-on mobiliser des habitants éloignés du Centre Social ?* »

Ces premières réunions ont amené de nouvelles personnes, habitants ou professionnels, à venir nous rencontrer au Village Pierre Rabhi. Leur point de vue se combinait avec le recueil de besoins, déjà préalablement mené auprès d'habitants et de collectifs.

3) La réunion transversale

La réunion transversale s'est déroulée le jeudi 30 septembre. Elle a été organisée en 3 temps :

- **Présentation et articulation** des deux démarches : Analyse des Besoins Sociaux et la réécriture du projet du Centre Social
- **Outil Word Café** autour de 6 tables (aînés, handicap, vie associative, parentalité-famille, jeunesse et communication) : chaque groupe devait passer sur chaque table et échanger sur les actions proposées par chaque collectif
- **Synthèse** des informations relevées sur chaque thématique

Remarques de cette soirée par l'ensemble de l'équipe :

- La présentation des actions par thématique sous la forme d'un arbre à projets a été appréciée
- L'outil Word Café n'était pas spécifiquement adapté au projet et une mauvaise gestion du chrono
- La synthèse finale n'a pas été faite oralement.

4) La diffusion des résultats

Le suivi de cette réécriture par les instances s'est décliné en deux dates :

- Première validation au **Comité de pilotage** le 22 septembre 2021
- Validation finale au **Conseil d'Administration** le 27 septembre 2021

La déclinaison opérationnelle des différentes actions par thématiques a été présentée sous la forme d'arbres à projets. Ces arbres ont pu être développés grâce aux éléments issus des différentes réunions, thématiques et transversale.

Elles ont permis à la fois de développer la participation et la mobilisation des participants mais aussi de confirmer et de préciser certaines actions. Bénéficier d'un autre regard extérieur, d'autant plus lorsque ce sont des habitants hors collectifs, permet au VPR de proposer aux actions répondant au plus près aux souhaits et aux besoins de la commune.

L'écriture du dossier s'est effectuée au cours du mois de septembre, octobre et novembre.

C. Gouvernance et démarche participative : comment les habitants vont-ils être associés à la mise en œuvre du nouveau projet ?

Comme évoquée lors du dernier projet 2018-2021, une véritable démarche collective, participative et conviviale a présidé cette nouvelle réécriture. Cette démarche à géométrie variable, s'adaptera en fonction des souhaits des habitants acteurs des collectifs. Les projets mis en avant sur la commune auront pour objectifs de répondre aux besoins de chacun, jeune ou aîné, de renforcer leur pouvoir d'agir et de favoriser leur participation.

Le schéma de la participation élaboré à cet effet, reflète précisément le type de gouvernance coopérative, en référence également à la philosophie de Pierre RABHI, qui animera la mise en œuvre de notre projet, avec des instances en forte interaction les unes avec les autres, offrant une place majeure aux habitants.

Les collectifs sont en constante évolution, celui de la parentalité-famille par exemple se développera prochainement avec l'accueil de parents d'élèves. Le Village Pierre Rabhi vise à travailler davantage en transversalité entre les différents collectifs et de ce fait, entre les publics. Cette méthode amène de la pertinence à l'action.

Le nouveau projet du Centre Social se décline opérationnellement en arbres à objectifs, à la fois de manière globale et par thématiques, présentés dans la partie suivante.

VI- PROJET : AXES, OBJECTIFS, ACTIONS

Les publics présents sur le territoire correspondent aux différents collectifs du Village Pierre Rabhi. Certains axes comme la santé mais encore la citoyenneté peut autant concerner les aînés que les jeunes. De ce fait, il est important de préciser que certaines actions proposées dans le collectif des aînés par exemple peuvent tout à fait se dupliquer aux personnes en situation de handicap et inversement.

Pour ce projet, nous avons souhaité que les actions nouvelles soient mises en avant. Elles sont notamment incluses pour la plupart dans les actions évolutives, expliquées par la suite, c'est à dire des actions existantes depuis quelques années au VPR, renouvelées pour les 4 années à venir et incluant de nouvelles idées d'améliorations.

Le nombre d'actions est important pour 2022/ 2025, le contexte sanitaire a notamment joué sur le développement de nouvelles idées. Une nouvelle dynamique s'est recréée et doit continuer à persister pour répondre aux actions de ce nouveau projet.

Total du nombre d'actions pour 2022/ 2025 :

124 actions regroupées en :
77 fiches-actions *

Dont : Actions **existantes** (55)

-> 28 actions **poursuivies**

-> 27 actions **évolutives**

Dont : Actions **futures** (69)

-> 12 actions **reconduites**

-> 57 actions **nouvelles**

Projet du Centre Social



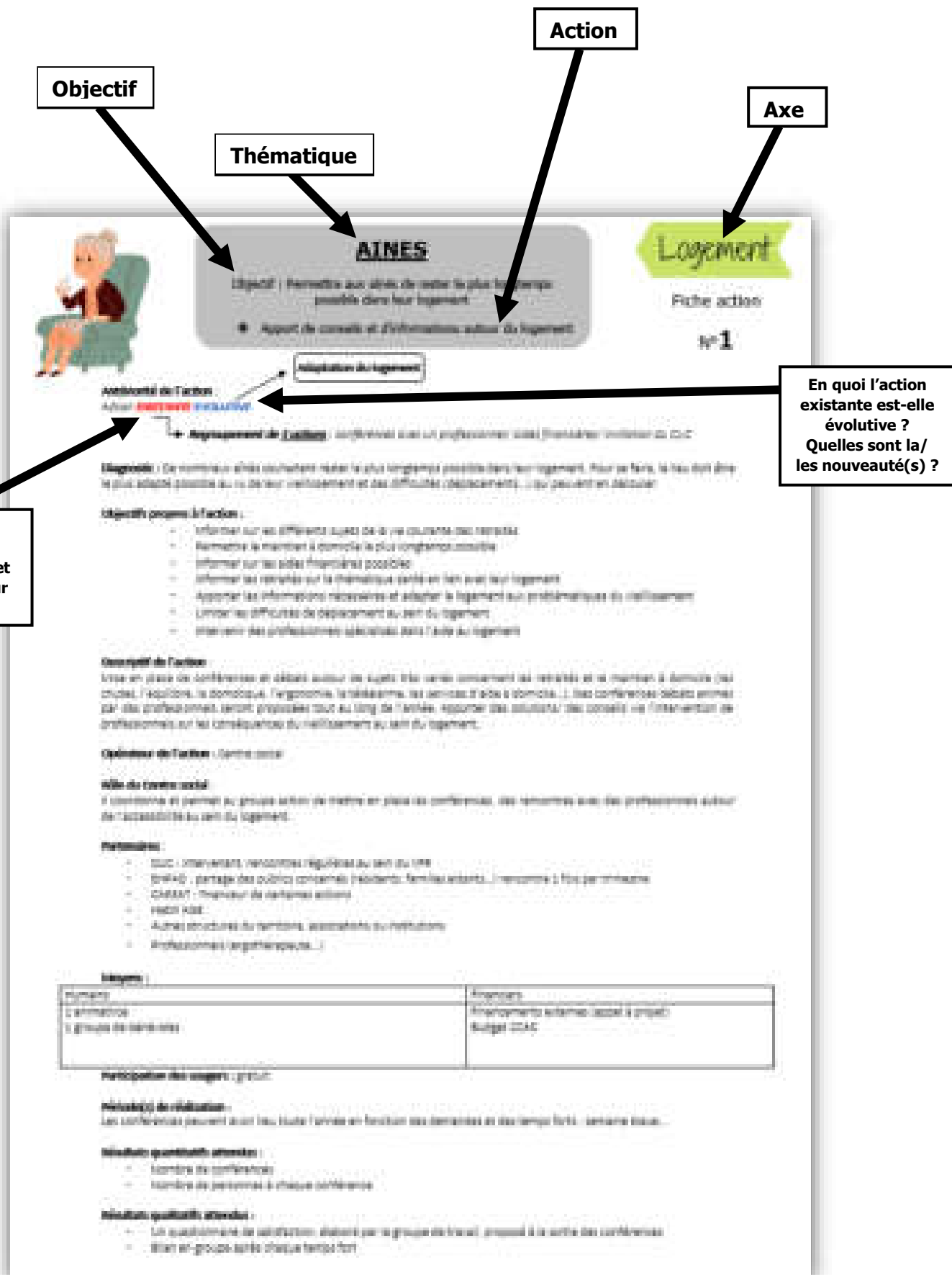
Axe transversal à prioriser :
Communication « aller vers »
= Notion de proximité

* Certaines actions ont été articulées ensemble pour + de cohérence

A. Projet global : thématiques et axes d'intervention

Ce projet se décline en 5 thématiques et 1 axe transversal, celui de la communication.

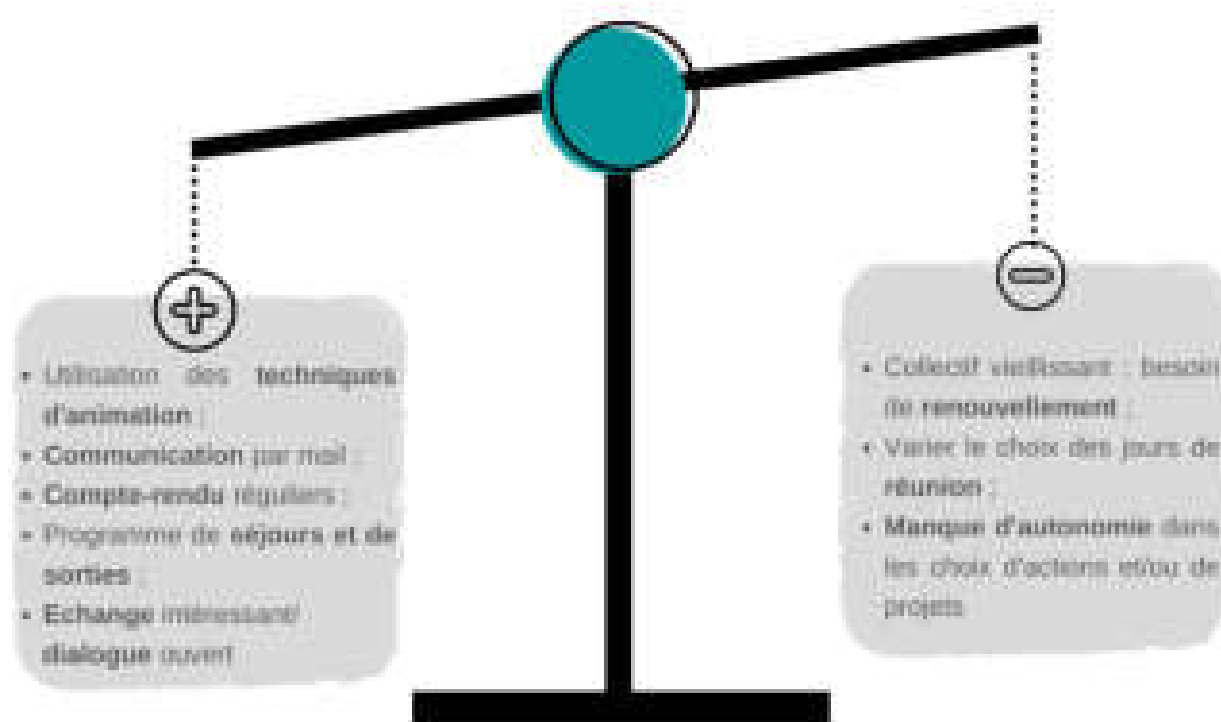
Matrice d'une fiche action :



1) Thématique « Aînés » : axes, objectifs, actions

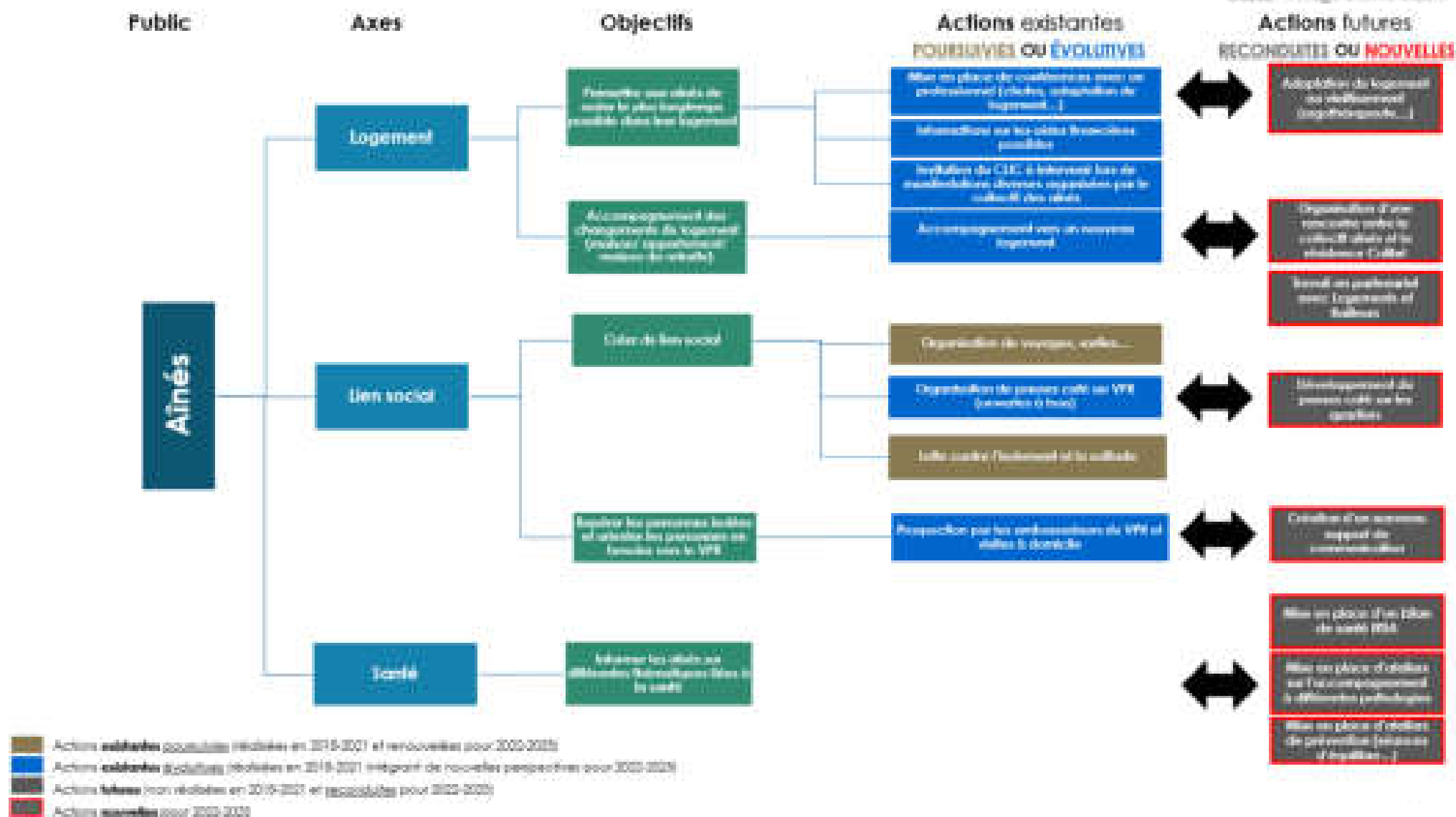
Ce groupe, composé de 28 membres pour la majorité permanents, s'est réuni une fois par trimestre soit 4 réunions annuelles pour élaborer et mettre en place des actions. Dans le but d'approfondir certains axes de travail, plusieurs groupes actions de 4-5 personnes se créent en fonction des thématiques ou des projets. Ce collectif a fait ses preuves depuis sa création, nous pouvons le confirmer avec la durée moyenne des membres qui varie entre 4 et 10 ans.

Afin de mesurer le fonctionnement du collectif, de favoriser l'expression des membres et d'identifier les points de vigilance, un bilan par questionnaire a été mené par la coordinatrice et le référent des aînés. 26 personnes sur les 28 y ont répondu.



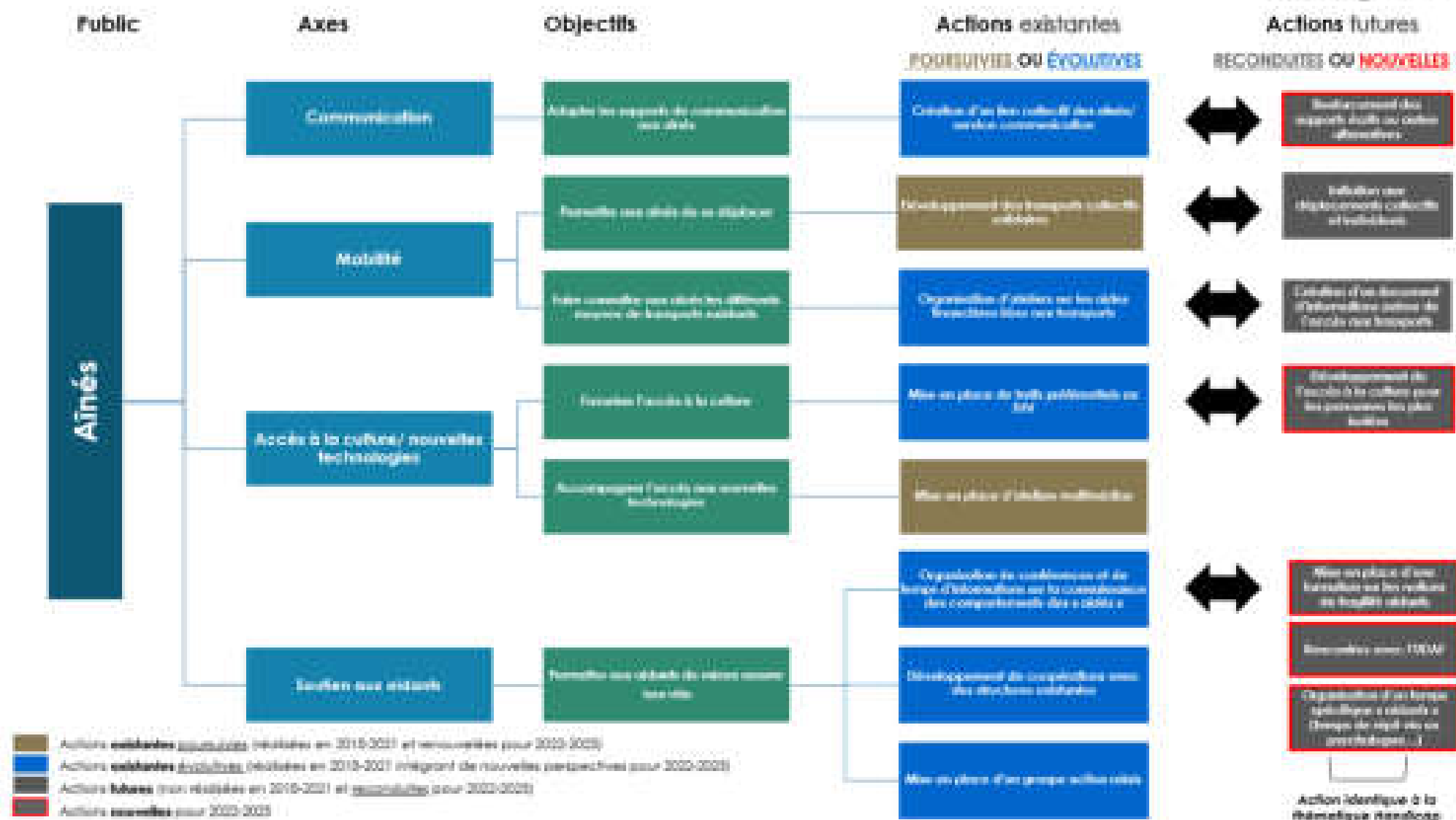
Le collectif a fait preuve de réflexions en proposant de nombreuses améliorations pour les 4 années à venir. La situation sanitaire n'a pas fragilisé le dynamisme du groupe, 22 membres sur 26 sont favorables à continuer dans ce collectif dont 3 en distanciel et 4 ont décidés de se retirer.

7 thématiques ont été retenues pour ce nouveau projet : logement, lien social, santé, communication, mobilité, accès à la culture/ nouvelles technologies et soutien aux aidants. Les thématiques sont les mêmes que celles de l'ancien projet 2018-2021. Les actions ont cependant évolué incluant de nouvelles perspectives pour l'avenir.



✓ 16 actions réalisées et renouvelées
dont 12 évolutives

✓ 13 nouvelles actions et 2 reconduites
Total = 31 actions sur 2022/ 2025





✓ **16 actions réalisées et renouvelées**
dont **12 évolutives**

✓ **13 nouvelles actions et 2 reconduites**
Total = **31** actions sur 2022/ 2025



AINES

Objectif : Permettre aux aînés de rester le plus longtemps possible dans leur logement

Action : Apport de conseils et d'informations autour du logement

Logement

Fiche action

N°1

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Adaptation du logement

→ **Regroupement de 3 actions :** conférences avec un professionnel/ aides financières/ invitation du CLIC

Diagnostic : La majorité des aînés souhaite rester le plus longtemps possible dans leur logement. Pour se faire, le lieu doit être le plus adapté possible au vu de leur vieillissement et des difficultés (déplacements...) qui peuvent en découler.

Objectifs propres à l'action :

- Informer sur les différents sujets de la vie courante des retraités
- Permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible
- Informer sur les aides financières possibles
- Informer les retraités sur la thématique santé en lien avec leur logement
- Apporter les informations nécessaires et adapter le logement aux problématiques du vieillissement
- Limiter les difficultés de déplacement au sein du logement
- Faire intervenir des professionnels spécialisés dans l'aide au logement

Descriptif de l'action :

Mise en place de conférences et débats autour de sujets très variés concernant les retraités et le maintien à domicile (les chutes, l'équilibre, la domotique, l'ergonomie, la téléalarme, les services d'aide à domicile...). Des conférences débats animés par des professionnels seront proposées tout au long de l'année. Des solutions/ des conseils pourront être proposés via l'intervention de professionnels sur les conséquences du vieillissement au sein du logement.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne et permet au groupe action de mettre en place les conférences, des rencontres avec des professionnels autour de l'accessibilité au sein du logement.

Partenaires :

- CLIC : intervenant, rencontres régulières au sein du VPR
- EHPAD : partage des publics concernés (résidents, familles aidants...) rencontre 1 fois par trimestre
- CARSAT : financeur de certaines actions
- Habit'AGE
- Autres structures du territoire, associations ou institutions
- Professionnels de l'habitat (ergothérapeute...)

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 groupe de bénévoles	Financements externes (appel à projet) Budget CCAS

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation :

Les conférences peuvent avoir lieu toute l'année en fonction des demandes et des temps forts : semaine bleue...

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de conférences
- Nombre de personnes à chaque conférence

Résultats qualitatifs attendus :

- Un questionnaire de satisfaction, élaboré par le groupe de travail, proposé à la sortie des conférences
- Bilan en groupe après chaque temps fort



AINES

Objectif : Accompagner vers des changements de logements

Action : Accompagnement vers un nouveau logement

Logement

Fiche action

N°2

Rencontres avec de nouveaux partenaires

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

→ **1 action** : Temps d'échange entre les aînés et les structures existantes

Diagnostic : Il est nécessaire de proposer un accompagnement aux aînés lorsqu'ils souhaitent changer de logement. En effet, les personnes quittent leur domicile de plus en plus tard pour se diriger vers des résidences autonomie, EHPAD, Foyers logements.... Le changement est parfois mal vécu s'il n'est pas anticipé, il faut que ce soit un choix réfléchi.

Objectifs propres à l'action :

- Accompagner les changements de logement et répondre aux questionnements des habitants
- Communiquer sur la résidence Colibri et les différents projets d'habitats à destination des aînés sur la commune et ce qu'elle propose en termes de logements
- Faciliter l'adaptation en résidence
- Rencontrer de nouveaux partenaires (Résidence Colibri, Logements et Bailleurs...)

Descriptif de l'action :

Présentation aux aînés de la résidence Colibri et connaissance des logements proposés pour les seniors en location
Apporter des informations sur les logements en location et le fonctionnement des bailleurs

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Organiser des sessions d'informations sur l'ouverture de la résidence Colibri, les actions proposées et faciliter les échanges avec d'autres types de logements (EHPAD, Résidences, Foyers...)

Partenaires :

Professionnels autour des logements et des bailleurs
Résidence Colibri
EHPAD du territoire...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice Le groupe de travail	Prestations des professionnels

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de séances
- Nombre de participants

Résultats qualitatifs attendus :

- Qualité des échanges
- Bilan du groupe après chaque séance



AINES

Objectif : Créer du lien social

Action : Organisation de voyages, sorties, ateliers...

Lien social

Fiche action

N°3

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Nous constatons un vieillissement de la population et une augmentation des personnes seules. De plus en plus de personnes ne peuvent plus conduire leur véhicule ou n'ont pas de moyen de transport. Les personnes souffrent de solitude et sont demandeuses de temps d'échanges, de sorties, de voyages en groupe afin de rencontrer de nouvelles personnes.

Objectifs propres à l'action :

- Créer du lien social entre les retraités
- Permettre aux retraités d'être « responsables » : « acteurs de sa sortie »
- Rompre la solitude
- Permettre aux personnes sans véhicule de partir en vacances à moindre coût

Descriptif de l'action :

Organisation d'un voyage de découverte d'une région française sur 8 jours, ainsi qu'un court séjour de 2 jours. Mise en place de sorties à la journée ou à la demi-journée. Mise en place de découvertes locales sur l'agglomération angevine et sur le territoire. Un programme est proposé à tous les retraités de la commune sur un an par le groupe action. Les sorties et voyages sont accompagnés par une animatrice. Les découvertes locales se font parfois en autonomie.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Le centre social coordonne le groupe action. L'animatrice aide les retraités dans leurs recherches de lieux, tarifs... Le centre social prend les inscriptions et signe les contrats nécessaires. Il est le garant avec le comité de pilotage du respect des objectifs. Une animatrice accompagne les sorties et voyages.

Partenaires :

Les différents professionnels du Village Pierre Rabhi, les associations locales et/ou les commerces ou artistes locaux, les structures d'hébergement, la Ville, le THV, les autocaristes...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 groupe de bénévoles Si besoin 1 vacataire (séjours)	Le CCAS Les aînés par leur participation

Participation des usagers : chaque participant paye le prix de revient. Une aide du CCAS peut être allouée en fonction des revenus. Le CCAS prend en charge le coût de l'animatrice et le/ la vacataire pour les voyages.

Période(s) de réalisation : programme distribué en janvier/ février, inscriptions en février et début des sorties en mars. Programme à l'année civile. Minimum une date par mois.

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de personnes à participer aux actions
- Nombre de nouvelles personnes chaque année
- Nombre des sorties/ séjours proposés

Résultats qualitatifs attendus :

- Un questionnaire est proposé aux retraités après chaque séjour
- Un bilan informel est fait régulièrement par le groupe action et des adaptations au programme peuvent être mises en place au cours de l'année



AINES

Objectif : Créer du lien social

Action : Organisation de pauses café au VPR et sur les quartiers...

Lien social

Fiche action

N°4

Développement de pauses café sur les quartiers

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

→ **1 action** : Organisation de pauses café au VPR

Diagnostic (problématique du territoire) : Afin de lutter contre la solitude et l'isolement des aînés notamment, des pauses-café sont proposées au sein du VPR à destination des habitants. Au fil du temps, un besoin a été ressenti, celui de proposer ce même type d'atelier mais hors du VPR c'est-à-dire sur les quartiers de Saint Barthélémy d'Anjou.

Objectifs propres à l'action :

- Lutter contre la solitude et l'isolement
- Favoriser l'accessibilité en allant vers les habitants
- Permettre aux habitants de se rencontrer régulièrement, d'échanger, de faire partie d'un groupe et du créer du lien social et de la solidarité
- Ecouter, soutenir et orienter les usagers vers des actions portés par le VPR et la commune
- Rendre l'utilisateur acteur de ces temps

Descriptif de l'action :

Les pause-café sont des temps de rencontres où l'utilisateur est libre de venir quand il veut et dans la durée de temps qui lui convient. Les bénéficiaires viennent de façon informelle sans inscriptions. Les bénévoles participent à l'élaboration de cette action. Ils sont cooptés par le bouche-à-oreille ou sont d'anciens bénéficiaires.

Proposer sur le territoire des pauses-café en favorisant la démarche aller vers les aînés

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Coordonner et encadrer l'action. Soutenir les bénévoles dans leurs missions d'accueil.

Trouver des lieux où organiser les pauses-café (associations de quartiers...) et communiquer sur l'action

Partenaires :

Associations de quartiers...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 groupe de bénévoles	

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation :

Environ 10 personnes / pause-café se présentent (habitants de la commune)

Nombre de séances : 2 */ semaine

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'échanges et de personnes à y assister
- Nombre de personnes relayées vers le VPR

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans pourront être faits à la suite de chaque intervention



AINES

Objectif : Créer du lien social

Action : Lutte contre l'isolement et la solitude

Lien social

Fiche action

N°5

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** **POURSUIVIE**

Diagnostic : Les aînés peuvent être sujets à différentes situations d'isolement et de solitude. Il est nécessaire de renforcer notre démarche d'aller vers ces habitants et en fonction des besoins exprimés.

Objectifs propres à l'action :

- Repérer les personnes isolées
- Permettre aux personnes souffrant de solitude d'être visitées, de fréquenter des animations et d'aller vers des lieux ressources
- Rompre l'isolement

Descriptif de l'action :

Une personne est repérée par les visiteurs « ambassadeurs du VPR » et/ ou peut être visitée. Une première rencontre se fait entre l'animatrice, 1 bénévole visiteur et le demandeur pour faire connaissance et se mettre en relation. Le visiteur et le visité se mettent ensuite d'accord sur un rendez-vous tous les 15 jours (+ ou -) pour partager un moment au domicile du visité. Un règlement est signé entre les trois parties et un point régulier est fait entre l'animatrice et le bénévole d'une part et l'animatrice et le visité d'autre part.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Coordonner l'action et le groupe action, Former les bénévoles qui assurent les visites, créer des espaces d'expressions

Partenaires :

Le CLIC qui peut apporter des éclairages techniques et financiers sur certaines situations, les voisins, les professionnels du VPR, la MDS

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 groupe de bénévoles	

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation :

Une visite tous les 15 jours est effectuée par les bénévoles soit 2*/ mois
Rencontre tous les semestres avec les visiteurs

Résultats quantitatifs attendus :

- Constitution du groupe, fréquence, contenu des visites...

Résultats qualitatifs attendus :

- Qualité des échanges
- Retours des visités et des visiteurs



AINES

Objectif : Repérer les personnes isolées et orienter celles en besoins vers le VPR

Action : Visites en porte à porte et nouvel outil de prospection par les ambassadeurs du VPR

Lien social

Fiche action

N°6

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Création d'un nouveau support de communication

➔ **1 action :** Prospection par les ambassadeurs du VPR et visites à domicile

Diagnostic : Ce dispositif est né de la catastrophe historique liée à la canicule de 2003 qui a déclenché une prise de conscience collective sur la problématique de l'isolement. En effet, des visiteurs volontaires se déplacent vers les habitants et c'est ce qui permet d'identifier plus facilement les personnes et/ ou les situations d'isolement, de solitude ou de précarité. A ce jour, il leur manque un support de communication décrivant précisément les actions du Village Pierre Rabhi et ce qu'elles pourraient leur apporter.

Objectifs propres à l'action :

- Représenter le VPR « hors les murs » vers tous les habitants de la commune
- Contacter tous les habitants de Saint-Barthélemy-d'Anjou, repérer les situations d'isolement et se faire connaître
- Faire le lien entre les personnes repérées et la professionnelle en lien avec cette thématique, pour bien les orienter vers les structures compétentes
- Rompre l'isolement des personnes
- Identifier les personnes susceptibles d'avoir besoin d'un ou plusieurs services du CCAS
- Permettre si besoin l'inscription au registre plan canicule/ grand froid/ covid

Descriptif de l'action : Les visites se font par binômes mixtes interchangeables de façon totalement autonome. Les dates des visites sont "fixées" entre les bénévoles eux-mêmes. Au début de chaque visite, le binôme se retrouve au VPR et prévient le (la) secrétaire, du quartier de la prospection. Le (la) secrétaire prévient alors la mairie (au cas où une personne "visitée" et méfiante se renseignerait sur la "légalité" de cette démarche). Ensuite, le « porte à porte » commence. En cas d'absence, un prospectus est laissé informant du passage et son but. Puis, un nouveau besoin est mis en avant par les ambassadeurs du VPR (visiteurs), celui de créer un livret du VPR qu'ils pourraient diffuser et communiquer lors de leurs prochaines visites sur le territoire. Des temps de formation et d'échanges entre bénévoles ont lieu régulièrement pour accompagner la démarche.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Coordonner l'action et le groupe action, former les bénévoles qui assurent les prospections, créer le support à diffuser aux habitants

Partenaires :

Le CLIC, les bailleurs sociaux et gardiens d'immeubles, les voisins, les professionnels du VPR, la MDS qui peuvent repérer également des situations d'isolement

Moyens :

Humains	Financiers
1 Animatrice 1 groupe de bénévoles	

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : Toute l'année en fonction des disponibilités des bénévoles – excepté durant les vacances scolaires. Un ou deux passages par mois en moyenne. Les visites se font les après-midis, entre 14H00 et 17H00, du lundi au vendredi,

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de participants aux actions avant/ après la distribution des livrets
- Nombre de livrets distribués
- Constitution du groupe, fréquence, contenu des visites...

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans pourront être faits à la suite de chaque visite avec les personnes isolées et les visiteurs



AINES

Objectif : Informer les aînés sur différentes thématiques liées à la santé

Action : Mise en place d'ateliers sur l'accompagnement à différentes pathologies...

Santé

Fiche action

N°7

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Le collectif souhaite porter une attention sur l'accompagnement à différentes pathologies (Alzheimer, Parkinson...), ne pas seulement expliquer ce que signifient ces maladies mais développer la notion d'accompagnement qui en découle auprès d'une personne malade.

Objectifs propres à l'action :

- Améliorer leurs connaissances autour des pathologies
- Apporter des conseils pour mieux accompagner les personnes souffrant de ces pathologies

Descriptif de l'action :

- Apporter des informations via des associations, des retours d'expériences... sur des questions telles que : Comment accompagner une personne touchée par une telle pathologie ? L'accompagnement est-il différent entre les pathologies ?... Proposer des ateliers explicatifs en faisant intervenir des associations (ex : France Alzheimer, Parkinson 49...).

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Associations...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice Le groupe de travail	Prestations des professionnels

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'échanges et de personnes à y assister

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans pourront être faits à la suite de chaque intervention



AINES

Objectif : Informer les aînés sur différentes thématiques liées à la santé

Action : Mise en place d'ateliers de prévention

Santé

Fiche action

N°8

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Dans un objectif d'amélioration du bien-être et de la sécurité de la personne âgée et/ ou en situation de handicap, des ateliers de prévention peuvent être proposés. Des moments d'échanges et de convivialité où des conseils sont délivrés pour préserver sa santé.

Objectifs propres à l'action :

- Donner des clés d'éducation à la santé pour les seniors dans le but d'améliorer leur qualité de vie et préserver leur capital santé
- Prendre soin de soi
- Passer un moment convivial
- Apporter des conseils, un accompagnement
- Prévenir les problèmes de santé

Descriptif de l'action :

Mise en place d'ateliers autour de thématiques diverses en lien avec la santé, exemple : exercices physiques adaptées, nutrition, équilibre, sommeil, mémoire, relaxation, chutes, utilisation des produits d'entretiens...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Professionnels travaillant dans le domaine de la prévention autour des aînés... par exemple : Ateliers Vitalité MSA, IRSA, CDP49...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice Le groupe de travail	Prestations des professionnels

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de séances
- Nombre de participants

Résultats quantitatifs attendus :

- Qualité des échanges et des conseils apportés
- Nombre d'astuces apportées et réutilisées par les aînés



AINES

Objectif : Adapter les supports de communication aux aînés

Action : Lien collectif aînés/ service communication et renforcement des supports écrits ou autres alternatives

Communication

Fiche action

N°9

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Renforcement des supports écrits ou autres alternatives

→ 1 action : lien entre le collectif aînés et le service communication

Diagnostic : Suite au questionnaire, nous avons constaté qu'une majorité des aînés recevait principalement l'information sur le centre social via le bouche à oreille ou voie de presse. Celui-ci a donc besoin d'être adapté à ce public, de même que les autres. Le collectif souhaite renforcer la partie communication via des supports écrits ou réfléchir à d'autres alternatives dans le but de lutter contre la fracture numérique qui touche de nombreux aînés encore aujourd'hui.

Objectifs propres à l'action :

- Adapter les supports de communication aux aînés
- Renforcer les supports écrits
- Trouver de nouvelles alternatives

Descriptif de l'action :

Le collectif de l'ainé souhaite créer du lien avec le service communication de la ville. Des rencontres régulières pourraient se mettre en place afin de connaître les attentes de chacun en matière de communication dans le but de proposer des supports le plus adaptés à la tranche d'âge (supports écrits ou autres alternatives, par ex un stand sur le marché...).

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne le collectif des aînés et fait le lien avec le service communication

Partenaires :

Les différents professionnels du Village Pierre Rabhi et de la Ville, les associations locales relais des supports mis en place, le service communication de la ville

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 chargées de communication Des bénévoles	CCAS Service communication

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'échanges et de personnes à y assister
- Nombre de supports créés

Résultats qualitatifs attendus :

- La satisfaction des aînés
- Dans un an, un questionnaire pourra être adressé aux aînés fréquentant les animations afin de connaître par quel biais ils ont eu l'information

AINES

Objectif : Permettre aux personnes de se déplacer

Action : Développement du transport collectif solidaire

Mobilité

Fiche action

N°10

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le diagnostic de territoire démontre très clairement le vieillissement de la population Bartholoméenne. Beaucoup ont fait construire leur maison dans les années 60/70 et sont restés vivre à St Barthélémy d'Anjou. Les personnes souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur maison. Nous avons également de nombreuses personnes vivant seules sans moyen de locomotion. Suite au questionnaire, les retraités nous font part de leurs soucis de déplacement sur la commune et sur l'agglomération.

Objectifs propres à l'action :

- Permettre aux aînés de se déplacer vers le centre-ville de la commune et vers les services proposés.
- Rompre l'isolement
- Permettre de sortir tout en restant le plus longtemps dans son logement

Descriptif de l'action :

Des conducteurs bénévoles conduisent à tour de rôle le mini bus du CCAS. Ils vont chercher les personnes chez elles tous les mardis matin pour les amener vers le centre-ville afin qu'elles effectuent leurs courses (supermarché et jour de marché). Une réflexion sera menée par le groupe action transport solidaire pour proposer de nouveaux déplacements ou une nouvelle organisation si nécessaire.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne le groupe action, établit le planning des chauffeurs et prend les inscriptions des personnes bénéficiaires

Partenaires :

Le CLIC auprès de leurs publics, les différents professionnels du Village Pierre Rabhi et de la Ville, les associations locales

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 secrétaire 1 groupe de conducteurs bénévoles	Les passagers participent à hauteur de 1€ l'aller/retour Le CCAS pour l'entretien, les assurances et le carburant du véhicule

Participation des usagers : 1 euros le voyage aller / retour

Période(s) de réalisation :

1 transport par semaine / 2 ramassages/ transports

Résultats quantitatifs attendus :

- Augmentation du nombre de chauffeurs
- Nombre de nouveaux de bénéficiaires
- Nombre de déplacements

Résultats qualitatifs attendus :

- Tous les ans un questionnaire de satisfaction sera demandé aux personnes bénéficiaires
- Un bilan avec les chauffeurs est effectué tous les 6 mois



AINES

Objectif : Faire connaître aux aînés les différents moyens de transports existants

Action : Organisation d'ateliers sur l'accès aux transports et création d'un document d'informations

Mobilité

Fiche action

N° **11**

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Document d'informations/ Déplacements collectifs et individuels

→ **2 actions** : ateliers sur les aides financières liées aux transports, transports collectifs solidaires

Diagnostic : Nous avons sur la commune de nombreuses personnes vivant seules sans moyen de locomotion. Les retraités nous font part de leurs soucis de déplacement sur la commune et sur l'agglomération. L'utilisation des transports peut être facilitée grâce à des aides financières dont la plupart n'en ont pas connaissance.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître aux aînés les différents moyens de transports existants
- Permettre aux aînés de se déplacer sur l'agglomération angevine
- Faciliter l'autonomie aux retraités en créant un livret d'informations
- Favoriser leur connaissance sur les aides financières existantes

Descriptif de l'action :

Création d'un livret regroupant les informations sur l'accès aux transports sur la commune notamment les aides financières existantes (chèque mobilité, carte SNCF...), familiariser les habitants à l'utilisation des transports.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

La société IRIGO

Le pôle insertion du CCAS

Le collectif handicap

Le service communication pour la création du livret...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 groupe action	

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre d'activités mis en place

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans pourront être faits à la suite de chaque intervention



AINES

Objectif : Favoriser l'accès à la culture

Action : Développement de l'accès à la culture pour les personnes les plus isolées

Accès à la culture /
nouvelles technologies

Fiche action

N°12

Développement de l'accès à la culture

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

→ **1 action** : mise en place de tarifs préférentiels au THV

Diagnostic : La culture contribue également à la santé de la population, à son bien-être. En effet, participer à des activités de type artistiques par exemple peut lutter contre l'isolement.

Objectifs propres à l'action :

- Offrir à tous la possibilité d'accéder à des activités culturelles
- Lutter contre l'isolement
- Trouver des solutions de déplacements pour faciliter cet accès à la culture
- Modifier les représentations sur la culture de manière générale

Descriptif de l'action :

En lien avec différents partenaires (THV...), permettre aux personnes les plus isolées d'accéder à des activités culturelles : tarifs préférentiels, transports solidaires...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

THV, Médiathèque, Théâtre d'Angers, Cinéville, artistes locaux...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice Le groupe de travail	Prestations des professionnels

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre d'activités mis en place

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans pourront être faits à la suite de chaque intervention

AINES

Objectif : Accompagnement l'accès aux nouvelles technologies

Action : Mise en place d'ateliers multimédias

Accès à la culture/
nouvelles technologies

Fiche action

N°13

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le questionnaire proposé aux aînés a fait ressortir une demande sur les nouvelles technologies. Aujourd'hui de plus en plus de foyers se munissent d'un ordinateur, les démarches administratives se font par internet, les familles communiquent par internet...les aînés souhaitent s'informer, acheter du matériel et se former.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser l'accès des aînés aux nouvelles technologies
- Informer sur les moyens existants
- Faire de la prévention sur l'utilisation d'internet
- Permettre aux aînés de communiquer avec les jeunes générations (enfants, petits-enfants...)

Descriptif de l'action :

Un groupe action est en place et réfléchit à l'organisation des différents temps d'information.

Ceux-ci ont lieu sous la forme de conférences, d'initiation, de cours proposés par les associations bartholoméennes, d'échanges avec les populations plus jeunes....

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne le groupe action et achète si nécessaire du matériel.

Partenaires :

Les associations locales

Le pôle jeunesse du centre social

Moyens :

Humains	Financiers
Une animatrice Des bénévoles	Achat de matériel informatique Carsat/ Conférence des financeurs...

Participation des usagers : en fonction du projet et des services apportés

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de personnes à participer aux différentes actions
- Nombre de bénévoles impliqués dans le groupe action

Résultats qualitatifs attendus :

- Questionnaire de satisfaction à la fin des ateliers
- Bilan avec le groupe action



AINES

Objectif : Permettre aux aidants de mieux assurer leur rôle

Action : Organisation de conférences, de temps d'informations, de rencontres et de sensibilisation autour du soutien des aidants

Soutien aux aidants

Fiche action

N°14

Rencontre avec l'UDAF/ Formations sur les notions de fragilité/ Temps spécifique

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

→ **Regroupement de 3 actions :** conférences et temps d'informations/ coopérations/ groupe action relais

Diagnostic : Le CLIC de Loir à Loire propose de nombreux temps forts pour les aidants de maladies telles que Parkinson et Alzheimer. Le questionnaire adressé aux aînés fait ressortir une demande de temps fort proposés aux aidants dans leur globalité et notamment aux aidants de personnes vieillissantes. Ces conférences ou temps d'information sont demandés autour de différentes thématiques telles que : les gestes physiques, la connaissance des comportements....

Depuis quelques années, le terme « aidant » est mis en avant. Accompagner les personnes en difficultés (maladies, aînés, handicap...) conduit certains aidants à souffrir d'isolement, d'épuisement mais encore d'un manque de reconnaissance. Il est nécessaire de les soutenir en leur proposant des rencontres avec des professionnels ayant des connaissances dans ce domaine, par exemple l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Objectifs propres à l'action :

- Permettre aux aidants de mieux assurer leur rôle
- Apporter un soutien aux aidants
- Apporter des informations/ conseils/ solutions
- Intervenir l'UDAF sur cette thématique aidants
- Proposer une sensibilisation sur les signes de fragilité

Descriptif de l'action :

Le CLIC/ la MAIA/ l'UDAF propose déjà de nombreuses actions sur le territoire concernant cette thématique. Le centre social pourra être le relais de l'information. Un groupe action existe, fait des propositions et développe des partenariats avec les structures existantes. Il est le relais des actions mises en place.

Mise en place de formations sur les notions de fragilité, organisation de rencontres avec l'UDAF, proposer des temps de répit aux aidants de la commune...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne les projets du groupe action

Il est le relais entre le groupe actions et les différents partenaires

Partenaires :

CLIC

Résidence autonomie « Bon Air »

UDAF

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice Des bénévoles	En fonction des intervenants

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'échanges et de personnes à y assister

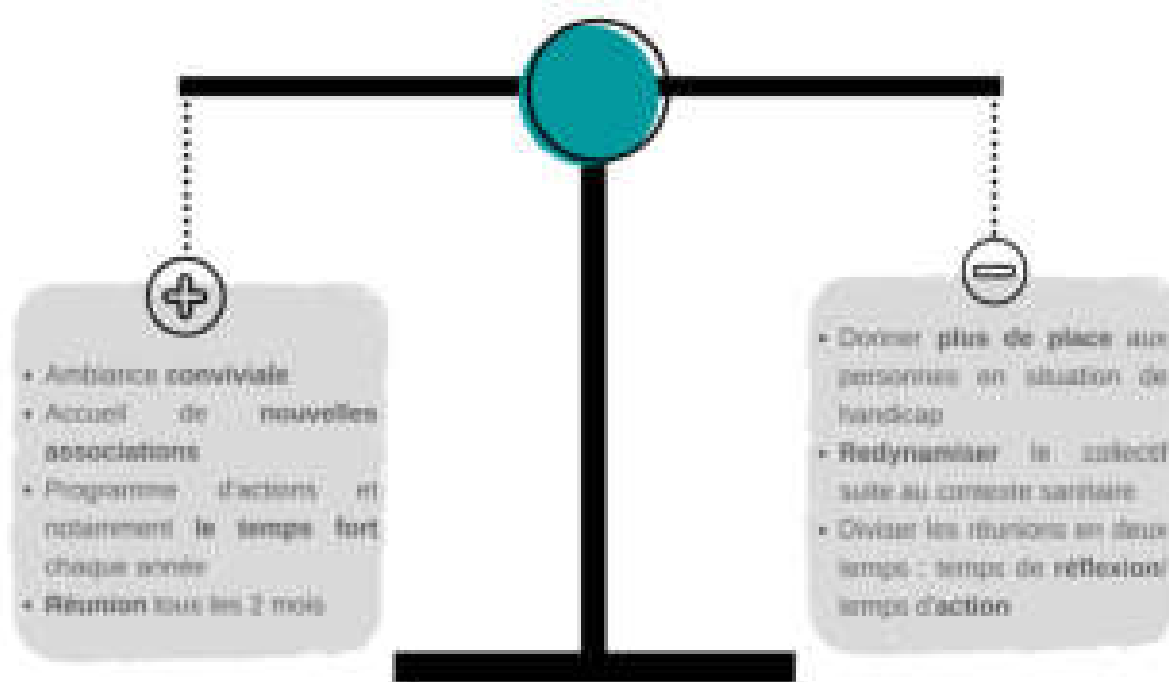
Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans pourront être faits à la suite de chaque intervention

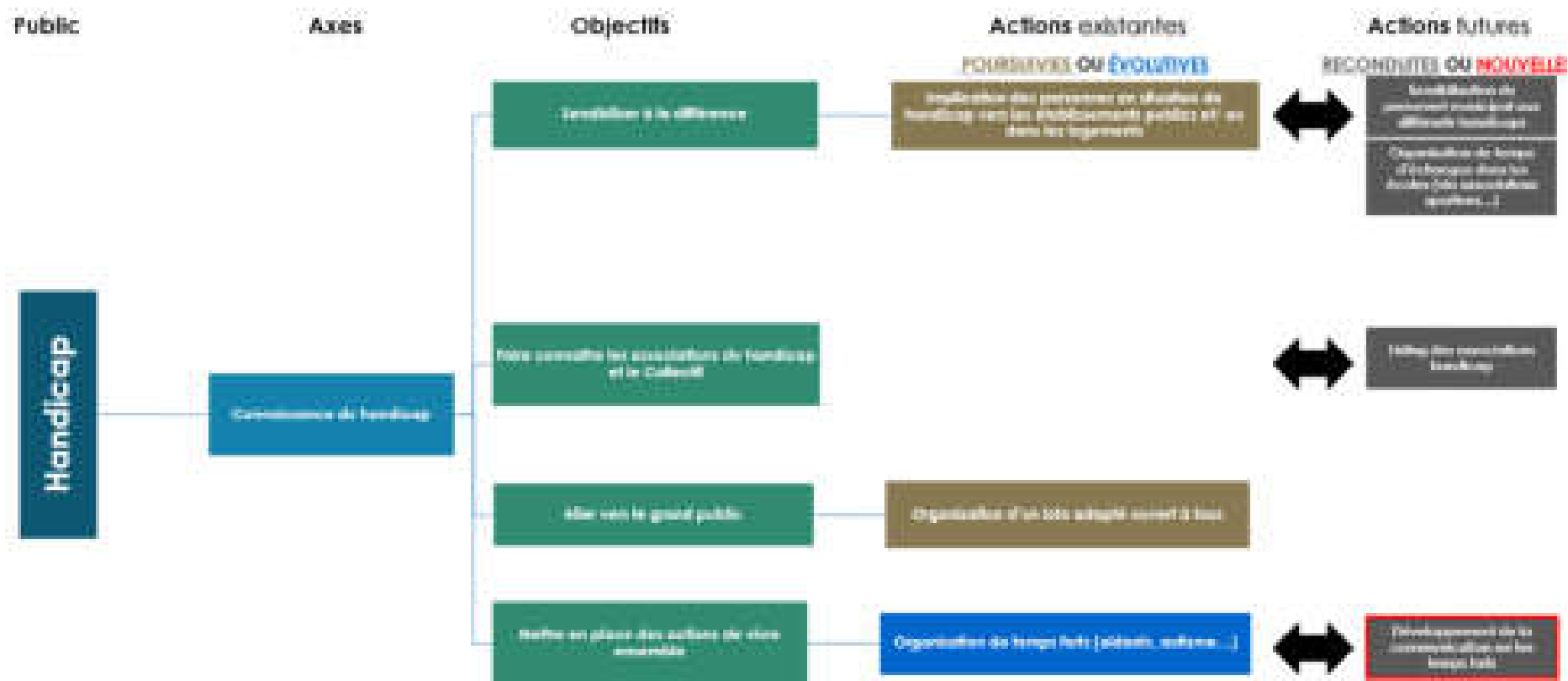
2) Thématique « Handicap » : axes, objectifs, actions

Malgré les difficultés, le collectif « handicap » a su rebondir et être créatif au cours de ces dernières années. La semaine du handicap qui s'est déroulée en 2019 basée sur le thème de l'autisme a permis aux membres de recruter de nouvelles associations au sein du collectif. Cette année, c'est au tour du thème des aidants mêlant à la fois des représentations, des conférences, des soirées intergénérationnelles (incluant la présence de jeunes) ... toujours dans l'optique que ces temps servent à délivrer des connaissances autour d'un thème en particulier et apporter des conseils aux habitants vivant cette situation.

Une bonne ambiance émane entre les membres du collectif : *« on se sent bien au collectif chacun peut s'exprimer en toute confiance », « on s'épaulé entre association et la confiance est mutuelle » mais encore « que l'on soit président d'association, professionnel ou habitant, chaque parole est importante et respectée ».*

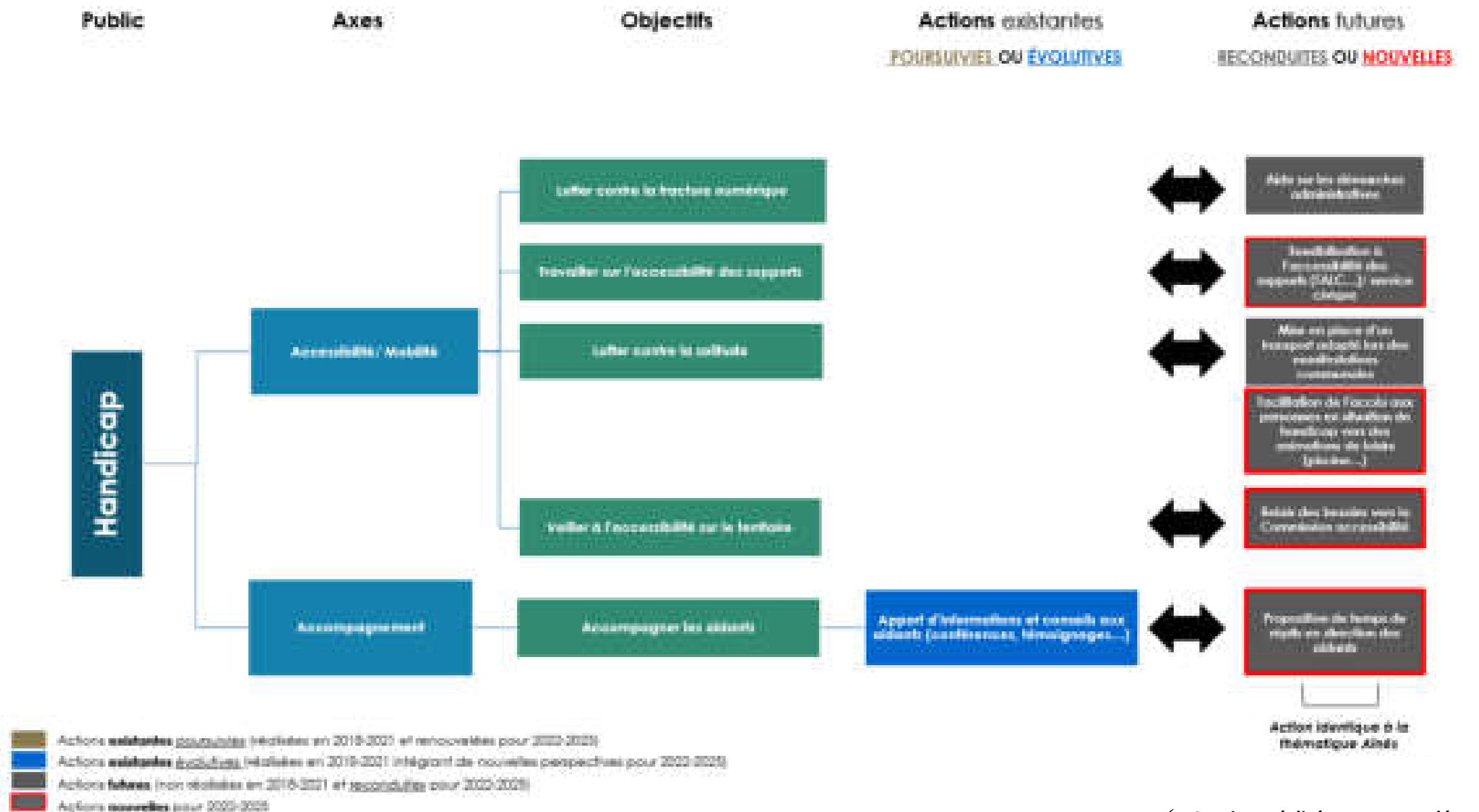


3 thématiques ont été retenues pour ce nouveau projet : connaissance du handicap, accessibilité/ mobilité et accompagnement. En comparaison avec les axes travaillés lors du dernier bilan, l'accessibilité et la mobilité ont été regroupées et la communication a été enlevée. La notion de communication, nous pouvons la retrouver désormais dans l'axe « connaissance du handicap » concernant l'organisation des temps forts sur la commune.



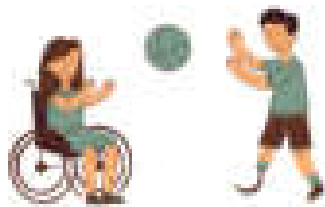
- Actions existantes continues (réalisées en 2019-2021 et renouvelées pour 2022-2025)
- Actions existantes évolutives (réalisées en 2019-2021 intégrant de nouvelles perspectives pour 2022-2025)
- Actions futures (non réalisées en 2019-2021 et prévues pour 2022-2025)
- Actions nouvelles pour 2022-2025

- ✓ 4 actions réalisées et renouvelées dont 2 évolutives
 - ✓ 5 nouvelles actions et 5 reconduites
- Total = 14 actions sur 2022/ 2025



✓ 4 actions réalisées et renouvelées
dont 2 évolutives

✓ 5 nouvelles actions et 5 reconduites
Total = 14 actions sur 2022/ 2025



HANDICAP

Objectif : Sensibiliser à la différence

Action : Sensibilisation du personnel municipal à l'accueil des personnes en situation de handicap

Connaissance du handicap

Fiche action

N°1

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : Cette action avait été proposée en 2014 au personnel municipal. Le bilan avait été très positif à la fois pour le personnel municipal que se sentait plus à l'aise sur l'accueil des personnes handicapées et pour les associations qui avaient pu échanger et présenter leur action. Les associations souhaitent renouveler l'action car des nouvelles personnes ont été recrutées sur des postes d'accueil.

Objectifs propres à l'action :

- Sensibiliser sur les différences
- Changer l'image du handicap
- Permettre un meilleur accueil sur les structures municipales
- Permettre au personnel d'avoir une meilleure approche de la personne handicapée

Descriptif de l'action :

Organisation de formation proposée sur deux jours au personnel municipal pouvant accueillir du public. Sensibilisation faite par les différentes associations représentées au collectif et par d'autres associations afin de présenter l'ensemble des handicaps (psychique, moteur, sourd, non voyant...)

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne l'action, invite les associations, interpelle le service RH

Partenaires :

Les associations

Le service RH de la ville

UNAFAM, APF, Kypseli, Surdi49...

Moyens :

Humains	Financiers
Une animatrice Des bénévoles formateurs	Subvention du CCAS

Participation des usagers : gratuit

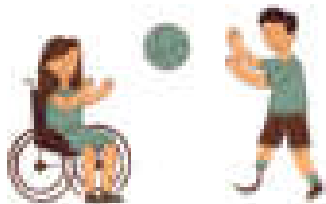
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

Nombre de personnel municipal formé

Résultats qualitatifs attendus :

Un bilan sera fait en fin de formation



HANDICAP

Objectif : Sensibiliser à la différence

Action : Organisation de temps d'échanges dans les écoles de la commune

Commission du handicap

Fiche action

N°2

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : Depuis sa création le collectif handicap souhaite sensibiliser les enfants aux handicaps. Différents temps forts sont organisés dans les écoles primaires : échanges lors des déjeuners, temps de jeu, collecte de bouchons plastique. Ces animations sont en sommeil depuis 3 ans. Le collectif souhaite les reconduire et les étendre aux l'établissement du secondaire (collège, MFR...).

Objectifs propres à l'action :

- Changer l'image du handicap
- Sensibiliser sur les différences

Descriptif de l'action :

Mise en place de temps d'échange : déjeuner en commun, initiation aux sports adaptés, jeux en commun...dans les écoles primaires de la commune sur les temps périscolaire. Travail initié avec les animateurs des TAP.

Mise en place de temps d'échange et de sensibilisation au collège, à la MFR... Une prise de contact sera faite avec les professionnels des établissements pour établir les modalités

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne le groupe action et est le relais des institutions (collège animateur service EES)

Partenaires :

Le service Education Enfance et Sport de la commune

Le collège de la Venaiserie

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice Les professionnels des structures 1 coordinateur TAP	

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation :

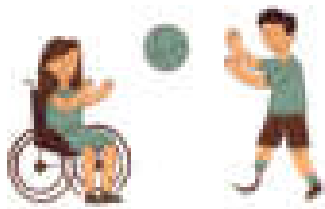
La périodicité des échanges sera en fonction des projets et des établissements

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de partenaires
- Nombre de temps d'échanges

Résultats qualitatifs attendus :

- Des questionnaires de satisfaction seront adressés aux différents professionnels suite aux temps d'échange.
- Les bénévoles des associations et les personnes handicapées feront un bilan après chaque échange



HANDICAP

Objectif : Faire connaître les associations du handicap et le collectif

Action : Listing des associations dans le champ du handicap

Connaissance du handicap

Fiche action

N°3

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : Le bilan du dernier projet fait ressortir que les associations « handicap » existantes sur le territoire souhaitent se faire connaître du grand public et des personnes en situation de handicap. De plus les professionnels de santé, de soins, n'ont pas forcément le réflexe de diriger les personnes vers les associations.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître les associations du handicap et du collectif aux professionnels de santé
- Aller vers le grand public

Descriptif de l'action :

Edition d'un listing des associations liées aux handicap sur le territoire.

Publier ce listing sur le site internet de la ville de saint Barthélemy, sur l'onglet handicap du village Pierre Rabhi.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne le groupe action et fait le relais avec le service communication

Partenaires :

Le service communication

Les associations

Cap Handi Forum...

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice 1 chargé de communication	L'édition du listing

Participation des usagers : gratuit

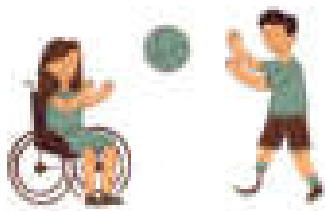
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'associations listées

Résultats qualitatifs attendus :

- Connaissance des associations et de leurs missions par les habitants



HANDICAP

Objectif : Aller vers le grand public

Action : Loto adapté

Commerce du handicap

Fiche action

N°4

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : Les associations des personnes en situation de handicap expriment le besoin de temps d'échanges et de connaissance entre valides et non valides. Depuis 2005, le collectif handicap travaille sur la commercialisation d'un jeu de loto en braille et en gros caractère le : LOTONOMIE. Ce jeu est commercialisé depuis 2016. Parallèlement afin de faire connaître l'action le collectif handicap propose tous les ans un loto adapté à tous, géré par l'association Jouons Ensemble issue et créée par le collectif.

Objectifs propres à l'action :

- Aller vers le grand public
- Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie de la cité ;
- Développer le partenariat avec les structures de vie et de travail ;
- Permettre à tous valides ou non de se retrouver sur un temps festif ;

Descriptif de l'action :

Un loto adapté à tous valides, non valides, non voyant, sourd et mal entendant est proposé à la population un dimanche par an. Les chiffres sont affichés sur un écran. Le rythme de la séance est plus lent. Le Lotonomie (jeu en braille) est à disposition.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne le groupe action, il participe à l'installation de la salle, il co-anime l'après-midi et vient en soutien à l'association Jouons Ensemble.

Partenaires :

Les associations du collectif handicap pour la recherche de lots et la gestion du loto

Moyens :

Humains	Financiers
Une animatrice Des bénévoles pour l'installation et l'animation Des bénévoles pour la buvette 1 secrétaire (demande des lots)	Achat de lots

Participation des usagers : achat des cartons de loto

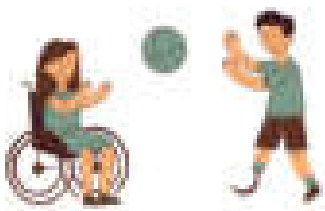
Période(s) de réalisation : Une fois par an un dimanche

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de personnes présentes lors du loto et notamment nombre de personnes en situation de handicap
- Bénéfices sur les ventes

Résultats qualitatifs attendus :

- Un bilan est fait par le groupe action après la manifestation
- Satisfaction des personnes présente, ambiance, jeu, échanges....
- Une prise en charge globale de l'action par l'association « Jouons ensemble » (association de gestion du Lotonomie)



HANDICAP

Objectif : Mettre en place des actions de vivre ensemble

Action : Organisation de temps forts et développement de la communication

Communes du handicap

Fiche action

N°5

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Développement de la communication

→ **1 action** : organisation de temps forts (aidants, autisme...)

Diagnostic : Depuis plusieurs années le collectif handicap et les associations le représentant mettent en place des animations destinées au grand public. Les personnes en situation de handicap ont en effet besoin d'aller vers le grand public afin de faire changer le regard sur le handicap. De ce fait, il est nécessaire de communiquer autour de ces animations pour toucher le plus de personnes.

Objectifs propres à l'action :

- Sensibiliser sur la différence
- Aller vers le grand public

Descriptif de l'action :

Organisation de temps forts depuis quelques années selon la thématique choisie chaque année (aidants, autisme...) à travers des conférences, des temps d'échanges, des ateliers... Développer la communication autour de ces temps forts sur la commune pour sensibiliser le plus grand monde. Mettre en place des représentations grand public (ex : théâtre forum...) sur des lieux connus de la commune : locaux du VPR, THV, parc de l'Europe...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Les associations et bénévoles du collectif handicap
Les commerces locaux
Les associations locales dans le domaine du handicap
Les services municipaux

Moyens

Humains	Financiers
1 animatrice	Subventions selon les projets
Les professionnels des structures	

Participation des usagers : Gratuité

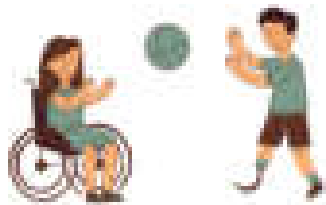
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'animations/ temps forts
- Nombre de personnes à participer aux animations/ temps forts

Résultats qualitatifs attendus :

- Retour du public
- Satisfaction des animations/ temps forts mis en place



HANDICAP

Objectif : Travailler sur l'accessibilité des supports

Action : Sensibilisation à l'accessibilité de supports

Accessibilité
Mobilité

Fiche action

N°6

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : L'accessibilité des personnes en situation de handicap sur le territoire passe par différents canaux dont celui de la communication. Les supports écrits et informatiques à destination des habitants doivent être compris et accessibles à tous.

Objectifs propres à l'action :

- Sensibiliser le collectif et le VPR en général autour de l'accessibilité des supports
- Développer les documents FALC (Facile à Lire et à Comprendre) avec un langage compréhensible par tous
- Proposer des supports de communication adaptés pour tous les publics

Descriptif de l'action :

Travailler sur cette thématique avec par exemple un intervenant en service civique, échanger avec le collectif, se documenter sur cette notion d'accessibilité et améliorer les supports déjà présents puis en créer de nouveaux.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Associations du territoire dans le domaine du handicap (APF, Adapei, Kypseli...)

Moyens

Humains	Financiers
1 coordinatrice	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

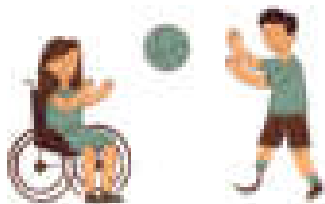
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de supports accessibles
- Nombre de participants
- Nombre de temps d'informations

Résultats qualitatifs attendus :

- Pertinence des supports mis en place
- Retours de personnes en situation de handicap



HANDICAP

Objectif : Lutter contre la solitude

Action : Mise en place d'un transport adapté lors des manifestations communales

Accessibilité/
Mobilité

Fiche action

N°7

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : les associations du collectif handicap nous font remonter qu'il n'existe pas de transport pour les manifestations municipales qui se déroulent le week-end. Lors du loto adapté un transport est proposé sauf pour les personnes à mobilité réduite.

Objectifs propres à l'action :

- Développer le transport solidaire
- Rendre accessible le transport solidaire aux personnes à mobilité réduite
- Favoriser l'accès aux manifestations
- Rechercher des solutions adaptées ou en créer des nouvelles

Descriptif de l'action :

Organisation pour les manifestations communales de transports via les chauffeurs du transport solidaire. Etudier la faisabilité d'adapter le mini bus pour le transport des personnes à mobilité réduite. Communiquer sur le transport solidaire via les associations locales.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne l'action et la finance

Partenaires :

Associations locales, prestataires (Mouv'Irigo, Titifloris...)

Maison Départementale de l'Autonomie (démarches financières)

Moyens :

Humains	Financiers
1 animatrice	Aménagement du mini bus ou location d'un mini bus adapté

Participation des usagers : A convenir avec le collectif

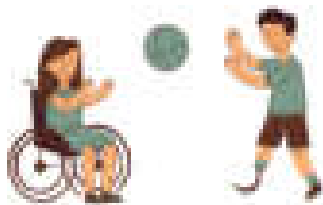
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'habitants ayant bénéficié de cette aide
- Nombre d'habités
- Nombre de chauffeurs

Résultats qualitatifs attendus :

- Retour des chauffeurs et des bénéficiaires
- Démarche aller vers renforcée



HANDICAP

Objectif : Lutter contre la solitude

Action : Facilitation de l'accès aux personnes en situation de handicap vers des animations de loisirs

Accessibilité
Mobilité

Fiche action

N°8

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap passe par rendre accessible le territoire et de ce qu'il peut proposer en termes de loisirs, sports... Des personnes en situation de handicap ont fait remonter le besoin de faciliter leur accès à des animations de loisirs non adaptées à ce jour à tous publics de type piscine...

Objectifs propres à l'action :

- Sensibiliser le territoire à cette notion d'accessibilité
- Faire un tour des activités de la commune et déterminer lesquelles sont adaptées à tous types de handicap

Descriptif de l'action :

Echanger avec le collectif et les personnes en situation de handicap elles-mêmes, travailler sur cette notion d'accessibilité avec des partenaires proposant des activités de loisirs notamment (piscine...) et proposer ensemble des solutions pour faciliter leur accès.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Associations du territoire dans le domaine du handicap (APF...)

Piscine...

Moyens

Humains	Financiers
1 coordinatrice	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

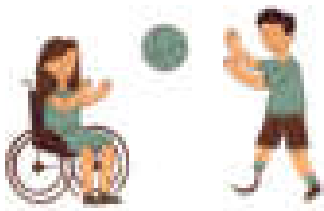
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'activités repensées
- Nombre de participants
- Nombre de temps d'informations

Résultats qualitatifs attendus :

- Pertinence des améliorations conduites sur des activités de loisirs du territoire
- Retours des personnes en situation de handicap



HANDICAP

Objectif : Veiller à l'accessibilité sur le territoire

Action : Relais des besoins vers la commission accessibilité

Accessibilité/
Mobilité

Fiche action

N°9

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Une Commission communale pour l'accessibilité, composée notamment d'associations d'usagers et de personnes en situation de handicap, est un moyen de veiller constamment sur l'accessibilité des habitants sur le territoire. Des enquêtes, par ex celle sur la réécriture du projet du Centre Social, a permis de mettre en avant le besoin de rendre plus accessibles les trottoirs de la commune.

Objectifs propres à l'action :

- Assurer une veille sur le territoire
- Être relais des besoins vers la commission
- Favoriser la participation des personnes en situation de handicap

Descriptif de l'action :

Veiller à apporter une attention particulière à l'accessibilité du territoire via des échanges et des questionnements avec le collectif et des personnes en situation de handicap, remonter les besoins vers la commission communale pour l'accessibilité.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Associations du territoire dans le domaine du handicap (APF...)

Moyens

Humains	Financiers
1 coordinatrice	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

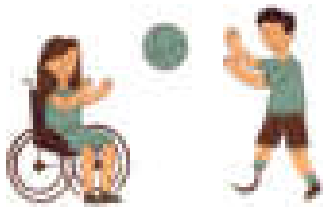
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de participants
- Nombre de temps d'informations

Résultats qualitatifs attendus :

- Retours de personnes en situation de handicap



HANDICAP

Objectif : Accompagner les aidants

Action : Apport d'informations/ conseils aux aidants et proposition de temps de répit



Fiche action

N°10

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Proposition de temps de répit

→ 1 action : apport d'informations et conseils aux aidants

Diagnostic : Depuis quelques années, le terme « aidant » est mis en avant. Accompagner les personnes en difficultés (maladies, aînés, handicap...) conduit certains aidants à souffrir d'isolement, d'épuisement mais encore d'un manque de reconnaissance. Il est nécessaire de les soutenir en leur proposant des temps de répit, de formations... Cette action pourra être travaillée en lien avec le collectif aînés.

Objectifs propres à l'action :

- Apporter des informations et conseils aux aidants via des temps forts
- Améliorer le bien-être des aidants
- Proposer des temps de répit
- Favoriser les rencontres, les retours d'expériences, les échanges

Descriptif de l'action :

Via des échanges avec le collectif, proposer des temps de répit aux aidants de la commune : activités de loisirs, temps d'échanges... et organiser en contrepartie des solutions de prises en charge (aides à domicile...). De plus, apporter des informations et des conseils aux aidants via des conférences, des témoignages...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Le groupe-action « soutien aux aidants » du collectif aînés

Le Centre de Ressources et de Soutien aux Aidants (UDAF)

Associations du territoire (France Alzheimer...)

CLIC...

Moyens

Humains	Financiers
1 coordinatrice handicap	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de temps de répit
- Nombre de conférences, témoignages...
- Nombre de participants

Résultats qualitatifs attendus :

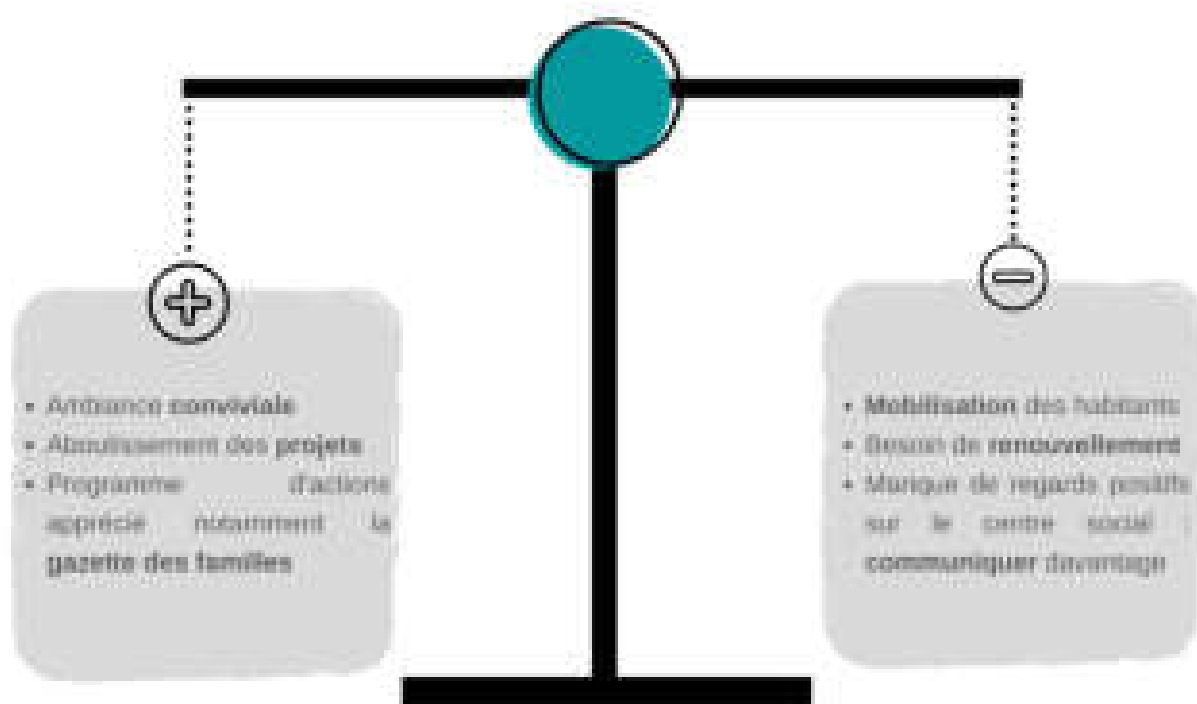
- Pertinence des temps de répit/ conférences/ témoignages/ temps forts mis en place
- Retours des aidants

3) Thématique « Parentalité-Famille » : axes, objectifs, actions

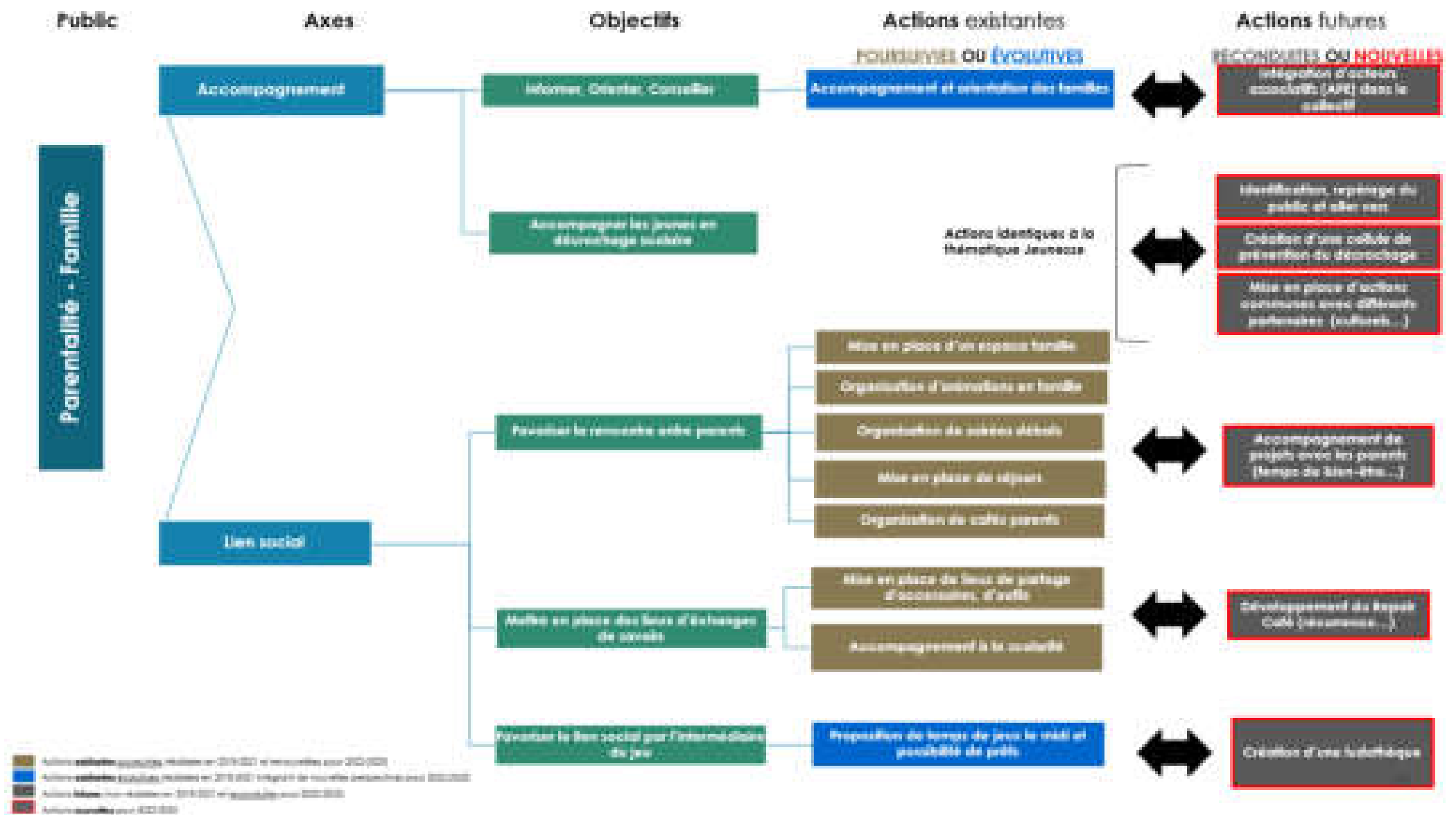
Ce collectif, anciennement nommé « Famille », s'était transformé en incluant depuis quelques années la notion de parentalité où l'objectif est d'y apporter un appui. La plupart des actions mises en place depuis plusieurs années par le collectif sont identiques, prouvant leur intérêt sur la commune et auprès des familles (gazette des familles, animations entre parents, actions parents/ enfants...).

Le collectif évolue, c'est notamment le cas avec la création du groupe technique « Parentalité-Famille-Jeunesse » incluant ici la présence d'élus et professionnels.

Au cours de trois réunions a été abordé le nouveau projet et le bilan des actions passées avec le collectif parentalité-famille.



5 thématiques ont été retenues pour ce nouveau projet : accompagnement, communication, lien social, monoparentalité et cadre de vie. Ces dernières sont identiques à celles de 2018-2021 et notamment deux ont évoluées via la thématique jeunesse : l'accompagnement autour du décrochage scolaire et la communication en développant la démarche aller vers les habitants de la commune.

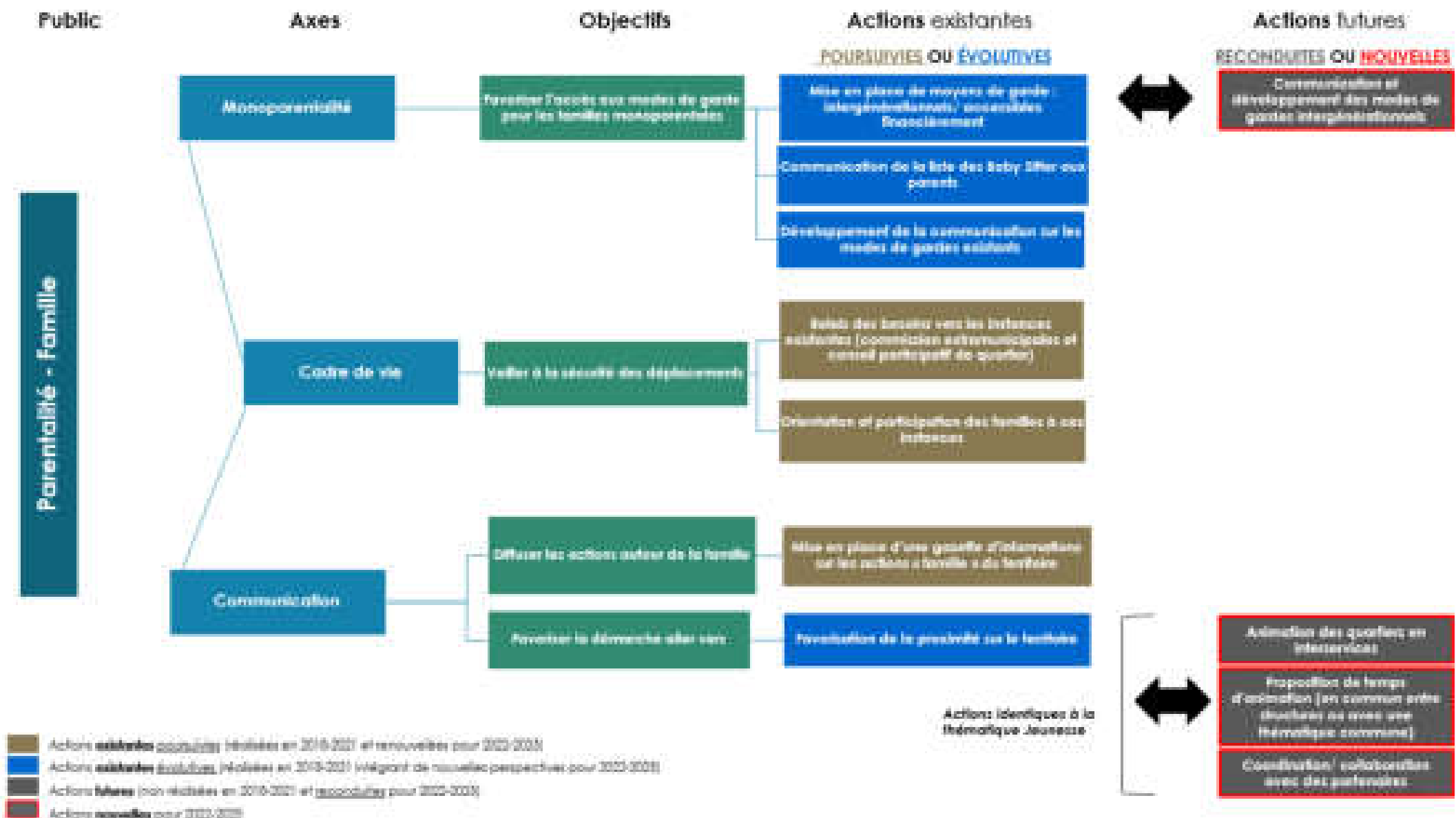


✓ 16 actions réalisées et renouvelées
dont 7 évolutives

✓ 11 nouvelles actions
Total = 27 actions sur 2022/ 2025



CCAS Village Pierre Rabhi



✓ 16 actions réalisées et renouvelées dont 6 évolutives

✓ 11 nouvelles actions
Total = 27 actions sur 2022/ 2025



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Informer, Orienter, Conseiller

Action : Accompagnement et orientation des familles en développant le collectif

Accompagnement

Fiche action

N°1

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Intégration d'acteurs associatifs

1 action : accompagnement et orientation des familles

Diagnostic : Ce pôle permet l'accès de toutes les familles à l'information et à la simplification de leurs démarches quotidiennes. Une professionnelle est susceptible d'orienter rapidement les familles vers les structures adéquates, vers les dispositifs d'aide aux familles et à la parentalité les plus adaptés à leurs besoins.

Il permet aussi aux familles en crise d'exprimer leurs difficultés, de se poser le temps de quelques rendez-vous pour clarifier la situation et aller vers une aide, une structure au besoin.

Afin d'apporter toutes les informations nécessaires aux familles, ce pôle est en capacité de se développer.

Objectifs propres à l'action :

- Maintenir ou restaurer les liens familiaux, permettre d'aider les familles à trouver des réponses à leurs questions.
- Orienter, informer, faciliter la vie des familles
- Développer le collectif en intégrant des acteurs associatifs (Association de Parents d'Elèves)
- Apporter davantage d'informations aux parents, création d'échanges et de conseils avec l'APE notamment

Descriptif de l'action :

Accompagner et orienter les familles selon leurs demandes, lien avec les partenaires, développer les échanges en intégrant de nouveaux acteurs (par ex : APE).

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Être disponible et informé sur ce qui se passe sur le territoire pour en être relais

Répondre aux interrogations de parents autour de leur vie quotidienne, droits, aides... Les accompagner (utilisation de l'intervention systémique)

Partenaires :

Les familles, les collègues du territoire, les associations, les écoles...

Moyens

Humains	Financiers
1 coordinatrice parentalité-famille	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de demandes
- Nombre de temps de temps d'échanges et nombre de participants

Résultats qualitatifs attendus :

- Pertinence des actions mis en place
- Écoute et prise en compte des demandes des familles
- Satisfaction des orientations vers des partenaires (CLAS, éducateurs de prévention, services de médiation, CAF, MDS...)



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Accompagner les jeunes en décrochage scolaire

Action : Accompagner les jeunes en décrochage scolaire

Accompagnement

Fiche action

N°2

Antériorité de l'action :

Action **NOUVELLE**

↳ **Regroupement de 3 actions :** démarche aller vers/ cellule de prévention/ actions communes avec des partenaires

Diagnostic : Le groupe décrochage du réseau Famille et Jeunesse (assistante sociale du collège, MDS, PUJ, MLA, proximité...) a constaté ces dernières années une augmentation des jeunes en situation de décrochage scolaire. Il est nécessaire d'en identifier les causes et si besoin, proposer un accompagnement adapté à leurs besoins. Ce suivi passe également par le lien avec les familles des jeunes, c'est notamment pour cette raison que cet objectif est identique à la thématique parentalité-famille.

Objectifs propres à l'action :

- Accompagner les jeunes en décrochage scolaire
- Identifier, repérer et aller vers le public
- Créer une cellule de prévention du décrochage
- Mettre en place des actions communes avec différents partenaires (culturels...)

Descriptif de l'action :

Organiser un travail partenarial en direction des jeunes et de leurs familles.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

L'organisation, la gestion et l'animation de cette action sera assurée par une ou des animatrices/ coordinatrices du centre social et de la MLA.

Partenaires :

La MLA
La MDS
La proximité
Autres partenaires...

Moyens :

Humains	Financiers
1 coordonnateur parentalité-famille Equipe jeunesse La MLA Le référent de proximité Autres partenaires : MDS, collège, ...	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec tous les acteurs

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'actions mises en place
- Nombre de décrocheurs avant/ après les séances
- Nombre d'accompagnement

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans sont réalisés avec les jeunes et/ ou leurs familles sur les projets.



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser la rencontre entre parents

Action : Mise en place d'un espace famille

Lien social

Fiche action

N°3

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : Le diagnostic, par l'intermédiaire des questionnaires notamment, a mis en avant un besoin de lieux de rencontre et d'échange entre parents

Objectifs propres à l'action :

Favoriser la rencontre entre parents et la socialisation des enfants via une action qui permet :

- Favoriser la rencontre entre les familles
- D'échanger entre parents sur le quotidien, l'éducation des enfants
- De se référer à des professionnels pour être renseigné ou être orienté
- De jouer et partager des moments conviviaux avec ses enfants et d'autres familles

Descriptif de l'action :

Cette action est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h30 pendant les temps scolaires en entrée libre. Elle est encadrée par deux professionnels, dont à chaque fois la coordonnatrice famille qui permet de garder du lien entre chaque séance. Les autres professionnels encadrants sont : la conseillère CAF en permanence à Saint-Barthélemy, la responsable du multi accueil, l'animatrice famille, la responsable de la distribution alimentaire, le coordonnateur jeunesse, la conseillère en accompagnement social du Village Pierre Rabhi et une assistante de service social de la MDS. Ils ont pour rôle d'initier des liens entre les familles, de faciliter les échanges, la parentalité et d'orienter au besoin. Cet espace se veut convivial : diverses activités sont toujours proposées : des jeux, du coloriage, du bricolage. Le goûter est toujours partagé. L'espace propose des temps de bricolage-récupération en concertation avec les familles autour des fêtes (paques, Halloween, Noel) afin de soutenir les relations parents-enfants, de montrer qu'il est possible de faire avec peu de choses en lien avec la philosophie de Pierre Rabhi. Ces moments permettent aussi de faire venir de nouvelles familles. Cette année, 3 thèmes seront déclinés dans l'année : les émotions, Montessori, les jeux extérieurs. A chaque séance, une activité sera déclinée en lien avec le thème en cours. L'espace famille ferme fin juin pour une pause estivale, lors de la dernière séance les familles se retrouvent autour d'un repas partagé.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social par sa coordonnatrice Parentalité Famille coordonne et assure la mise en œuvre de l'action

Partenaires :

Les familles, les professionnels encadrants de différentes structures : maison de l'enfance, VPR, Maison des Solidarités, CAF

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille – CESF	Prestations du collectif famille
6 professionnels partenaires	REAAP

Participation des usagers : gratuité

Période(s) de réalisation : Les mardis tout au long de l'année sur temps hors vacances scolaires de 16h30 à 18h30.

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de familles accueillies (avec typologie des familles)

Résultats qualitatifs attendus :

Les évaluations qualitatives se font avec les familles au cours des séances

- La qualité des échanges
- L'évolution de thématiques abordées
- Le renouvellement des familles
- La qualité de nos interventions et notre posture avec un bilan entre encadrant après chaque séance et des bilans trimestriels



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser la rencontre entre parents

Action : Organisation d'animations en famille

Lien social

Fiche action

N°4

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Il existe différentes activités culturelles, sportives, ... sur le territoire. Néanmoins, les activités parents/enfants sont peu nombreuses et peu connues. Le diagnostic révèle une attente des familles pour des temps partagés avec leurs enfants et ceci en adéquation avec leurs revenus.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser la rencontre entre les familles
- Proposer des temps culturels ou de loisirs
- Proposer sur des sorties locales que les familles peuvent refaire seules
- Donner envie aux familles de créer, penser des sorties plus importantes sous forme de projets

Descriptif de l'action :

Tous les trimestres, les familles sont invitées à venir proposer des activités à faire en famille. Ce groupe action décide du lieu, des dates, avec l'animatrice famille.

Une vigilance est apportée à ce que ce ne soit pas des sorties de consommations, qu'il y ait des activités orientées vers les papas (plus souvent axés sur le sport), vers la culture (exposition, musées, découverte de l'artisanat), vers de la sobriété matérielle en lien avec la philosophie de Pierre Rabhi (après-midi jeux ou bricolage avec de la récup. Sortie locale : pique-nique dans des endroits naturels : île Saint Aubin, parc de Pignerolle pour observer et jouer dans la nature).

Cette action vise toutes les familles de la commune, nous sommes attentifs aux attentes et besoins des familles monoparentales, des familles les plus démunies et travaillons à faire rencontrer la mixité sociale en favorisant l'accès à ces loisirs. Les tarifs sont définis en fonction des quotients familiaux.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le Centre Social par sa coordonnatrice Parentalité Famille et l'animatrice répondent aux attentes de parents voulant partager des moments de loisirs parents enfants en animant les réunions, animations et accompagnant les sorties.

Partenaires :

Les familles participant au groupe action : mise en œuvre

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille - CESF	Prestation collectif famille APCV
Animatrice Famille – Licence en science de l'éducation	

Participation des usagers : participation financière en fonction des quotients familiaux. Tarif plein quand QF >600, -30% si le QF est entre 400 et 600, et tarif -50% pour les personnes ayant un QF <400.

Période(s) de réalisation : Tout au long de l'année sur temps hors scolaires. Beaucoup de sorties ont lieux le samedi pour correspondre à l'emploi du temps des familles.

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de familles accueillies
- Nombre de sorties réalisées

Résultats qualitatifs attendus :

- Les évaluations qualitatives se font avec les familles dans le temps des activités, des rencontres puis au-delà lors des moments d'échanges
- Nous évaluons également si les familles reviennent, si elles s'inscrivent dans un parcours vacances, si elles refont les sortie/ activités par elles-mêmes, si elles s'impliquent dans le choix de sorties/activités.



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser la rencontre entre parents

Action : Organisation de soirées débats

Lien social

Fiche action

N°5

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Les parents expriment des difficultés dans l'éducation de leurs enfants et demandent de l'aide. Les travailleurs sociaux du territoire repèrent aussi différents besoins et souhaitent répondre aux parents envieux de se questionner sur leur rôle. Ceci s'inscrit dans le besoin de favoriser une relation de proximité.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser la rencontre entre les parents
- Répondre aux attentes et débattre, échanger autour des thèmes demandés par les familles
- Informer, sensibiliser

Descriptif de l'action :

Mise en place de soirées débats sur différents thèmes qui sont choisis par les parents. Ces soirées sont animées par des professionnels et ouvertes à tous.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne et assure la mise en œuvre de l'action.

Partenaires :

Les familles initient l'action. Les partenaires sont sollicités en fonction de la thématique retenue

En fonction des conférences (RAM, Secteur jeunesse, THV, prestataires...)

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille – CESF	Prestation collectif famille REAAP
Animatrice famille – licence science de l'éducation	

Participation des usagers : gratuité

Période(s) de réalisation : 2 soirées débats sont mises en place dans l'année. Elles ont lieu en soirée en fonction des demandes des parents.

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de soirées
- Nombre familles mobilisées
- Nombre de personnes présentes lors de la soirée
- Nombre d'échanges pendant et suites à celles-ci

Résultats qualitatifs attendus :

Les évaluations qualitatives se font avec les familles et les partenaires durant toute la phase de projet, pendant et après la soirée

- La qualité des échanges
- L'évolution des thématiques abordées
- Via un questionnaire si la soirée a répondu aux attentes



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser la rencontre entre parents

Action : Mise en place de séjours familiaux

Lien social

Fiche action

N°6

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le diagnostic, par l'intermédiaire des questionnaires notamment, a mis en avant un besoin de lieux de rencontre et d'échange. Les familles cherchent des lieux de rencontres et de communication avec d'autres familles. Ces séjours répondent à l'envie d'échanger, de sortir aussi à moindre frais en utilisant les prix en groupe et à l'envie de s'impliquer pour des sorties importantes.

Objectifs propres à l'action

Mobiliser les familles et les rendre actrices autour d'un projet commun en transformant les demandes de séjours de consommation en un projet collectif. Ceci permet de :

- Favoriser la rencontre entre les familles
- Aider à la prise d'initiative
- Inscrire les parents dans une démarche de projet en s'appuyant, valorisant leurs potentiels
- Faire entrer les habitants dans le centre social
- Favoriser les échanges de savoirs

Descriptif de l'action :

L'animatrice et la coordonnatrice Parentalité famille réunissent tous les parents ayant une demande de sortie en groupe action. Ces familles sont alors associées dans la mise en œuvre de leur sortie. Le travail avec les familles consiste à les mettre en lien, les accompagner dans leur travail de groupe où se discutent tous les contours du projet : le budget, la date, le nombre de place, le déroulement de la sortie, les conditions d'accès, la mise en œuvre de l'autofinancement... Ceci permet de transformer une sortie d'attraction en quelque chose de pédagogique, où chacun à la place de construire, d'utiliser ses potentiels pour offrir un moment à sa famille. L'autofinancement est une part importante de ce projet ; le choix des actions, la façon dont sera lissé le budget appartient au groupe action. Toutes les décisions se font en concertation entre les membres du groupe action.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne et assure la mise en œuvre de l'action. L'animatrice et la coordonnatrice ont pour rôle de faire adhérer les parents à une démarche de projet, faire d'un projet de parents un possible pour qu'ils croient en leur capacité d'acteur et accompagner les familles sur les séjours.

Partenaires :

Les familles mettent en œuvre l'action

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille – CESF	Prestation collectif famille APCV
Animatrice famille – licence science de l'éducation	

Participation des usagers : Mise en œuvre, autofinancement, participation financière en fonction des QF

Période(s) de réalisation : Une action de préparation pour un séjour dure en moyenne 8 mois. Elle est ponctuée de réunions en soirées pour y donner accès à toutes les familles et d'action d'autofinancement.

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de familles mobilisées, assiduités lors des réunions et implication dans l'autofinancement, la concrétisation du projet.

Résultats qualitatifs attendus :

Les évaluations qualitatives se font avec les familles durant toute la phase de projet et pendant la sortie

- La qualité des échanges
- L'évolution de thématiques abordées
- La cohésion du groupe
- L'assiduité au groupe action – l'implication de chacun
- L'autofinancement : mise en place
- La qualité de nos interventions et notre posture avec un bilan entre encadrant après chaque réunion ou temps fort.



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser la rencontre entre parents

Action : Organisation de café parents/ parenthèses

Lien social

Fiche action

N°7

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : Les parents expriment le besoin de se rencontrer entre pairs et d'échanger sur le quotidien, l'éducation.

Objectifs propres à l'action

- Favoriser la rencontre entre parents
- Soutenir la parentalité en offrant des espaces d'échanges
- Créer des liens, de la solidarité
- Permettre aux familles de vivre des moments simples à proximité
- Être ressource et relais

Descriptif de l'action :

Cette action propose différents moments d'échanges entre parents. Ce projet est travaillé avec les membres du collectif d'habitants Parentalité Famille et les écoles maternelles.

Les temps de café parents au sein de la structure se sont arrêtés en 2019, faute de participant. Néanmoins des rencontres similaires se sont organisées dans les écoles primaires de la commune. Avec l'appui du groupe technique Parentalité famille, devenu Réseau famille et jeunesse et des directeurs d'écoles, se sont créés les parenthèses. Des cafés parents dans les écoles qui en plus des objectifs cités visent à maintenir/créer du lien entre l'école et les familles.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Les familles

Les écoles maternelles

Structures du territoire

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille – CESF	Prestation collectif famille REAAP

Participation des usagers : gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir selon les besoins des parents et les écoles maternelles

Résultats quantitatifs attendus

- Nombre de famille
- Nombre de café parents mis en place

Résultats qualitatifs attendus :

- Retour des parents



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser la rencontre entre parents

Action : Accompagnement de projets avec les parents (bien-être)

Lien social

Fiche action

N°8

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Les parents expriment le besoin de développer des temps en dehors des enfants, entre parents.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser la rencontre entre parents
- Créer des liens, de la solidarité
- Accompagner les parents sur la création de projets selon leurs souhaits, leurs envies, leurs besoins
- Favoriser la disponibilité des parents en leur proposant des solutions de modes de garde
- Leur apprendre à s'autoriser à prendre du temps pour soi : temps de bien-être...

Descriptif de l'action :

Via des échanges avec le collectif et de nouveaux parents, les familles, parents expriment le besoin de souffler, de prendre du temps pour eux. Ce sont des besoins qui sont également relayés par les partenaires du territoire. Afin de créer et accompagner des projets avec et pour eux (par ex : temps de bien-être, activité de loisirs...) un questionnaire de vérification du besoin est en cours.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

L'organisation et la gestion sera suivie par le Centre Social mais créé avant tout par les parents

Partenaires :

Associations et partenaires du territoire

Moyens :

Humains	Financiers
1 coordonnateur	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de projets mis en place
- Nombre de participants en tant que parents

Résultats qualitatifs attendus :

- Satisfaction des parents à la suite des projets



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Mettre en place des lieux d'échanges de savoirs

Action : Echanges de savoir, savoir-faire ou d'accessoires

Lien social

Fiche action

N°9

Repair Café

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

→ **1 action** : mise en place de lieux de partage d'accessoires, d'outils

Diagnostic : Les parents expriment le besoin de se rencontrer, d'échanger sur leurs savoirs, de favoriser l'économie circulaire. En effet, le diagnostic révèle le besoin de s'associer, de se prêter, de mettre en place des d'échanges de services. De plus, les « Repair Café » apparaissent comme une solution simple et conviviale pour lutter contre l'obsolescence programmée et pour réduire nos déchets, tout en favorisant la convivialité et l'échange de savoir. Il s'agit également, à l'échelle de notre commune, et particulièrement auprès du public jeunes, de réapprendre la notion de la réparation. Le Repair Café était autrefois mené par le secteur jeunesse et désormais mis en place par le secteur parentalité-famille.

Objectifs propres à l'action

- Mise en place de service d'échange de savoir, de partage
- Soutenir la parentalité
- Favoriser la mixité, l'échange de savoirs, les liens intergénérationnels, la convivialité
- Créer des liens, de la solidarité
- Continuer la communication, notamment via les réseaux sociaux
- Constituer un réseau local de bricoleurs bénévoles
- Lutter contre l'obsolescence programmée de nos objets et la réduction de nos déchets, en donnant une deuxième vie aux objets en panne ou abîmés.

Descriptif de l'action :

Cette action propose différents types de solidarité :

- Zone de gratuité à l'entrée du VPR : livres, plantes... « Prenez - déposez ! »
- Via la page Facebook « Echanges de services et de savoirs – Village Pierre Rabhi » : un groupe où les habitants ont la possibilité d'échanger, de proposer leurs services et leurs savoirs gratuitement et à distance dans un premier temps = un réseau d'entraide.
- Grainothèque à la Médiathèque la Ranloue : dépôts de semences de plantes potagères ou de fleurs et possibilité pour les habitants d'en prendre...
- Le Repair Café : Le Village Pierre Rabhi, de par ses valeurs et son projet social, apparaît comme un lieu porteur pour cette initiative. Le principe est de mettre en contact deux groupes de personnes : des réparateurs bénévoles et des gens qui souhaiteraient réparer leurs objets, mais qui ne savent pas comment ni par où commencer. Le Repair Café est ouvert à tous et l'entrée libre. Le matériel et les outils sont disponibles sur place.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Les familles

Structures du territoire

Les habitants de la commune

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille – CESF	Prestation collectif famille
Bénévoles	

Participation des usagers : gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif et les bénévoles intéressés (Repair Café)

Résultats quantitatifs attendus : Nombre de famille, concrétisation du projet, nombre d'objets réparés, nombre de bénévoles et participants

Résultats qualitatifs attendus : Satisfaction des participants



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Mettre en place des lieux d'échanges de savoirs

Action : Accompagnement à la scolarité

Lien social

Fiche action

N°10

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : Les parents expriment un besoin de soutien et de tiers face à l'école, à l'aide de l'enfant dans les devoirs. Cette demande met en avant de besoin d'échange de savoir appuyer via le diagnostic famille. Le diagnostic jeunesse met en avant également le besoin de solidarité pour l'accompagnement à la scolarité.

Objectifs propres à l'action :

- Mettre en place des lieux d'échanges de savoirs
- Consolider les potentiels et les ressources des parents et des enfants
- Prévenir le décrochage scolaire
- Aider à l'épanouissement de l'enfant
- Développer le parrainage intergénérationnel

Descriptif de l'action :

En 2021 :2022, l'action n'est plus conventionné CLas , trop peu d'élèves sont présents. Néanmoins, l'action se poursuit.

Les parents inscrivent l'élève à cette action après une présentation de celle-ci par la coordonnatrice famille et remise d'une fiche navette remplie par l'instituteur ou le professeur principal de l'élève. L'enfant vient ensuite une à deux fois par semaine. Les séances d'accompagnement à la scolarité sont encadrées et animées par une dizaine de bénévoles qui se relaient : ils sont 4 par séance.

Les bilans sont organisés tous les trimestres entre les parents, l'enfant, les bénévoles lors de temps talents. Avant chaque petites vacances, tous se retrouvent autour d'un talent, d'une compétence de l'un (brain gym, séance en anglais, ...), c'est l'occasion pour les parents d'assister à une séance, de voir leur enfant évoluer, de rencontrer les bénévoles.

Des activités sont aussi proposées pendant les vacances : atelier peinture, ... L'action a pour finalité de soutenir la parentalité, ainsi les parents et l'enfant signent un engagement où chacun s'investit sur des temps communs. Les séances se déroulent les lundis et jeudis pour de 17h 15 à 18h30.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action. La coordonnatrice anime également les temps de bilans bénévoles et manage l'équipe. Elle veille à assurer les liens entre chaque partie : Ecole, enfant, parents, bénévoles

Partenaires :

Les familles, l'Ecole, les bénévoles. Implication dans la réussite éducative : travail de lien et de soutien

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille – CESF	Prestation collectif famille CLAS

Participation des usagers : 10 euros pour l'année scolaire

Période(s) de réalisation : Les séances ont lieu toutes les semaines pendant les temps scolaires d'octobre à juin (lundi, mardi, jeudi 17h15 :18h30)

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'enfants, l'assiduité
- Nombre de participation des familles aux activités, bilans
- Nombre de rencontre avec l'Ecole
- Nombre de familles présentes lors des bilans ou activités proposées
- Nombre de bénévoles impliqués, leur nombre lors des réunions de suivis des bénévoles une fois par trimestre.

Résultats qualitatifs attendus :

Les évaluations qualitatives se font avec les familles durant toute la phase de l'action.

- La qualité des échanges
- Le processus d'évolution de l'enfant – la mise en mouvement de chacun et du groupe
- Les liens créent entre les parents, les enfants et les bénévoles. Les liens avec l'école
- L'implication des familles



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser le lien social par l'intermédiaire du jeu

Action : Favorisation des échanges de savoirs entre parents et création d'une ludothèque

Lien social

Fiche action

N°11

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Création d'une ludothèque

1 action : proposition de temps de jeux pendant les vacances et possibilité de prêts

Diagnostic : Les parents expriment le besoin de se rencontrer, d'échanger sur leurs savoirs, de favoriser l'économie circulaire. En effet, le diagnostic révèle le besoin de s'associer, de se prêter, de mettre en place des échanges de services. Ainsi, le Centre Social propose depuis quelques années des temps de jeux à destination des familles, des prêts de jeux.

Objectifs propres à l'action :

Objectifs propres à l'action

- Mise en place de service d'échange de savoir, de partage
- Soutenir la parentalité
- Favoriser la mixité
- Créer des liens, de la solidarité
- Créer une ludothèque sur le territoire

Descriptif de l'action :

Cette action proposerait différents types de solidarité :

- Prêt de jeux
- Une ludothèque ouverte à toutes et à tous

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Tous habitants

Moyens :

Humains	Financiers
1 coordonnateur parentalité-famille	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de prêts
- Nombre de familles
- Nombre de temps d'animation

Résultats qualitatifs attendus :

- Satisfaction des participants



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser l'accès aux modes de garde pour les familles monoparentales

Action : Communication et développement des modes de garde intergénérationnels

Monoparentalité

Fiche action

N°12

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Développement des modes de gardes intergénérationnels

→ **Regroupement de 3 actions :** mise en place de moyens de garde/ liste des Baby Sitter/ développement de la communication

Diagnostic : Le diagnostic fait apparaître une augmentation du nombre de familles monoparentales. Sur la commune, la monoparentalité est en augmentation (11% en 2008) soit 16,5% de familles concernées. De plus, les principales difficultés liées à la garde d'enfants, d'après les parents concernent les horaires non adaptés et nombre de places insuffisants pour la crèche/ multi accueil. De ce fait, la majorité des familles gardent elles-mêmes leurs enfants (53%) ou s'appuient sur leur entourage/ famille (35%).

La demande de ces familles est la facilitation de l'accès au mode de gardes, déjà présente lors du dernier bilan.

Objectifs propres à l'action :

- Faciliter l'accès aux modes de gardes pour les familles monoparentales
- Mise en place de moyens de gardes intergénérationnels avec facilité financière
- Permettre aux familles de souffler, s'impliquer dans la vie communale
- Être ressource et relais
- Développer davantage les modes de gardes intergénérationnels et améliorer la communication

Descriptif de l'action :

Veiller à apporter une attention particulière aux familles monoparentales dans toutes les actions proposées.

En proposant des modes de gardes sur le temps des conférences, communiquant sur le RAM, les échanges de services ; le baby sitting... et proposer des actions spécifiques au besoin.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Les familles

Moyens

Humains	Financiers
1 coordinatrice parentalité-famille	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : En veille toute l'année

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de demandes de familles avant et après la communication
- Nombre de baby Sitter
- Nombre de modes de garde intergénérationnels

Résultats qualitatifs attendus :

- Pertinence des actions mis en place.
- Écoute et prise en compte des demandes des familles
- Satisfaction des modes de garde proposés



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Veiller à la sécurité des déplacements

Action : Relais des besoins et participation des familles aux instances existantes

Cadre de vie

Fiche action

N°13

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le diagnostic fait apparaître une inquiétude des parents concernant leur cadre de vie. Ils expriment le besoin d'avoir des jeux dans chaque quartier, des parcs propres et de la sécurité notamment automobile.

Objectifs propres à l'action :

- Assurer une veille sur le cadre de vie
- Être relais des instances déjà existantes (commission extra-municipales et conseils participatif des quartiers)
- Orienter et impliquer les familles dans ces instances
- Aider les familles à s'impliquer dans la vie communale

Descriptif de l'action :

D'ores et déjà, les demandes sont notées et les familles exprimant ce genre de besoin orientées vers les instances. Mais peu de familles y vont où s'y impliquent. Le travail va alors être de créer des passerelles entre les besoins des familles et les instances, de créer du lien, d'accompagner vers, cela rejoint le besoin de proximité.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action. Il met en lien les familles et les différentes instances.

Partenaires :

Les familles, référents des instances existantes, structures du territoire

Moyens

Humains	Financiers
Coordonnatrice Parentalité Famille – CESF	Prestation collectif famille

Participation des usagers : gratuité

Période(s) de réalisation : En veille toute l'année

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de besoins recensés
- Nombre de participations aux instances

Résultats qualitatifs attendus :

- Retour des familles participantes aux instances : prise en compte de leurs besoins
- Echanges au cours des instances



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Diffuser les actions autour de la famille

Action : Mise en place d'une gazette d'informations sur les actions « famille » du territoire

Communication

Fiche action

N°14

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : En 2018, le collectif Parentalité Famille constate que la communication est dense sur les différentes activités de toutes les structures de la ville mais que peu sont connues et utilisées par les familles. Il est alors proposé de mettre en place une gazette des familles faites par et pour les parents (parution une fois par trimestre)

Objectifs propres à l'action :

Ce journal à différents objectifs :

- Informer les familles de ce qui se passe sur leur commune
- Faire découvrir aux familles les ressources du territoire (associations, services, lieux...)
- Faire du lien entre les partenaires
- Faire circuler les informations de chacun dans chaque réseau
- Rendre visible un réseau de partenaire œuvrant autour des familles

Descriptif de l'action :

Le collectif et différents parents qui participent aux actions de Village Pierre Rabhi font part de leurs idées d'articles sur le journal.

Les parents font les interviews, décident des sujets et mettent en page la gazette.

Puis ils la distribuent aux parents devant chaque école et dans les différentes structures accueillantes des familles.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le centre social coordonne, assure la mise en œuvre et le suivi de l'action.

Partenaires :

Les familles, les partenaires

Moyens :

Humains	Financiers (sources de financement)
Coordonnatrice parentalité Famille	Budget secteur Parentalité Famille

Résultats quantitatifs :

- Nombre de gazettes produites
- Nombre de gazettes distribuées sur le territoire
- Nombre de parents participants

Résultats qualitatifs :

- Retour des lecteurs



PARENTALITE - FAMILLE

Objectif : Favoriser la démarche aller vers

Action : La démarche aller vers les habitants

Communication

Fiche action

N°15

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Animation des quartiers en interservices/ Temps d'animation en commun/ Partenariats

→ **1 action** : *favorisation de la proximité sur le territoire*

Diagnostic : Le travail engagé au cours des dernières années auprès de la jeunesse doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. La démarche aller vers les jeunes (proximité, écoles...) est indispensable pour communiquer sur les actions jeunesse. Afin de renforcer cette démarche, plusieurs actions sont proposées en lien avec la thématique jeunesse qui poursuit les mêmes objectifs.

Objectifs propres à l'action :

Favoriser la démarche aller vers les jeunes conduit à :

- Animer dans les quartiers en interservices
- Proposer des temps d'animation en commun entre structures ou avec une thématique commune
- Coordonner/ collaborer avec des partenaires dans le champ de la famille et de la jeunesse

Descriptif de l'action :

En lien avec la thématique parentalité-famille, le service jeunesse propose de favoriser la démarche aller-vers en proposant des activités sur les quartiers à destination des familles et des jeunes. Cela peut se traduire également en temps forts autour d'une thématique commune et en partenariat avec d'autres structures.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il gère et anime l'action. L'animatrice se doit d'être « adulte relais » auprès des jeunes.

Partenaires :

Les services parentalité-famille et jeunesse

Autres partenaires : la Médiathèque, le Théâtre, ...

Associations locales selon les projets...

Moyens

Humains	Financiers
1 coordinatrice parentalité-famille Equipe jeunesse	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : En lien avec les partenaires

Résultats quantitatifs attendus :

- Fréquentation des activités
- Nombre de projets et d'actions réalisés.
- Participation du public sur les projets et les actions.

Résultats qualitatifs attendus :

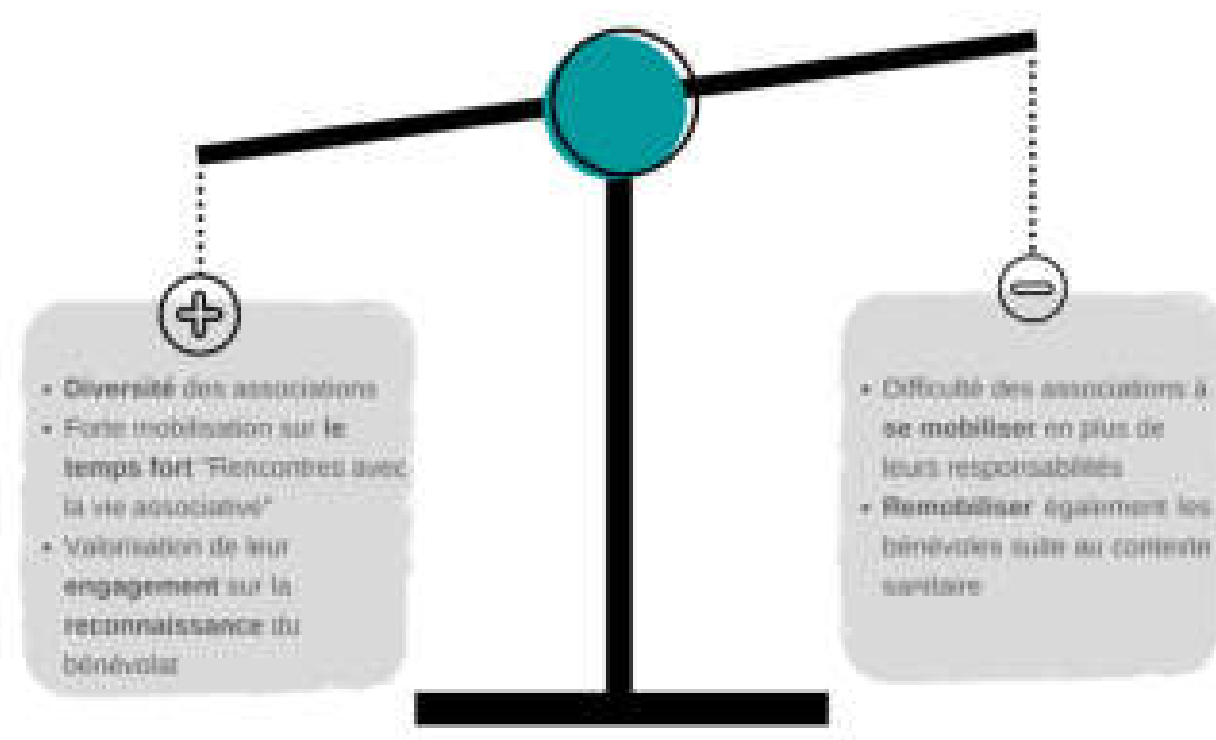
- Amélioration de la communication sur les actions jeunesse et parentalité-famille
- Favorisation de la participation des jeunes et des familles aux actions
- Création de liens sociaux et liens entre parents et jeunes
- Pertinence des projets et actions mis en place.
- Écoute et prise en compte des demandes des familles

4) Thématique « Vie associative » : axes, objectifs, actions

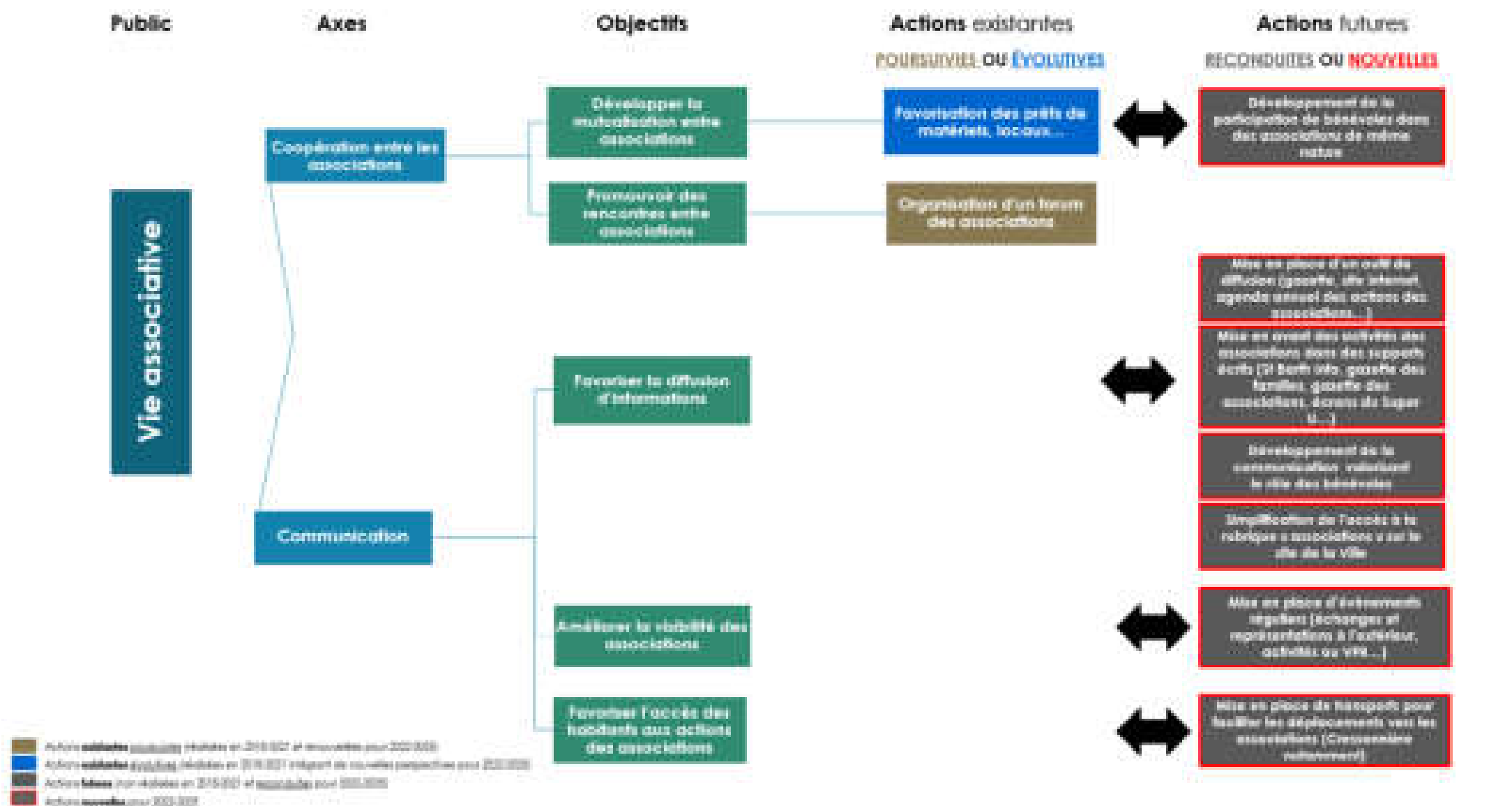
Le collectif vie associative regroupe différentes associations, petites et grandes, en place sur la commune et aux alentours.

Des manifestations renommées et mobilisatrices de la commune, comme les Rencontres avec la vie associative, pourront être remises en place. Ce type d'action a été freiné par le contexte sanitaire.

Afin de faire le bilan de leurs actions et d'en créer de nouvelles pour le nouveau projet, le collectif a choisi de s'appuyer sur un questionnaire abordant les besoins et les souhaits des associations du territoire comme cela a été le cas lors du dernier bilan à la fois par le biais d'entretiens et sur internet.

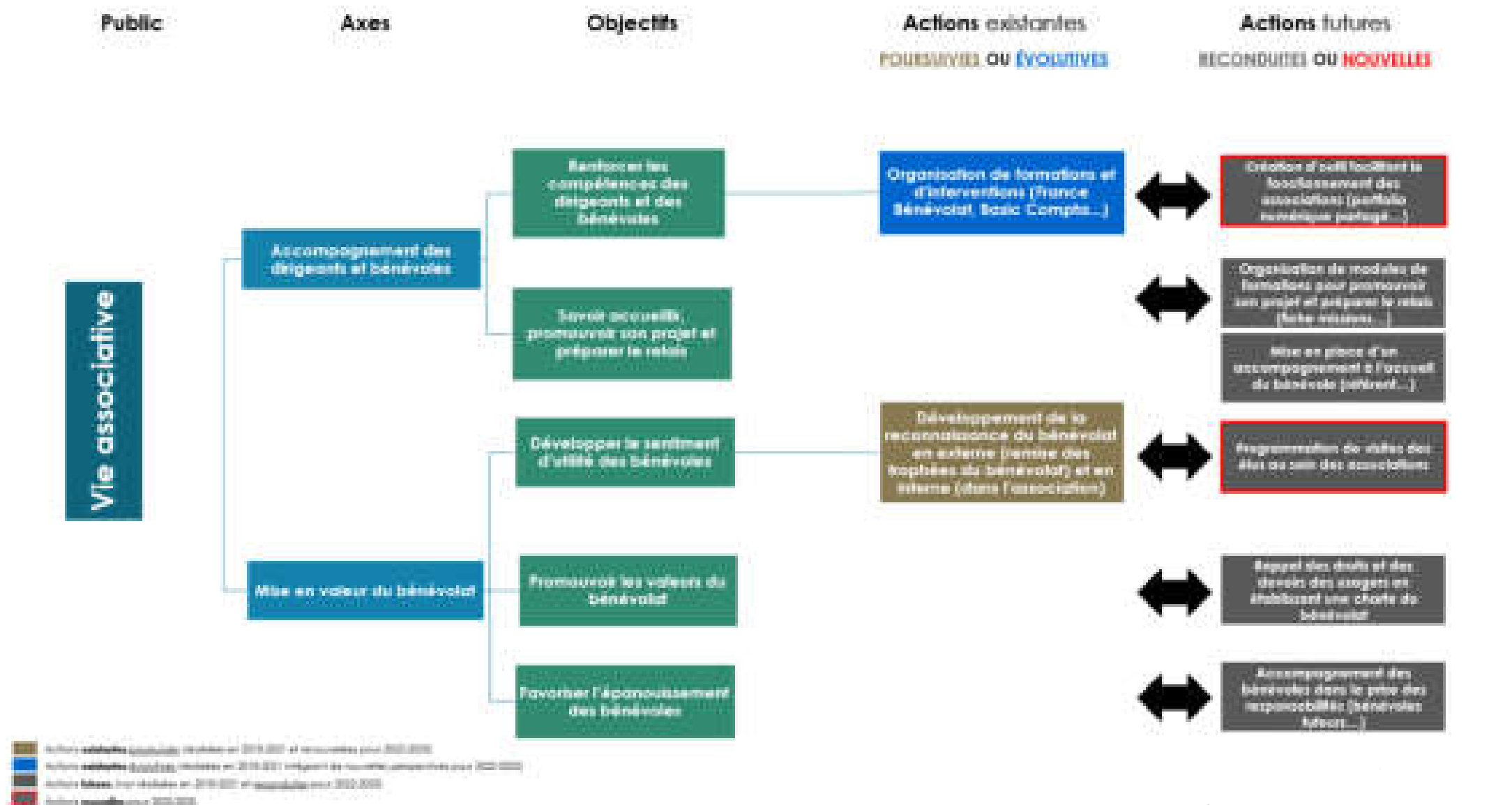


4 thématiques ont été retenues pour ce nouveau projet : coopération entre les associations, communication, accompagnement des dirigeants et bénévoles ainsi que la mise en valeur du bénévolat. L'ensemble des thématiques a été remis à jour avec le contexte et les besoins des associations aujourd'hui. Un axe très important à développer aux yeux du collectif et d'autres associations de la commune, c'est la communication. L'augmentation du nombre de bénévoles passe par le bouche à oreille mais aussi par la communication, qui est primordiale pour développer le fonctionnement de son association et favoriser les relais.



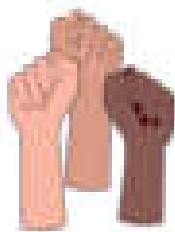
✓ 4 actions réalisées et renouvelées
dont **2 évolutives**

✓ 9 nouvelles actions et 4 reconduites
Total = 17 actions sur 2022/2025



✓ 4 actions réalisées et renouvelées
dont **2 évolutives**

9 nouvelles actions et 4 reconduites
Total = 17 actions sur 2022/ 2025



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Développer la mutualisation entre associations

Action : Mutualisation entre associations

Coopération entre
les associations

Fiche action

N°1

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Développement de la participation des bénévoles
dans des associations de même nature

1 action : favoriser des prêts de matériels, locaux...

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses (114), notamment celles œuvrant pour la vie des quartiers et le lien social.

Objectifs propres à l'action :

- Développer la coopération entre les associations
- Apporter aux associations et notamment aux plus petites une aide logistique
- Mutualiser le bénévolat entre associations de même nature

Descriptif de l'action :

Les associations de la commune peuvent avoir accès à un ordinateur avec connexion internet en accès libre et gratuit, utiliser des salles de réunions gratuitement, disposer d'une photocopieuse avec des cartes à moindre coût, domicilier son siège social au centre social.

De plus, un manque de bénévoles se fait ressentir ces dernières années d'autant plus avec la crise sanitaire. Si les associations sont de même nature, un bénévole pourrait intervenir équitablement chez l'une et l'autre.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il gère le planning des salles, vend les cartes pour le photocopieur, distribue le courrier dans les boîtes aux lettres.

Il organise des temps d'informations sur la participation des bénévoles au sein de plusieurs associations via le collectif...

Partenaires :

Le service informatique de la commune pour la maintenance de l'ordinateur

Moyens :

Humains	Financiers
1 secrétaire	

Participation des usagers : gratuit

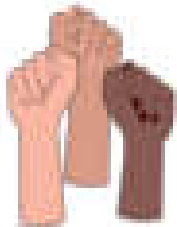
Période(s) de réalisation : toute l'année. Les associations disposent d'une clé des locaux pour prendre leur courrier quand elles le souhaitent même en dehors des heures d'ouverture du centre social.

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'associations à avoir leur siège social au centre social
- Nombre de salles utilisées pour les réunions d'associations
- Nombre de carte photocopieur vendues
- Nombre de bénévoles

Résultats qualitatifs attendus :

La satisfaction des associations sur les services rendus



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Promouvoir des rencontres entre associations

Action : Organisation d'un forum des associations

Rencontres avec la vie associative

Coopération entre
les associations

Fiche action

N°2

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses. Les associations et notamment les associations œuvrant dans le domaine du social, du handicap, de la solidarité, ont beaucoup de mal à rencontrer le public. Un groupe de travail s'est mis en place pour organiser un forum des associations chaque année depuis 2012 (non réalisé en 2020 durant la crise sanitaire). Parallèlement de nombreuses associations de la commune ont des difficultés à recruter de nouveaux bénévoles, une problématique ressortie majoritairement au cours de l'enquête 2021.

Objectifs propres à l'action :

- Donner envie de faire du bénévolat
- Permettre aux associations de se faire connaître et reconnaître par les habitants de la commune
- Créer du lien entre les associations

Descriptif de l'action :

Organisation d'un forum, nouvellement appelé « rencontres avec la vie associative » tous les 2 ans en mars ou avril. Les associations de la commune ainsi que celles partenaires du centre social peuvent tenir un stand et, ou faire une démonstration. Ces rencontres se déroulent un samedi dans un complexe sportif et sont ouvertes à tous les habitants de la commune. Le groupe de travail a souhaité également mettre en place avec le partenariat de France Bénévolat une bourse du bénévolat.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il coordonne le groupe de travail, prépare la logistique en lien avec les services municipaux, il gère les inscriptions des associations et le programme de la journée.

Il centralise les demandes pour la bourse du bénévolat.

Partenaires :

Les services municipaux
France bénévolat
Les associations locales

Moyens :

Humains	Financiers
Une secrétaire Un coordonnateur du projet Une animatrice Des bénévoles	

Participation des usagers : gratuit

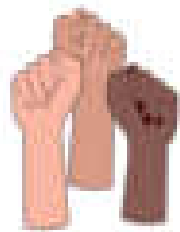
Période(s) de réalisation : Le prochain forum aura lieu en 2022

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'associations à s'inscrire
- Nombre d'habitants lors des rencontres
- Nombre de personnes à consulter les offres de bénévolat

Résultats qualitatifs attendus :

- Un questionnaire de satisfaction est distribué à chaque visiteur
- Un questionnaire est donné à chaque association ayant participé
- Un bilan est réalisé par le groupe de travail
- Chaque bilan et questionnaire porte sur des questions techniques : date, lieu, sur leur satisfaction, leurs attentes



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Favoriser la diffusion d'informations

Action : Développement de la communication des associations

Communication

Fiche action

N°3

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses (114), notamment celles œuvrant pour la vie des quartiers et le lien social. Un manque de bénévoles se fait ressentir, notamment dû à la situation sanitaire, il est nécessaire de développer la communication via notamment des supports déjà existants sur la commune afin de diffuser les actions des différentes associations. Un outil de diffusion spécifique aux associations pourra être également créé sur lequel serait affiché leurs actions au cours de l'année. Les associations souhaitent développer la communication à la fois à l'écrit et sur internet afin que l'accès aux informations soit accessible à tous.

Objectifs propres à l'action :

- Améliorer la communication des associations via différents supports existants ou non
- Favoriser les échanges et la connaissance entre associations (ne pas proposer les mêmes actions...)
- Créer un outil de diffusion consacré uniquement aux associations de la commune
- Lutter contre la fracture numérique en maintenant tout de même la communication via des supports écrits
- Développement de la communication autour du bénévolat en valorisant le rôle de chacun via des articles de presse, réseaux sociaux, événements...
- Développer le nombre de bénévoles et leur participation au sein des associations

Descriptif de l'action :

Via un travail avec le collectif, trouver l'outil adapté pour développer la communication des associations (gazette des associations, site internet consacré aux associations, agenda annuel des actions des associations...). La diffusion d'informations peut se faire également via des supports écrits et visuels déjà existants sur la commune (St Barth Info, gazette des familles, écrans du Super U...). De plus, il est nécessaire que les associations puissent diffuser leurs actions sans un temps limité et publier quotidiennement les actions qu'elles mettent en place de manière quotidienne.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il crée des échanges au sein du collectif et suit les différents projets liés aux besoins des associations.

Partenaires :

Le service communication si création d'un site internet

Moyens :

Humains	Financiers
1 secrétaire	

Participation des usagers : gratuit

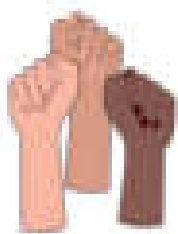
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de bénévoles après ce développement de communication autour de leurs actions
- Nombre de supports de communication ou d'actions mis en œuvre.

Résultats qualitatifs attendus :

- La satisfaction des associations sur les services rendus



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Favoriser la diffusion d'informations

Action : Simplification de l'accès sur le site de la ville

Communication

Fiche action

N°4

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses (114), notamment celles œuvrant pour la vie des quartiers et le lien social. Les associations souhaitent simplifier l'accès à la thématique associations sur le site de la ville qu'elles trouvent trop complexe actuellement.

Objectifs propres à l'action :

- Améliorer la communication des associations via la rubrique « associations » sur le site de la Ville
- Favoriser les échanges et la connaissance entre associations
- Développer le nombre de bénévoles et leur participation au sein des associations

Descriptif de l'action :

Echanger avec le service communication pour améliorer la visibilité des associations et l'accès à la rubrique « associations » sur le site de la Ville.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il crée un lien avec le service communication de la ville

Partenaires :

Le service communication

Moyens :

Humains	Financiers
1 secrétaire	

Participation des usagers : gratuit

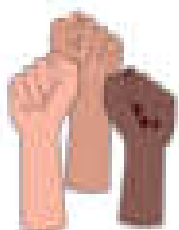
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'habitants et d'associations utilisatrices du site.

Résultats qualitatifs attendus :

- La satisfaction des associations sur les services rendus



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Améliorer la visibilité des associations

Action : Mise en place d'événements réguliers

Communication

Fiche action

N°5

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses (114), notamment celles œuvrant pour la vie des quartiers et le lien social. Les associations sont en demande d'événements réguliers à mettre en place sur le territoire afin d'améliorer leur visibilité.

Objectifs propres à l'action :

- Améliorer la visibilité des associations
- Développer le nombre de bénévoles et leur participation au sein des associations
- Favoriser les échanges et la connaissance entre associations

Descriptif de l'action :

Via un travail avec le collectif, mettre en place des événements réguliers afin d'améliorer la visibilité des actions des associations (échanges et représentations à l'extérieur par ex au parc de l'Europe, activités au VPR...)

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il crée des échanges au sein du collectif et organise des événements réguliers sur le territoire en fonction des besoins des associations

Partenaires :

Le service communication

Moyens :

Humains	Financiers
1 secrétaire	

Participation des usagers : gratuit

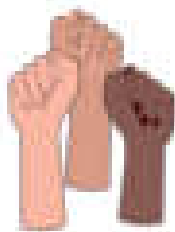
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de bénévoles après les premiers événements
- Nombre de nouveaux événements mis en place.

Résultats qualitatifs attendus :

- La satisfaction des associations sur les services rendus



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Favoriser l'accès des habitants aux actions des associations

Action : Mise en place de transports facilitant l'accès des habitants vers les associations

Communication

Fiche action

N°6

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses (114), notamment celles œuvrant pour la vie des quartiers et le lien social. Sur le territoire, de nombreuses personnes se retrouvent isolées sans possibilité de se déplacer. Il est nécessaire de favoriser l'accès des habitants aux actions des associations en mettant en place des transports à partir de leur domicile : amélioration du bien-être, développement du sentiment d'appartenance, création de liens sociaux...

Objectifs propres à l'action :

- Développer le nombre de bénévoles et leur participation au sein des associations
- Faciliter l'accès des habitants aux actions des associations en leur proposant des déplacements (covoiturages...) de leur domicile aux associations

Descriptif de l'action :

Via un travail avec le collectif, faciliter les déplacements des habitants vers les associations et faire connaître les nouveaux moyens mis en œuvre.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il crée des échanges au sein du collectif, communique sur les possibilités de transports en selon les besoins des associations

Partenaires :

Le service communication

Moyens :

Humains	Financiers
1 secrétaire	

Participation des usagers : gratuit

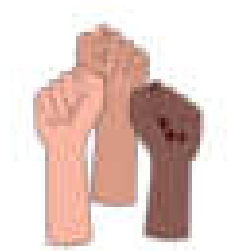
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de bénévoles utilisateurs après cette aide aux déplacements

Résultats qualitatifs attendus :

- La satisfaction des associations sur les services rendus



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Renforcer les compétences des dirigeants et des bénévoles

Action : Création d'outils facilitant le fonctionnement des associations



Fiche action

N°7

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses (114), notamment celles œuvrant pour la vie des quartiers et le lien social. Le soutien aux associations par le Centre social et les services municipaux est une priorité des élus de la commune et notamment les petites associations.

Objectifs propres à l'action :

- Proposer des outils facilitant le fonctionnement des associations
- Favoriser les prises de contact entre associations
- Développer le nombre de bénévoles et leur participation au sein des associations

Descriptif de l'action :

Via un travail en collectif, création d'outils (par ex : portfolio numérique partagé) à utiliser par les associations : connaissances et échanges entre associations utilisant les mêmes locaux, possibilité des activités entre associations...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il crée des échanges au sein du collectif, crée des outils à destination des dirigeants et/ ou bénévoles des associations selon les besoins

Partenaires :

Le service communication

Moyens :

Humains	Financiers
1 secrétaire	

Participation des usagers : gratuit

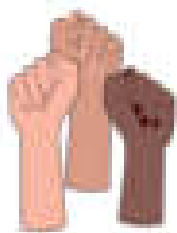
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'échanges et connaissance entre associations
- Nombre d'activités partagées

Résultats qualitatifs attendus :

- La satisfaction des associations sur les services rendus
- Mise en place du nouvel outil



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Savoir accueillir, promouvoir son projet et préparer le relais

Action : Organisation de modules de formations



Fiche action

N°8

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : Au regard de l'évolution du contexte associatif général, des responsabilités que sont amenées à gérer des bénévoles, la gestion des bénévoles comme une *ressource* est préconisée par France Bénévolat. De nombreuses associations, dont des grandes, n'ont pas d'approche « ressources » des bénévoles. Or les bénévoles sont des personnes, qui même si elles sont désintéressées et non payées, ont besoin de formation, de faire le point sur leur compétence et les répertoire, de savoir si les missions qui leur sont confiées sont en adéquation avec leurs motivations et leurs capacités, besoin d'être renouvelés, d'être encouragés et valorisés.

Objectifs propres à l'action : renforcer les compétences des bénévoles

Descriptif de l'action :

Le Collectif Vie associative suscitera la mise en place d'un Groupe Action pour mener à bien cette action.

Plusieurs axes et outils opérationnels ont déjà été identifiés par le Collectif :

- La réalisation d'un répertoire des compétences des bénévoles locaux disponibles pour permettre aux associations de la commune de solliciter les personnes correspondant à leurs besoins. Outil informatisé qui serait actualisé en continu.
- La facilitation de l'accès aux offres de formation pour les bénévoles : pour permettre aux associations de connaître les différents organismes qui organisent des formations, gratuites notamment
- L'organisation de modules de formation répondant à des demandes locales ou l'orientation vers des organismes qui le font.
- L'élaboration de « fiches mission » pour faciliter la recherche de bénévolat des habitants, qui décriraient des missions pour lesquelles les associations sont en recherche de bénévole. Mises en ligne également, ces fiches seraient élaborées pour les Rencontres de la vie associative de mars 2018 et seraient ensuite mises en ligne de manière permanente.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social Animation du Collectif, appui technique et matériel, voire financier

Partenaires France Bénévolat : prestataire éventuel des formations, structure appui pour l'offre de formation les fiches missions et les compétences bénévoles

Moyens :

Humains	Financiers
Animateur du Collectif – Directeur du centre social Membres du groupe Action Représentant de France Bénévolat Prestataire	-une ligne financière sera définie en fonction des moyens et des propositions d'actions -des subventions pourront être sollicitées selon les besoins et la nature de l'action

Participation des usagers : gratuit

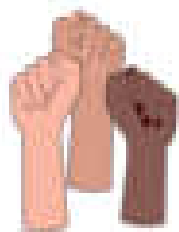
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de personnes inscrites aux formations
- Nombre de sollicitations des différents outils
- Nombre de personnes à être inscrites sur les fiches et le répertoire

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans seront organisés pour chaque session de formation
- Une enquête de satisfaction sera mise en œuvre pour chaque outil



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Savoir accueillir, promouvoir son projet et préparer le relais

Action : Mise en place d'un accompagnement d'accueil du bénévole



Fiche action

N°9

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : Les responsables associatifs ont souligné l'enjeu de donner envie de faire du bénévolat pour répondre à la difficulté de trouver des bénévoles. Plusieurs points ont notamment été identifiés pour y parvenir : L'accueil, le projet associatif et la préparation des relais. Celui de l'accueil des bénévoles dans les associations réalisées de manière pragmatique et pas forcément stratégique. Un accueil de qualité peut permettre à des personnes de vouloir s'engager dans une association.

Ensuite faire connaître son projet associatif, de manière à donner à voir aux bénévoles potentiels ce qui le caractérise pour susciter l'envie d'y contribuer. Le Collectif a identifié que le projet d'une association était rarement mis en avant, à la différence des activités. Enfin, de nombreuses associations ont fait part de leur difficulté à trouver des dirigeants associatifs, notamment pour prendre le relais de ceux investis depuis très longtemps. Mais comme ce passage de relais n'est pas spécifiquement travailler dans beaucoup d'associations, il y a des reconductions de responsabilités parfois non souhaitées et parfois des cessations d'associations.

Objectifs propres à l'action : donner envie de faire du bénévolat

Descriptif de l'action :

Le Collectif Vie associative suscitera la mise en place d'un Groupe Action pour mener à bien cette action qui s'articule autour d'un triptyque de trois axes, déjà mis en place au cours du dernier projet 2018-2021 :

-Une méthode du *savoir bien accueillir un bénévole* sera élaborée par différents acteurs pour formaliser cette phase afin de l'optimiser : temps spécifiques, référents dans l'association, supports dédiés... Elle sera testée auprès de bénévoles dans des associations avant d'être mise en œuvre et évaluée. A destination de toutes les associations locales. Mise en ligne pour être enrichie en permanence.

-La promotion des projets des associations mise en avant dans le cadre de la future journée des Rencontres avec la vie associative en 2022. Par des moyens attractifs, innovants, chaque association sera invitée, et accompagnée par le Centre social et France Bénévolat dans cette démarche, à présenter de manière synthétique son projet pour donner envie aux visiteurs en recherche de bénévolat de s'y investir.

-Une réflexion sera mise en place, dont la forme sera à définir (débat, conférence, témoignages d'expériences...) mais dont le fond sera coopératif et participatif, pour répondre aux questions suivantes : Comment préparer un relais d'un poste de dirigeant associatif ? Quels sont les facteurs de réussite pour bien passer le relais ? Comment amener à un dirigeant en poste depuis longtemps à accepter de passer le témoin ? Comment favoriser le renouvellement des dirigeants ? Quelle gouvernance mettre en œuvre pour y parvenir (limitation dans le temps des mandats...) ?

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social Animation du Collectif, Co animation éventuelle du Groupe Action, appui technique, matériel, voire financier

Partenaires France Bénévolat, appui technique et Co portage de l'action

Moyens :

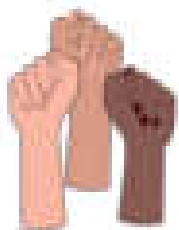
Humains	Financiers
Animateur du Collectif – Directeur du centre social Membres du groupe Action Représentant de France Bénévolat	-une ligne financière sera définie en fonction des moyens et des propositions d'actions -des subventions pourront être sollicitées selon les besoins et la nature de l'action

Participation des usagers : gratuits

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus : nombre de personnes investies dans l'un des trois axes du triptyque ; nombre de bénévoles recrutés, nombre de projets associatifs présentés, nombre de personnes au débat, ...

Résultats qualitatifs attendus : une prise de conscience de l'intérêt de l'accueil pour donner envie de faire du bénévolat (questionnaire), une mise en pratique de la méthode pour passer le relais et renouveler des cadres dirigeants...



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Développer le sentiment d'utilité des bénévoles

Action : Développement de la reconnaissance du bénévolat

Mise en valeur
du bénévolat

Fiche action

N°10

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : Les associations ont exprimé la difficulté à renouveler leurs bénévoles, sur des postes de dirigeants ou opérationnels. Les bénévoles ont aussi un comportement nouveau, d'engagement ponctuel, et pas forcément avec la même association. Mieux reconnaître cet engagement, promouvoir le bénévolat, formaliser des temps et des manières de remercier les bénévoles, permettre aux bénévoles de se sentir vraiment utiles, ont été identifiés comme des moyens de devenir bénévole et/ou de prolonger son engagement.

Objectifs propres à l'action : Développer le sentiment d'utilité des bénévoles

Descriptif de l'action :

Le Collectif Vie associative a suscité la mise en place d'un Groupe Action pour définir et mettre en place une action de reconnaissance du bénévolat et de remerciements des bénévoles, lors du précédent projet. Plusieurs idées d'actions avaient été émises, il s'agira de compléter celles déjà mises en place :

Comme l'organisation un temps officiel de remerciements et de valorisation de bénévoles lors des *Rencontres avec la vie associative* qui ont lieu tous les deux ans, en direction des visiteurs. Un trophée a été remis à différents bénévoles.

Pourrait être mise en place également une contrepartie quelconque (accès à des prestations ou des loisirs municipaux...) ou remise d'une « boîte à outils » du bénévole ou d'une association.

Ou encore l'organisation de témoignages de bénévoles pour présenter une action qu'ils ont réalisée et dire ce que cela leur a apporté et en quoi leur engagement a développé leur sentiment d'utilité.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Animation du Collectif, Co animation du Groupe Action, appui technique et matériel, facilitation du partenariat

Partenaires : France Bénévolat : appui pour la réflexion, témoignages d'expériences

Moyens :

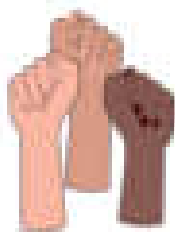
Humains	Financiers
Animateur du Collectif – Directeur du Centre social	-une ligne financière sera définie en fonction des moyens et des propositions d'actions
Les membres du groupe Action	-des subventions pourront être sollicitées selon les besoins et la nature de l'action
Des bénévoles pour le témoignage	

Participation des usagers : gratuits

Période(s) de réalisation : lors des prochaines Rencontres de la vie associative en 2022

Résultats quantitatifs attendus : nombre de personnes remerciées, nombre de personne ayant assisté au temps de valorisation et de remerciement, médiatisation de l'action de reconnaissance (nombre d'articles, reportages...)

Résultats qualitatifs attendus : mesure auprès des visiteurs de l'effet sur leur volonté de s'engager qu'a pu avoir ce temps de valorisation (interview...), un bilan collectif sera fait au niveau du Groupe Action, retour des responsables associatifs pour savoir si suite à cela des personnes se sont engagées dans leur association.



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Développer le sentiment d'utilité des bénévoles

Action : Programmation de visites des élus
au sein des associations

Mise en valeur
du bénévolat

Fiche action

N°**11**

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : La vie associative est très riche à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les associations sont nombreuses (114), notamment celles œuvrant pour la vie des quartiers et le lien social. Les associations souhaitent être davantage reconnues sur le territoire. et cette demande peut être via des visites d'élus au sein des structures.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser davantage le sentiment d'utilité des bénévoles en mettant en avant les atouts
- Reconnaître davantage les bénévoles en organisant des visites des élus au sein des associations
- Développer le nombre de bénévoles et leur participation au sein des associations

Descriptif de l'action :

Des visites au sein des associations s seront organisées, à différents périodes de l'année, ou lors de temps forts ou de réunion spécifiques (assemblées générales,) après une préparation , pour les visites, entre élus et bénévoles.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il crée des échanges au sein du collectif, prend des contacts et organise des visites avec les élus selon les souhaits des associations

Partenaires :

Associations

Elus...

Moyens :

Humains	Financiers
1 secrétaire	

Participation des usagers : gratuit

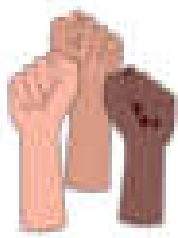
Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de bénévoles avant/ après ces visites
- Nombre d'élus visiteurs et associations volontaires
- Nombre de visites organisées

Résultats qualitatifs attendus :

- La satisfaction des associations sur les services rendus



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Promouvoir les valeurs du bénévolat

Action : Droits et devoirs des usagers

Mise en valeur
du bénévolat

Fiche action

N°12

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : Les bénévoles d'associations, dirigeants ou non, ont exprimé lors du diagnostic que les usagers des associations, bénéficiaires des actions et services, se comportent souvent en « consommateurs ». Ils utilisent un service sans forcément avoir en tête que sans l'investissement de bénévoles, ce service/action n'existeraient pas ou dans d'autres conditions (financières...). Comme si la prestation de l'association était un dû, d'autant plus dès lors qu'il y a un échange monétaire, et que les usagers ne différencieraient pas leurs pratiques consuméristes dans un cadre marchand et celles ayant pour cadre une association. Par ailleurs, toujours constaté par les dirigeants associatifs ou professionnels divers, les bénévoles n'identifient pas forcément leurs limites, ou ne connaissent pas le cadre de leur intervention et parfois dépassent leur « rôle » en allant trop loin dans l'exercice de leur mission.

Le renforcement de la connaissance des droits et devoirs des bénévoles et des usagers pourraient contribuer à répondre à ces constats, de même que la mise en place d'outils pour définir le cadre d'intervention du bénévolat.

Objectifs propres à l'action : Rappeler et promouvoir les valeurs du bénévolat, définir les limites du bénévolat

Descriptif de l'action :

Action reconduite, idem le précédent projet. Le Collectif Vie associative suscitera la mise en place d'un Groupe Action pour réfléchir à la manière de répondre au plus près à ces objectifs : quels moyens utiliser, élaborer, développer pour les atteindre ? L'élaboration d'un outil comme une charte, un règlement, une convention d'engagement réciproque, pourrait permettre aux bénévoles qui s'engagent de bien connaître le cadre leur intervention. Le choix de l'outil, la définition de son contenu, son élaboration, sa diffusion et son évaluation, pourraient correspondre aux différentes phases de cette action.

De manière complémentaire, l'organisation d'une réflexion sur la manière de sensibiliser les usagers des associations à leurs droits et devoirs sera conduite. Rappeler le projet associatif, le fonctionnement d'une association, la notion d'adhérent, d'usager, mettre en avant la plus-value de l'investissement des bénévoles, susciter un travail collectif usager/bénévole sur ce sujet, sont des exemples d'actions possibles.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Animation de la démarche, appui technique et matériel

Partenaires : France Bénévolat appui dans la réflexion

Moyens :

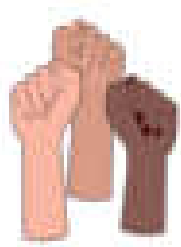
Humains	Financiers
Animateur du Collectif – Directeur du centre social Membres du groupe Action Représentant de France Bénévolat	-une ligne financière sera définie en fonction des moyens et des propositions d'actions -des subventions pourront être sollicitées selon les besoins et la nature de l'action

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus : nombre d'usagers et bénévoles investis dans la démarche ; nombre d'outils diffusés ; nombre de temps de promotion des outils, nombre de sollicitation de la part d'associations

Résultats qualitatifs attendus : changement de comportement des bénévoles et des usagers, meilleure reconnaissance des associations



VIE ASSOCIATIVE

Objectif : Favoriser l'épanouissement des bénévoles

Action : Accompagnement des bénévoles pour prendre des responsabilités

Mise en valeur
du bénévolat

Fiche action

N°13

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** RECONDUITE

Diagnostic : Les dirigeants des associations ont dans le Collectif Vie associative mis en avant que le bénévolat soit un moyen parmi d'autres de s'épanouir sur le plan personnel, notamment lorsque l'on prend des responsabilités.

Face à la difficulté de trouver des dirigeants associatifs (membres du Conseil d'administration, du bureau) exprimée par des associations locales, face au fait, constaté par les professionnels du Village Pierre Rabhi, que des personnes (jeunes retraités, demandeurs d'emploi ou autres) pouvaient être confrontées à un manque d'utilité, voire à un mal être, de ne plus avoir de relations sociales ou de ne plus être reconnus, la promotion de l'épanouissement que peut procurer la prise de responsabilités dans une association peut être une réponse. Mais pour permettre cela il y a besoin que les personnes, qu'elles soient déjà dans une association ou non, soient accompagnées.

L'enjeu de cette démarche, qui rejoint celle d'éducation populaire pouvant contribuer au renforcement du pouvoir d'agir des habitants, serait alors de faciliter le parcours de l'engagement associatif des habitants.

Objectifs propres à l'action : Favoriser l'épanouissement des bénévoles

Descriptif de l'action :

Action reconduite, idem le précédent projet. Le Collectif Vie associative suscitera la mise en place d'un Groupe Action pour définir et mettre en place cette action, notamment le contenu précis de l'accompagnement.

Mis en place d'un « accompagnement facilitateur » pour permettre aux personnes souhaitant prendre des responsabilités dans une association ou aux bénévoles déjà investis dans une association sans être dirigeants, d'y parvenir et de le devenir.

Les modalités de cet accompagnement personnalisé seront à définir précisément. Ce pourra être sous forme de temps mixtes, collectifs, avec plusieurs personnes intéressées, ou individuels, dont le rythme sera à définir, à des jours et horaires où elles seront disponibles.

Cette action pourrait être, en référence aux idées émises lors du diagnostic de mettre en avant les échanges de services et de savoirs/ savoir-faire entre les habitants, réalisée par des bénévoles en place, pourquoi pas sous forme de tutorat. Un prestataire, comme France Bénévolat, pourrait également être porteur de cette action.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Animation du Collectif, appui technique et matériel

Partenaires : France Bénévolat, prestataire éventuel du portage de l'action

Moyens :

Humains	Financiers
Animateur du Collectif – Directeur du centre social	-une ligne financière sera définie en fonction des moyens et des propositions d'actions
Membres du groupe Action	-des subventions pourront être sollicitées selon les besoins et la nature de l'action
Représentant de France Bénévolat	
Bénévoles « tuteurs »	

Participation des usagers : gratuit

Période(s) de réalisation : A convenir avec le collectif

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de personnes ayant bénéficié de l'accompagnement
- Nombre de tuteurs mobilisés
- Nombre de personnes engagées dans des associations

Résultats qualitatifs attendus :

- Développement de relations entre des bénéficiaires
- Création d'une dynamique entre les participants et les tuteurs
- Accroissement du sentiment d'utilité des bénéficiaires (témoignages)

5) Thématique « Jeunesse » : axes, objectifs, actions

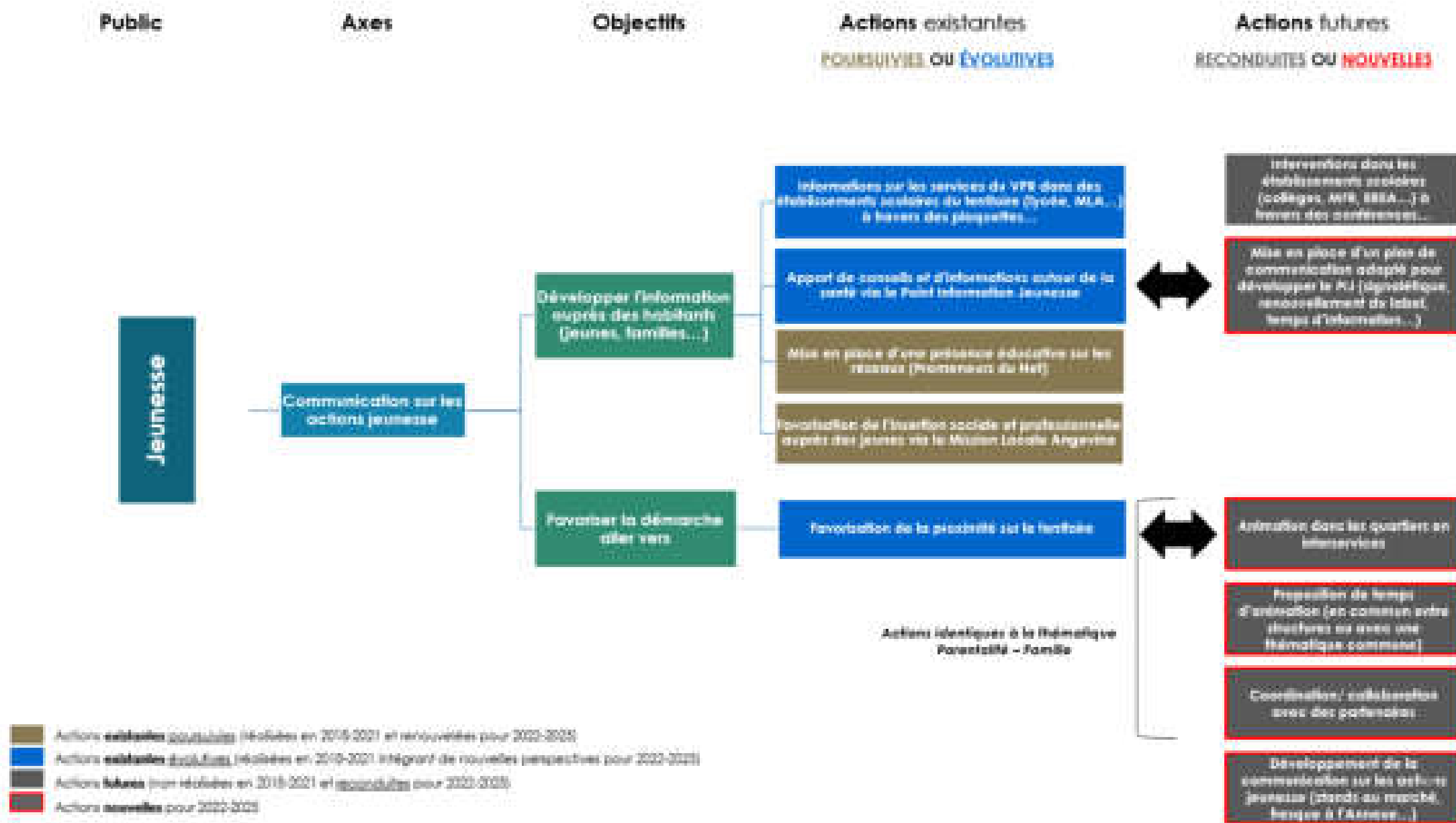
Lors du dernier projet du centre social 2013-2016, un collectif « Jeunesse » avait été mis en place par le coordinateur du pôle concerné. Une dizaine de personnes de 13 à 20 ans avaient pu échanger ensemble et proposer des actions dans le but d'améliorer la vie quotidienne des adolescents et des jeunes sur la commune.

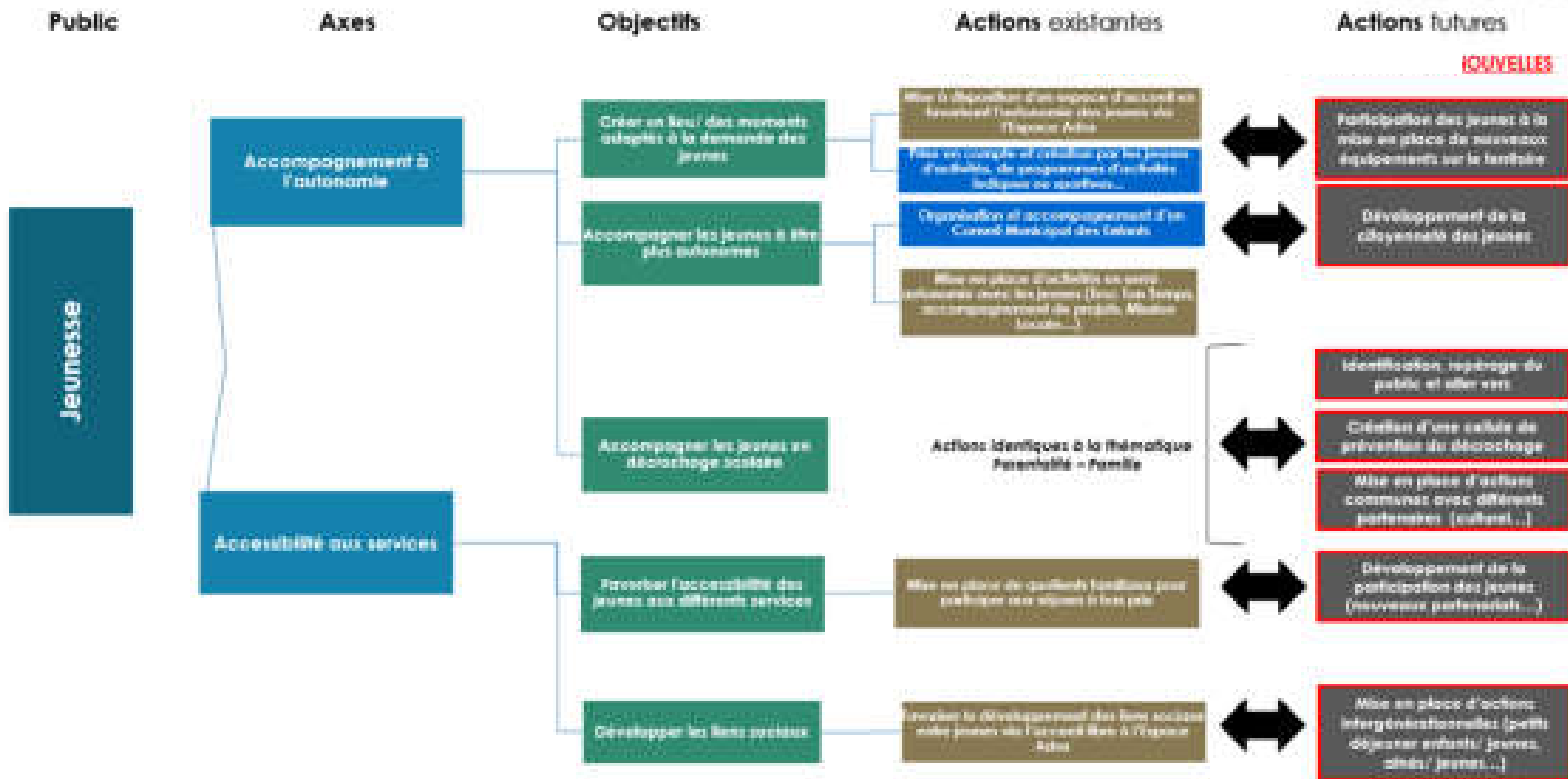
Cependant, ce collectif n'a pas pu continuer à exister suite à des changements au sein de l'équipe. Les jeunes représentent un public bien spécifique. Il faut à la fois varier les techniques d'animation, les inclure dans des groupes de travail et développer les sujets qui les passionnent pour les fidéliser et qu'ils puissent participer à la mise en place des actions.

A ce jour, il est nécessaire de redonner vie à ce collectif et l'équipe pourra ainsi développer la réflexion autour des actions et permettre la fidélisation des jeunes.

Malgré ces changements, de nombreuses actions ont été mises en place durant ces 4 années sur le secteur jeunesse. L'arrivée notamment d'un animateur de proximité a notamment fait évoluer l'activité du pôle jeunesse en évoquant et en mettant en place une démarche « aller vers » les jeunes du territoire, en plus du travail mené par le Point Information Jeunesse et la Mission Locale Angevine. Cette nouvelle approche constitue un levier de lutte contre le non-recours aux droits et aux prestations en allant à la rencontre de tous les publics et même ceux n'ayant pas de contact avec le Village Pierre Rabhi. L'animateur travaille pour le dispositif « Les Promeneurs du Net », c'est une présence, une veille éducative auprès des jeunes sur internet. Il communique et interagit via des applications connues actuellement comme par exemple Snapchat, Facebook, Twitter et bien d'autres. L'objectif premier de cette démarche n'est pas de surveiller les jeunes et leurs activités sur internet mais bien de les accompagner en apportant si besoin des réponses à leurs interrogations.

3 thématiques ont été retenues pour ce nouveau projet : communication sur les actions jeunesse, accompagnement à l'autonomie ainsi que l'accessibilité aux services. Une thématique a été enlevée, celle sur l'accompagnement à la scolarité. Comme pour la thématique parentalité-famille, la jeunesse inclue notamment dans ce nouveau projet deux nouvelles réflexions : la communication autour de la démarche aller vers les habitants sur la commune ainsi que l'accompagnement auprès des décrocheurs scolaires.





- Actions existantes poursuivies réalisées en 2019-2021 et renouvelées pour 2022-2025
- Actions existantes poursuivies réalisées en 2019-2021 intégrant de nouvelles perspectives pour 2022-2025
- Actions futures non réalisées en 2019-2021 et poursuivies pour 2022-2025
- Actions nouvelles pour 2022-2025

✓ 11 actions réalisées et renouvelées
dont 5 évolutives

✓ 12 nouvelles actions et 1 reconduite
Total = 24 actions sur 2022/ 2025



JEUNESSE

Objectif : Développer l'information auprès des habitants (jeunes, familles...)

Action : Informations dans les établissements scolaires

Communication sur les actions jeunesse

Fiche action

N°1

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Actions dans les établissements scolaires comme des conférences...

→ **1 action** : informations sur les services du VPR dans les établissements scolaires du territoire

Diagnostic : Un manque de communication se fait ressentir sur les actions proposées au Village Pierre Rabhi ; notamment celles en direction de la jeunesse. Il est nécessaire de renforcer la démarche aller vers les jeunes sur la commune en direction des établissements scolaires...

Objectifs propres à l'action :

- Développer l'information en direction des jeunes

Descriptif de l'action :

Faire connaître les services destinés aux adolescents et aux jeunes (l'Annexe, le PIJ, la Mission Locale...) par le développement de partenariat avec les établissements scolaires, les associations sportives, artistiques, culturelles, etc. afin d'intervenir au plus près du public. Par exemple : sur la pause méridienne du collège, proposer d'aller à la rencontre des élèves sur la cour pour présenter l'équipe, les services, les actions... Interventions dans les classes sur des thématiques jeunesse en concertation avec les professeurs, mettre en place des conférences...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Il développe et anime les temps d'information.

Partenaires :

- les établissements scolaires
- les services municipaux

Moyens :

Humains	Financiers
1 coordonnateur jeunesse 1 animatrice jeunesse BPJEPS 1 animateur jeunesse (contrat CAE)	

Participation des usagers : Gratuit

Période(s) de réalisation : Chaque année

Résultats quantitatifs attendus :

- Répercussions au niveau du nombre d'adolescents et de jeunes sur les services.

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans seront faits avec les partenaires.



JEUNESSE

Objectif : Développer l'information auprès des habitants (jeunes, familles...)

Action : Point Information Jeunesse

Communication sur les actions jeunesse

Fiche action

N°2

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Mise en place d'un plan de communication adapté

1 action : apport de conseils et d'informations autour de la santé via le Point Information Jeunesse

Diagnostic : Le travail engagé au cours des dernières années auprès de la jeunesse doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. La question de l'accessibilité et l'accompagnement à l'information pour les jeunes reste primordiale.

Objectifs propres à l'action :

Le Point Information Jeunesse est une structure de proximité qui a vocation à :

- Donner aux jeunes une information fiable et de répondre à leurs questions dans un souci de disponibilité et de respect de leur identité.
- Permettre de recenser les besoins, les souhaits, les difficultés des jeunes afin de pouvoir leur apporter des réponses adaptées.
- Relayer les campagnes de prévention.
- Développer des projets et des partenariats locaux

Descriptif de l'action :

Le Point Information Jeunesse est un espace public central où convergent des informations pratiques et actualisées. C'est un lieu libre, anonyme et gratuit, pour tous les jeunes (16/25 ans) du territoire et leurs familles. On y trouve une première réponse à toutes les questions sur la formation, les jobs d'été, les métiers, la santé, le logement, les loisirs, les vacances, le sport, la vie sociale ... C'est également un lieu d'écoute, de dialogue, d'échanges et de rencontres avec des professionnels. C'est enfin un lieu d'animations collectives et de projets sur des thématiques comme la recherche d'emplois saisonniers, les techniques de recherche d'emploi, le babysitting, la prévention, l'éducation aux médias... L'action vise également à mettre en place un plan de communication afin de développer le Point Information Jeunesse via la signalétique sur la commune, les temps d'informations, le renouvellement du label...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Il gère et anime l'action. L'animatrice se doit d'être « adulte relais » auprès des jeunes.

Partenaires :

Le Centre Régional Info Jeunes des Pays de la Loire (CRIJ) et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Maine-Et-Loire

Les établissements scolaires pour visites organisées du PIJ par les élèves.

Les travailleurs sociaux (MDS, CAF, Conseil Général, CCAS)

La Mission locale Angevine dans l'organisation de manifestations comme « job d'été »

Les Points Information Jeunesse du Maine et Loire : réflexion, mise en place d'actions collectives.

Différentes associations locales ou départementales selon les projets

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) : ressource en documentation et outils pédagogiques.

Moyens

Humains	Financiers
1 coordonnateur	Subventions selon les projets
1 animatrice qualifiée – ½ temps	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : Il est ouvert du mardi au samedi sur les temps scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

Résultats quantitatifs attendus : fréquentation de l'espace PIJ avant et après la mise en place du plan de communication, nombre de projets et d'actions réalisés, participation du public sur les projets et les actions

Résultats qualitatifs attendus : connaissances accentuées du PIJ chez les jeunes et les familles, autonomie dans leurs recherches, prise de conscience des risques et changement de comportement sur les thématiques de prévention, pertinence des projets et actions mis en place, écoute et prise en compte des demandes des jeunes



JEUNESSE

Objectif : Développer l'information auprès des habitants (jeunes, familles...)

Action : Les Promeneurs du Net

Communication sur les actions jeunesse

Fiche action

N°3

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : D'après le site officiel « Les Promeneurs du Net », 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. En cas de besoins, il est nécessaire de leur proposer un accompagnement sur internet via un Promeneur du Net qui est là pour créer, maintenir le lien, conseiller et soutenir les jeunes.

Objectifs propres à l'action :

Assurer un rôle de présence éducative sur internet auprès des jeunes permettant :

- De renforcer la relation de confiance avec les jeunes ;
- De faciliter la prise en charge de sujets délicats à aborder en face-à-face ;
- D'aider les jeunes à mieux identifier les professionnels comme des personnes ressources ;
- De diversifier les modalités d'accompagnement des projets des jeunes ;
- De dynamiser la politique éducative locale ;
- D'améliorer et d'intensifier les relations partenariales entre les professionnels de la jeunesse ;
- De mieux structurer les projets de prévention ;
- De montrer la nécessaire complémentarité entre l'accompagnement présentiel et numérique ;
- De démontrer la nécessité pour le professionnel d'intervenir sur le web « à visage découvert » ;
- De lutter contre l'isolement.

Descriptif de l'action :

L'animateur propose aux jeunes avec lesquels il est en contact dans la structure d'être « amis » sur les réseaux sociaux et leur offre la possibilité d'échanger par messagerie instantanée, par courrier électronique ou dans le cadre du fonctionnement classique du réseau social concerné (commentaires sur le mur, publications...). Il peut organiser des permanences en ligne sur des créneaux précis et annoncés, où il est disponible pour des conversations instantanées. Il exerce des missions de veille, de sensibilisation, « d'aller vers », mais l'objectif reste bien de privilégier les relations « en face-à-face », d'information, de lien social, d'accompagnement, d'écoute et d'aide. Il dispose pour cela d'un smartphone, et fait partie d'un réseau de professionnels ayant intégré le dispositif.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le Village Pierre Rabhi a intégré le dispositif Promeneur du Net, et un animateur jeunesse a été désigné comme référent.

Partenaires :

- Les Francas, porteurs de la démarche départementale avec qui est signée la convention, initiée par la CAF
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le réseau de professionnels local « Promeneurs du Net »

Moyens :

Humains	Financiers
1 animateur jeunesse 30/35 ^{ème} référent	CCAS – Centre Social

Participation des usagers : Gratuit

Période(s) de réalisation : En continu toute l'année

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'interactions

Résultats qualitatifs attendus :

- Qualité des échanges
- Satisfaction de la prévention mise en place sur le territoire (racisme, signalement, consommation de stupéfiants, comportements déviants...)



JEUNESSE

Objectif : Développer l'information auprès des habitants (jeunes, familles...)

Action : Le partenariat avec la Mission Locale Angevine

Communication sur
les actions jeunesse

Fiche action

N°4

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : La Mission Locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. L'objectif des Missions Locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Au regard de l'intérêt de ces missions à destination des jeunes, le Village Pierre Rabhi a décidé d'accueillir dans ses murs la Mission Locale Angevine et de développer un partenariat spécifique avec elle. A ce titre, cette dernière a intégré le nouveau bâtiment du secteur jeunesse afin de développer de la cohérence avec les missions du Village Pierre Rabhi.

Objectifs propres à l'action :

- Accompagnement du jeune sur le plan professionnel (accès à l'emploi, à la formation, définition du projet professionnel)
- Accompagnement du jeune sur le plan social (logement, santé, citoyenneté, loisirs, sport, culture)
- Assure un accueil de proximité des jeunes du territoire : accessibles à tous
- Propose d'intégrer des dispositifs tels que le PACEA, la garantie jeunes avec une contrepartie financière, le parrainage
- Favorise les échanges au sein de la famille (notamment quand le jeune est mineur) et prend en compte les souhaits du jeune
- Mettre en lien avec différentes partenaires (services civiques...)

Descriptif de l'action :

La conseillère de la MLA assure une mission de service public auprès de jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et désireux de construire un projet personnel et professionnel ; celui-ci peut être lié à la recherche d'un emploi/alternance, d'une formation ou encore dans la recherche de métiers.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

La MLA est un partenaire privilégié du Village Pierre Rabhi (PIJ, Promeneurs du Net, Lutte contre l'isolement...) d'où sa proximité au sein du bâtiment.

Partenaires :

La Ville, le Pôle Emploi, les différents acteurs sociaux, les associations...

Moyens :

Humains	Financiers
1 conseillère	

Participation des usagers : Gratuit

Période(s) de réalisation : Toute l'année

Sur rendez-vous :

- Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- Le mardi de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Sans rendez-vous :

- Le mardi de 13h30 à 17h30

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de rendez-vous
- Nombre d'accompagnements

Résultats qualitatifs attendus :

- Qualité des échanges avec les jeunes, familles, partenaires (sociaux, entrepreneurs locaux...)
- Satisfaction du public accompagné
-



JEUNESSE

Objectif : Favoriser la démarche aller vers

Action : La démarche aller vers

Communication sur
les actions jeunesse

Fiche action

N°5

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Animation des quartiers en interservices/ Temps d'animation en commun/ Partenariats

→ **1 action** : *favorisation de la proximité sur le territoire*

Diagnostic : Le travail engagé au cours des dernières années auprès de la jeunesse doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. La démarche aller vers les jeunes (proximité, écoles...) est indispensable pour communiquer sur les actions jeunesse. Afin de renforcer cette démarche, plusieurs actions sont proposées en lien avec la thématique parentalité-famille qui poursuit les mêmes objectifs.

Objectifs propres à l'action :

Favoriser la démarche aller vers les jeunes conduit à :

- Animer dans les quartiers en interservices
- Proposer des temps d'animation en commun entre structures ou avec une thématique commune
- Coordonner/ collaborer avec des partenaires dans le champ de la famille et de la jeunesse

Descriptif de l'action :

En lien avec la thématique parentalité-famille, le service jeunesse propose de favoriser la démarche aller-vers en proposant des activités sur les quartiers à destination des familles et des jeunes. Cela peut se traduire également en temps forts autour d'une thématique commune et en partenariat avec d'autres structures.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Il gère et anime l'action. L'animatrice se doit d'être « adulte relais » auprès des jeunes.

Partenaires :

Les services parentalité-famille et jeunesse
Autres partenaires du CCAS : la Mission locale Angevine...
Associations locales selon les projets...

Moyens

Humains	Financiers
1 coordonnatrice parentalité-famille 1 animatrice jeunesse	Subventions selon les projets

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : En lien avec la parentalité-famille

Résultats quantitatifs attendus :

- Fréquentation des activités
- Nombre de projets et d'actions réalisés.
- Participation du public sur les projets et les actions.

Résultats qualitatifs attendus :

- Amélioration de la communication sur les actions jeunesse et parentalité-famille
- Favorisation de la participation des jeunes et des familles aux actions
- Création de liens sociaux et liens entre parents et jeunes
- Pertinence des projets et actions mis en place.
- Écoute et prise en compte des demandes des familles



JEUNESSE

Objectif : Favoriser la démarche aller vers

Action : Développement de la communication

Communication sur
les actions jeunesse

Fiche action

N°6

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Le travail engagé au cours des dernières années auprès de la jeunesse doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. Afin de renforcer la communication sur les actions du service jeunesse, il est indispensable de se déplacer aux devants des habitants (stands au marché, fresques à l'annexe...).

Objectifs propres à l'action :

Favoriser la proximité sur le territoire et communiquer sur les actions du service jeunesse conduit à :

- Favoriser la démarche aller vers en mettant en place des stands sur les marchés...
- Trouver de nouvelles alternatives pour communiquer et mettre en avant la réalisation des jeunes au cours de ces activités

Descriptif de l'action :

Développer la communication du service jeunesse via les réseaux sociaux, la proximité sur le territoire...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Il gère et anime l'action. L'animatrice se doit d'être « adulte relais » auprès des jeunes.

Partenaires : A convenir avec l'équipe et les souhaits des jeunes

Moyens

Humains	Financiers
Equipe jeunesse	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec l'équipe et les jeunes

Résultats quantitatifs attendus :

- Fréquentation des activités
- Nombre de projets et d'actions réalisés.
- Participation du public sur les projets et les actions.

Résultats qualitatifs attendus :

- Amélioration de la communication sur les actions jeunesse
- Favorisation de la participation des jeunes aux actions
- Création de liens sociaux et liens entre jeunes
- Pertinence des projets et actions mis en place
- Écoute et prise en compte des demandes des jeunes



JEUNESSE

Accompagnement
à l'autonomie

Objectif : Créer un lieu/ des moments adaptés à la demande des jeunes

Action : Prise en compte et création par les jeunes d'activités, de programmes...

Fiche action

N°7

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Participation des jeunes à la mise en place de nouveaux équipements

→ **1 action** : création par les jeunes d'activités, de programmes d'activités ludiques ou sportives...

Diagnostic : Développer la participation des jeunes nécessite à prendre en compte leur avis, leurs souhaits, leurs préférences sur les activités proposées. Ce recueil conduira à les rendre davantage acteurs de leur commune. Des partenaires comme l'OBS souhaitent recueillir leur avis afin de mettre en place des équipements sur le territoire correspondant à leurs besoins.

Objectifs propres à l'action :

Inclure le point de vue des jeunes et créer des projets selon leurs souhaits conduisent à :

- Créer des lieux/ des moments adaptés à la demande des jeunes
- Améliorer la participation des jeunes et les inclure dans une démarche participative comme tout autre citoyen
- Communiquer sur les actions du service jeunesse
- Favoriser l'autonomie, l'investissement, le vivre ensemble
- Soutenir les initiatives locales

Descriptif de l'action :

Les animateurs jeunesse accompagnent les jeunes à créer de nouvelles activités, de nouveaux programmes ludiques ou sportives... Préparation de réunions animées, groupes de travail... par exemple avec l'OBS (souhait de mettre en place un city stade, un terrain de disc-golf...) et les jeunes du territoire qui souhaitent donner leur avis et participer à ce type de projet.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Il gère et anime l'action. L'animatrice se doit d'être « adulte relais » auprès des jeunes.

Partenaires :

Les associations locales

L'OBS

Le service jeunesse...

Moyens

Humains	Financiers
1 coordonnateur	Subventions selon les projets
1 animatrice qualifiée – ½ temps	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec l'équipe jeunesse

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de réunions
- Nombre de projets et d'actions réalisés.
- Participation du public sur les projets et les actions.

Résultats qualitatifs attendus :

- Amélioration de la communication sur les actions jeunesse
- Favorisation de la participation des jeunes
- Création de liens sociaux
- Pertinence des projets et actions mis en place
- Écoute et prise en compte des demandes des jeunes



JEUNESSE

Objectif : Accompagner les jeunes à être plus autonomes

Action : Le Conseil Municipal des Enfants

Accompagnement
à l'autonomie

Fiche action

N°8

Antériorité de l'action :

Action **EXISTANTE** **EVOLUTIVE**

Développement de la citoyenneté des jeunes

→ **1 action** : organisation et accompagnement d'un Conseil Municipal des Enfants

Diagnostic : le travail engagé au cours des dernières années auprès des enfants et pré-ados doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. Les enfants restent les principaux acteurs de leurs projets qu'ils soient de loisirs, solidaires ou citoyens. Afin de développer leurs idées, il serait intéressant d'échanger avec des associations du territoire locales/ sportives... De plus, la citoyenneté n'a pas de limite d'âge, il est important de se demander : quelle est la suite du CME ?

Objectifs propres à l'action :

- Développer l'information en direction des adolescents
- Créer un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, de la démocratie et de la citoyenneté.
- Apporter aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions par la collaboration avec les élus, les services municipaux, les institutions et les associations.
- Proposer un lieu d'expression et de dialogue, qui doit permettre de faire émerger et de réaliser des projets, pour participer à la vie de la cité.
- Présentation de l'offre sportive sur la commune
- Imaginer une autre démarche participative à la suite du CME

Descriptif de l'action :

Les enfants sont élus au sein des classes de CM1 et CM2 par les élèves des écoles élémentaires de la commune pour une durée de 2 ans. Le conseil municipal des enfants est présidé par le maire ou un adjoint par délégation. Il se réunit au moins 3 fois par mandat.

Le travail se fait dans les commissions dont les thèmes sont choisis d'après les idées d'actions des enfants.

Des associations locales/ sportives par exemple l'OBS pourrait intervenir lors de certaines sessions pour présenter leurs missions et leurs différentes actions à destination des jeunes de la commune.

De plus, afin de développer la citoyenneté des jeunes de tout âge, il est nécessaire d'imaginer la suite du CME (autre démarche comme les brigades vertes, visites citoyennes...). Que souhaitent les enfants ?

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

L'organisation, la gestion et l'animation de ce conseil sont assurées par une animatrice du centre social.

Partenaires :

Le conseil municipal des adultes en qualité de soutien technique sur certains projets.

Les écoles primaires de la commune - Les services municipaux : pour l'organisation des élections et des actions.

Associations locales (sportives...) et acteurs locaux du territoire

Moyens :

Humains	Financiers
1 coordonnateur 1 animatrice à 30% Les élus de la commune	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation :

Les commissions se réunissent 1 fois par mois au minimum, plus si nécessaire

Le conseil municipal des enfants se réunit au moins 3 fois par mandat en séance plénière.

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'enfants à se présenter aux élections
- Nombre d'actions mises en place

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans sont réalisés avec les enfants élus sur les projets.



JEUNESSE

Accompagnement
à l'autonomie

Objectif : Accompagner les jeunes à être plus autonomes

Action : Mise en place d'activités en semi-autonomie avec les jeunes

Fiche action

N°9

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE** POURSUIVIE

Diagnostic : le travail engagé au cours des dernières années auprès de la jeunesse doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. Les adolescents restent les principaux acteurs de leurs projets qu'ils soient de loisirs, solidaires ou citoyens. Ils ont exprimé une demande d'autonomie et le service jeunesse a eu l'idée de combiner cette demande à celle de la question financière pour certains dispositifs (Troc Ton Temps...).

Objectifs propres à l'action :

- Aider les adolescents à réaliser leurs projets
- Mettre en place des activités pour et par les jeunes en semi autonomie
- Favoriser l'autonomie, la responsabilisation, l'investissement, le vivre ensemble
- Soutenir les initiatives locales
- Permettre aux adolescents de financer leurs projets, de participer à des activités, séjours et sorties en échange d'un engagement dans des actions collectives.
- Permettre une première approche au monde du travail et un apprentissage de techniques : peinture, désherbage, entretien, cuisine...
- Favoriser le lien avec les agents municipaux de la commune, les associations et les habitants.

Descriptif de l'action :

Les animateurs jeunesse sont à disposition des ados et des jeunes pour les accompagner dans leurs démarches de projets. Ils favorisent leur participation, les accompagnent dans les étapes de construction jusqu'à la réalisation. Exemple pour la mise en place d'un séjour d'été : travail sur leur projet (recherche d'hébergement, d'activités, de règles de vie communes, d'organisation de la vie quotidienne, travail autour de l'alimentation...), mise en place d'actions d'autofinancement, présentation du projet aux familles et aux partenaires, réalisation du projet, évaluation, soirée rétrospective... A côté, des dispositifs favorisent la prise de responsabilités tout en se combinant à la question financière : Troc Ton Temps. Pour chaque action « Troc Ton Temps » réalisée, chaque adolescent crédite une somme fictive, qu'il pourra utiliser comme il le veut, en lien avec l'Annexe : loisirs, sorties, séjours, un projet à l'initiative d'un groupe... Plusieurs types d'actions sont possibles : TTT Mairie : (travailler pour un service de la Mairie. Ex : Service, nettoyage, distributions...), TTT Action (organiser un événement pour récolter de l'argent. Ex : loto, lavage de voitures, soirée...), TTT Stand (tenir un stand de vente de boissons, alimentation, réalisations artisanales... Lors d'événements ou sur le marché de St-Barthélemy).

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Il guide, conseille et anime l'action.

Partenaires : C.A.F. – D.D.C.S (déclarations administratives), services municipaux (service technique, communication, centre aquatique...), Ville de St Barthélemy d'Anjou (prêt de matériel), partenaires ponctuels (associations, club...)

Moyens :

Humains	Financiers
1 coordonnateur jeunesse 1 animatrice jeunesse BPJEPS 1 animateur jeunesse (contrat CAE) Animateurs vacataires	Autofinancement des jeunes Participation des familles et du CCAS Municipalité

Participation des usagers : Cotisation : Oui, montant : 8 € à l'année. Autofinancement possible.

Barème : en fonction des projets et de leurs montants

Période(s) de réalisation : En fonction de la demande des jeunes et des adolescents : vacances scolaires, week-end. Troc Ton Temps : tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires

Résultats quantitatifs attendus :

- Evolution du nombre de projets réalisés.
- Evolution du nombre de jeunes et des adolescents à se mobiliser.
- Nombre de participants aux actions « Troc Ton Temps »
- Nombre de partenariats activés

Résultats qualitatifs attendus :

- Bilans réalisés avec les jeunes et des adolescents initiateurs du projet
- Bilan réalisé entre professionnels
- Réajustements effectués suite à ces bilans



JEUNESSE

Objectif : Accompagner les jeunes en décrochage scolaire

Action : Accompagner les jeunes en décrochage scolaire

Accompagnement
à l'autonomie

Fiche action

N°10

Antériorité de l'action :

Action **NOUVELLE**

➔ **Regroupement de 3 actions :** démarche aller vers/ cellule de prévention/ actions communes avec des partenaires

Diagnostic : Le groupe décrochage (assistante sociale du collège, MDS, PIJ, MLA, proximité...) a constaté ces dernières années une augmentation des jeunes en situation de décrochage scolaire. Il est nécessaire d'en identifier les causes et si besoin, proposer un accompagnement adapté à leurs besoins. Ce suivi passe également par le lien avec les familles des jeunes, c'est notamment pour cette raison que cet objectif est identique à la thématique parentalité-famille.

Objectifs propres à l'action :

- Accompagner les jeunes en décrochage scolaire
- Identifier, repérer et aller vers le public
- Créer une cellule de prévention du décrochage
- Mettre en place des actions communes avec différents partenaires (culturels...)

Descriptif de l'action :

Organiser des sessions avec l'intervention de la MLA, proposer un suivi/ un accompagnement avec le jeune et/ ou la famille, proposer une aide à l'orientation professionnelle, mettre en place des chantiers d'insertion...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

L'organisation, la gestion et l'animation de cette action sera assurée par une ou des animatrices/ coordinatrices du centre social et de la MLA.

Partenaires :

La MLA
La MDS
La proximité
Autres partenaires...

Moyens :

Humains	Financiers
1 coordinatrice parentalité-famille Equipe jeunesse La MLA La proximité	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : En lien avec la parentalité-famille

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre d'actions mises en place
- Nombre de décrocheurs avant/ après les séances
- Nombre d'accompagnements

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans sont réalisés avec les jeunes et/ ou leurs familles sur les projets.



JEUNESSE

Objectif : Favoriser l'accessibilité des jeunes aux différents services

Action : Mise en place d'outils facilitateurs autour de la participation des jeunes aux services

Accès aux services

Fiche action

N°11

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le travail engagé au cours des dernières années auprès des adolescents doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser l'accessibilité des adolescents aux différents services (ouverture culturelle, découverte, vivre ensemble, bien-être, sensibilisation à l'environnement, échanges sur des thématiques liées à la jeunesse...)
- Répondre à une demande d'activités de loisirs des adolescents et des jeunes.

Descriptif de l'action :

Un panel d'activités variées sera proposé pendant les périodes de vacances : ateliers (bricolage, cuisine, artistique, sportif, environnement...), soirées (repas, grands jeux, prévention, débats...), stages (bien-être, artistique, radio...), mini-séjours (Oasis en tous lieux, itinérants...). Les animateurs jeunesse sont à l'écoute des adolescents pour les aider à concrétiser leurs idées. Les programmes d'activités des vacances s'appuient également sur les compétences de l'équipe, et sur les partenariats développés avec les associations locales, les clubs sportifs, les structures jeunesse voisines, les partenaires professionnels liés à la prévention santé, à l'environnement...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : L'équipe jeunesse active un réseau de partenaires et prestataires, organise, communique, gère, anime...

Partenaires :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Maine-Et-Loire
La Caisse d'Allocations Familiales : soutien financier (Contrat Enfance Jeunesse)
La ville de St Barthélemy d'Anjou : agents municipaux, locaux et matériel
Associations sportives, culturelles...
Partenaires professionnels sur les thématiques liées à la jeunesse : IREPS, Planning Familial...

Moyens

Humains	Financiers
1 coordonnateur jeunesse 1 animatrice jeunesse BPJEPS 1 animateur jeunesse (contrat CAE) Animateurs vacataires	

Participation des usagers : oui, montant : 8€.

Période(s) de réalisation : Selon la demande et les projets

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre : de projets, de adolescents à s'investir, de participants aux actions

Résultats qualitatifs attendus :

- Bilan réalisé avec les adolescents organisateurs du projet
- Bilan réalisé entre professionnels



JEUNESSE

Objectif : Favoriser l'accessibilité des jeunes aux différents services

Action : Développement de la participation des jeunes

Accessibilité aux services

Fiche action

N°12

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : le travail engagé au cours des dernières années auprès des enfants et pré-ados doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. Certaines alternatives peuvent être adoptées afin de favoriser la participation des jeunes aux activités proposées par le service jeunesse. Les raisons de cette non-participation peuvent être dû à la non gratuité de certaines activités par exemple. De plus, cette participation peut être également favorisée par la création de nouveaux partenariats sur le territoire (associations, parcs d'attractions...).

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser l'accessibilité des jeunes aux différents services
- Développer l'information auprès des jeunes
- Développer la participation des jeunes aux activités
- Recueil des envies des jeunes
- Faire un récap sur les structures présentes sur le territoire
- Contacter de nouvelles structures et communiquer sur les missions du service

Descriptif de l'action :

Trouver des alternatives afin de favoriser l'accessibilité des jeunes (mise en place de transports, de prix accessibles...) et leur participation aux activités du VPR

Créer de nouveaux partenariats avec des structures du territoire (associations, parcs ...) en sachant que les jeunes souhaitent de plus en plus participer à des activités de consommations

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Préparer des activités accessibles à tous et développer par différents moyens la participation des jeunes

Partenaires :

Structures/ associations du territoire...

Moyens :

Humains	Financiers
Equipe jeunesse	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec les souhaits des jeunes

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de jeunes à participer aux actions
- Nombre d'actions mises en place

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans sont réalisés avec les jeunes après chaque action



JEUNESSE

Objectif : Développer les liens sociaux

Action : Accueil libre à l'Espace Ados

Accès aux
services

Fiche action

N°13

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le travail engagé au cours des dernières années auprès du public des adolescents et des jeunes doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. Le fonctionnement de l'accueil doit s'adapter au rythme et aux besoins du public : son fonctionnement doit donc permettre une liberté d'aller et venue, et répondre aux demandes sur le territoire.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser l'accessibilité des jeunes aux différents services
- Permettre aux adolescents de disposer d'un espace d'accueil adapté et équipé, ainsi que l'accès aux complexes sportifs de la ville, pour s'y retrouver, discuter, jouer, pratiquer une activité...
- Accompagner les adolescents dans leur apprentissage de la vie quotidienne - favoriser l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes - Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Descriptif de l'action :

L'accueil Espace Ados s'adresse aux adolescents âgés de 12 à 17 ans. Il repose sur la libre participation du public sur les horaires d'ouverture : le mercredi (14h/ 19h) et le vendredi (17h/ 19h), pendant les vacances en journée et en soirée (horaires adaptables). Cet espace est ouvert uniquement en présence d'un animateur jeunesse. Une cinquantaine d'adolescents vient ponctuellement ou régulièrement sur les temps d'accueils libres. Pendant les périodes de vacances scolaires, des accueils sportifs libres sont également organisés afin de bénéficier d'un équipement permettant la pratique et la découverte de différents sports (ou de grands jeux). Des partenariats avec les associations sportives locales y sont développés. Au sein de ces accueils, l'animateur a un rôle d'écoute, de régulation, de socialisation, d'accompagnement de projets...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Le centre social gère et anime cette action

Partenaires :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Maine-Et-Loire

La Caisse d'Allocations Familiales : soutien financier (Contrat Enfance Jeunesse)

La ville de St Barthélemy d'Anjou : mise à disposition de locaux et matériel

Moyens :

Humains	Financiers
Equipe jeunesse Des animateurs saisonniers	Contrat Enfance Jeunesse

Participation des usagers :

Cotisation : Oui, montant : 10 € à l'année

Barème avec plusieurs tarifs : Non.

Période(s) de réalisation : Jours et horaires d'ouverture : voir « descriptif de l'action ».

Résultats quantitatifs attendus :

- Fréquentation du public

Résultats qualitatifs attendus :

- Satisfaction des adolescents - Bilan fait avec les différents animateurs à chaque période



JEUNESSE

Objectif : Développer les liens sociaux

Action : Mise en place d'actions intergénérationnelles

Accès aux
services

Fiche action

N° **14**

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : le travail engagé au cours des dernières années auprès des jeunes doit être poursuivi afin de maintenir la qualité du service rendu. La lutte contre l'isolement et la solitude est présente sur le territoire et notamment auprès des aînés. A tout âge, il est important de créer des liens sociaux et favoriser le bien-être de chacun.

Objectifs propres à l'action :

- Développer les liens sociaux
- Développer des actions intergénérationnelles
- Développer les liens entre le service jeunesse et les écoles, les maisons de retraite...

Descriptif de l'action :

Mettre en place des actions intergénérationnelles de type petits-déjeuners entre enfants/ jeunes, jeunes/ aînés... Animations adaptées aux publics, après-midi jeux de société avec les familles...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

L'organisation, la gestion et l'animation de cette action sera organisée par une animatrice du centre social.

Partenaires :

Les écoles primaires de la commune
Les maisons de retraite...

Moyens :

Humains	Financiers
Equipe jeunesse Coordonnateurs (aînés, famille...)	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec les futurs partenaires et les jeunes

Résultats quantitatifs attendus :

- Nombre de structures à participer
- Nombre de jeunes à participer aux actions
- Nombre d'actions mises en place

Résultats qualitatifs attendus :

- Des bilans sont réalisés avec les différents publics après les actions.

6) Axe transversal « Communication » : axes, objectifs, actions

Les différentes enquêtes menées sur la commune ont fait apparaître un besoin de renforcer la communication autour du Village Pierre Rabhi. Autant du côté de l'enquête de notoriété, de l'arbre à souhait mais encore des retours issus des réunions publiques, cette problématique a été extrêmement mise en avant.

En effet, une enquête de notoriété a été menée au Village Pierre Rabhi par un institut de sondage « Inkidata » en avril 2021. Par téléphone, un total de 229 habitants a été sollicité pour répondre à des questions.

Quelques remarques :

- La majorité des répondants estiment que le Village Pierre Rabhi sert à aider les personnes en difficultés pour 34% d'entre eux.
- 71% des répondants qui ne fréquentent pas la structure estiment qu'ils n'en ont pas besoin.

Ces premiers résultats montrent déjà un manque de communication sur les actions du Village Pierre Rabhi. La structure est connotée comme étant une structure travaillant à destination des personnes en situation de fragilité. Cette remarque a été confirmée lors de nos diverses passations de questionnaires sur le territoire, que ce soit pour l'ABS ou pour le Projet du Centre Social.

De plus, lors des différentes réunions portant sur le nouveau projet, une problématique avait été émise : « *Par quel(s) moyen(s) peut-on mobiliser des habitants éloignés du Centre Social ?* ». Les informations recueillies nous ont permis de distinguer 3 leviers de développement : la communication, la visibilité ainsi que l'accessibilité.



- Utiliser des moyens techniques
- Aller vers les habitants
- Favoriser le lien et le dialogue entre habitants



- Ordonner des événements
- Rendre le VPR « accueillant et » visible de l'extérieur
- Faire connaître le VPR et son fonctionnement



- Accompagnement de la personne
- Mise en place d'un transport
- Trouver des solutions de modes de garées

Développer la communication autour de la structure conduira à faire connaître davantage le Village Pierre Rabhi et les missions qui en découlent puis favorisera la participation des habitants. En sachant que cette thématique devra être adaptée à chaque public, autant en face à face que sur les réseaux sociaux.

Axe transversal

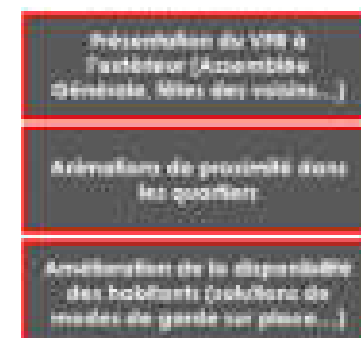
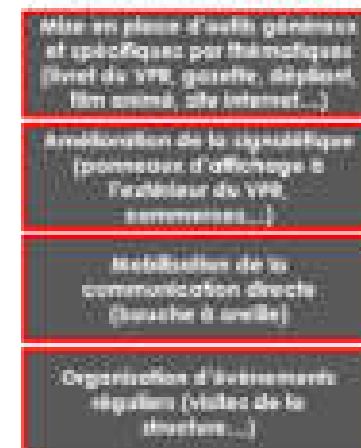
Objectifs

Actions existantes

POURSUIVIES OU **RENOUVELÉES**

Actions futures

RECONDUITES OU **NOUVELLES**



- Actions existantes poursuivies réalisées en 2016-2021 et renouvelées pour 2022-2025
- Actions existantes poursuivies réalisées en 2016-2021 intégrant de nouvelles perspectives pour 2022-2025
- Actions futures non réalisées en 2016-2021 et reconduites pour 2022-2025
- Actions nouvelles pour 2022-2025

✓ 4 actions réalisées et renouvelées
 ✓ 7 nouvelles actions
 Total = 11 actions sur 2022/ 2025



COMMUNICATION

Objectif : Faire connaître le VPR

Action : Diversification des canaux de communication (page Facebook, gazette des familles...)

Fiche action

N°1

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le Village Pierre Rabhi met en place différentes actions afin d'être au plus proche des habitants de la commune en renforçant sa communication.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître le VPR : missions, actions, public accueilli...
- Mettre en place un ou des outils permettant de faire connaître le VPR
- Développer le bouche-à-oreille entre habitants

Descriptif de l'action :

Mettre en place des outils à réaliser en collectif et/ ou sur les réseaux sociaux : page Facebook « Animations du Village Pierre Rabhi », gazette des familles...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le Centre Social échange avec le collectif parentalité-famille sur l'élaboration de la gazette, poste régulièrement sur la page Facebook en fonction des actualités de la structure.

Partenaires :

Moyens

Humains	Financiers
L'équipe du VPR	
L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) des collectifs	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : Toute l'année via la participation de l'équipe du VPR

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de gazettes créées
- Le nombre de participants aux actions
- Le nombre d'articles diffusés

Résultats qualitatifs attendus :

- Les retours des habitants : connaissance des actions...



COMMUNICATION

Objectif : Faire connaître le VPR

Action : Renouvellement de la fête du Village Pierre Rabhi

Fiche action

N°2

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Le Village Pierre Rabhi met en place différentes actions afin d'être au plus proche des habitants de la commune en renforçant sa communication via des événements par exemple.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître le VPR : missions, actions, public accueilli...
- Mettre en place un ou des outils permettant de faire connaître le VPR
- Développer le bouche-à-oreille entre habitants
- Développer la visibilité et la connaissance autour du VPR

Descriptif de l'action :

Mettre en place des événements de type « la fête du Village Pierre Rabhi » comme il y a 5 ans, à ses 1 ans de création.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social : Le Centre Social met en place l'action, échanges avec les collectifs.

Partenaires : Associations locales...

Moyens

Humains	Financiers
L'équipe du VPR L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) des collectifs	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : Courant de l'année 2022, suite à l'ouverture de la résidence Coubertin et les travaux à l'accueil du VPR.

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants à l'événement

Résultats qualitatifs attendus :

- Les retours des habitants



COMMUNICATION

Objectif : Faire connaître le VPR

Action : Mise en place d'outils généraux et spécifiques par thématiques

Fiche action

N°3

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic Les différentes enquêtes autour du VPR (projet du Centre Social, enquête de notoriété, Analyse des Besoins Sociaux...) ont fait apparaître un besoin de communiquer sur les missions et les différentes actions mises en place dans les différents services et auprès de différents publics.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître le VPR : missions, actions, public accueilli...
- Mettre en place un ou des outils permettant de faire connaître le VPR
- Développer le bouche à oreille entre habitants

Descriptif de l'action :

Mettre en place un ou des outils généraux et spécifiques par thématiques : livret du VPR, gazette, dépliant, film animé, site internet...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Echanges avec les habitants, les collectifs et l'équipe du VPR

Partenaires :

Le service communication
Le Conseil d'Administration...

Moyens

Humains	Financiers
L'équipe du VPR L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) de chaque thématique concernée	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec l'équipe du VPR et les différents collectifs

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux prochaines actions
- Le nombre d'outils mis en place

Résultats qualitatifs attendus :

- La mise en place d'une nouvelle enquête afin d'identifier s'il y a une amélioration de la connaissance du VPR auprès des habitants



COMMUNICATION

Objectif : Faire connaître le VPR

Action : Amélioration de la signalétique

Fiche action

N°4

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Les différentes enquêtes autour du VPR (projet du Centre Social, enquête de notoriété, Analyse des Besoins Sociaux...) a fait apparaître un besoin d'identifier le VPR sur la commune.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître le VPR
- Améliorer la visibilité du VPR sur la commune

Descriptif de l'action :

Développer la signalétique autour du VPR : panneaux d'affichage à l'extérieur du VPR, commerces...

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Prise de contact et échanges avec les partenaires de la commune

Partenaires :

Les services municipaux, les commerces...

Moyens

Humains	Financiers
La personne en charge de la communication (direction...)	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec l'équipe du VPR

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux prochaines actions
- Le nombre d'outils mis en place

Résultats qualitatifs attendus :

- La mise en place d'une nouvelle enquête afin d'identifier s'il y a une amélioration de la connaissance du VPR auprès des habitants



COMMUNICATION

Objectif : Faire connaître le VPR

Action : Mobilisation de la communication directe (bouche à oreille)

Fiche action

N°5

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Les différentes enquêtes autour du VPR (projet du Centre Social, enquête de notoriété, Analyse des Besoins Sociaux...) a fait apparaître un besoin de communiquer sur les missions et les différentes actions mises en place dans les différents services et auprès de différents publics.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître le VPR
- Mettre en place des actions adaptées aux besoins et aux souhaits des habitants
- Favoriser le bouche à oreille entre participants

Descriptif de l'action (*fréquence, durée, nombre de bénéficiaires, public visé, lieu, horaires, inscription...*)

- Mise en place des actions/ activités adaptées en recueillant de manière régulière les souhaits et besoins des habitants (jeunes, aînés...)
- Sollicitation des participants aux actions pour communiquer autour d'eux sur les activités proposées par le VPR

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Echanges avec les habitants, les collectifs

Partenaires :

Moyens

Humains	Financiers
L'équipe du VPR L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) de chaque thématique concernée	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : Toute l'année via le travail des différents professionnels du VPR

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux prochaines actions
- Le nombre d'actions mises en place

Résultats qualitatifs attendus :

La mise en place d'une nouvelle enquête afin d'identifier s'il y a une amélioration de la connaissance du VPR auprès des habitants et si le bouche d'oreille fait partie des moyens de communication les plus importants



COMMUNICATION

Objectif : Faire connaître le VPR

Action : Organisation d'événements réguliers

Fiche action

N°6

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Les différentes enquêtes autour du VPR (projet du Centre Social, enquête de notoriété, Analyse des Besoins Sociaux...) a fait apparaître un besoin de communiquer sur les missions et les différentes actions mises en place dans les différents services et auprès de différents publics.

Objectifs propres à l'action :

- Faire connaître le VPR : missions, actions, public accueilli... dès le plus jeune âge (visites de la structure via les écoles, collèges...)
- Mettre en place des événements réguliers
- Améliorer la communication autour du VPR

Descriptif de l'action :

Mise en place des temps réguliers (visites de la structure via les écoles, collèges...)

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Prise de contact et échanges avec différentes structures (écoles, collèges, associations...) et création d'événements réguliers

Partenaires :

Le service communication

Moyens

Humains	Financiers
L'équipe du VPR L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) de chaque thématique concernée	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec l'équipe du VPR

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux prochaines actions
- Le nombre d'actions mises en place

Résultats qualitatifs attendus :

- La mise en place d'une nouvelle enquête afin d'identifier s'il y a une amélioration de la connaissance du VPR auprès des habitants
- Faire un bilan auprès des structures après chaque action



COMMUNICATION

Objectif : Favoriser la démarche aller vers les habitants

Action : Amélioration de l'accueil du VPR

Fiche action

N°7

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Des enquêtes ont mis en avant le besoin d'améliorer l'espace de l'accueil du VPR : habitants et professionnels de la structure notamment sur la disposition et la convivialité du hall.

Objectifs propres à l'action :

- Améliorer la visibilité du VPR
- Améliorer la communication autour du VPR
- Favoriser la démarche aller vers les habitants
- Améliorer la convivialité du hall et repenser à sa disposition

Descriptif de l'action :

Réaménagement de l'accueil du VPR via les services techniques, prenant en compte l'avis des habitants et de l'équipe.

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Après échanges avec l'équipe, finaliser la création du plan avec les services techniques

Partenaires :

Les services techniques

Moyens

Humains (nombre, qualification...)	Financiers
Les services techniques	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : Courant 2022

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de visites

Résultats qualitatifs attendus :

- Retours des professionnels et des habitants après travaux



COMMUNICATION

Fiche action

N°8

Objectif : Favoriser la démarche aller vers les habitants

Action : Organisation de transports du domicile au VPR

Antériorité de l'action : Action **EXISTANTE POURSUIVIE**

Diagnostic : Renforcer la démarche aller vers les habitants nécessite de proposer des transports du domicile des habitants isolés au VPR afin qu'ils puissent facilement participer aux actions proposées.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser la démarche aller vers les habitants
- Lutter contre l'isolement et la solitude
- Développer la connaissance sur les actions du VPR
-

Descriptif de l'action :

Prise de contact et organisation de transports du domicile des habitants éloignés au VPR

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Le Centre Social met en place l'action et assure son suivi.

Partenaires :

Chauffeurs

Moyens

Humains (nombre, qualification...)	Financiers
L'équipe du VPR	
L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) de chaque thématique concernée	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : En veille toute l'année

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux actions
- Le nombre de transports mis en place

Résultats qualitatifs attendus (critères, indicateurs)

- Retours des bénéficiaires



COMMUNICATION

Objectif : Favoriser la démarche aller vers les habitants

Action : Présentation du VPR à l'extérieur

Fiche action

N°9

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Les différentes enquêtes autour du VPR (projet du Centre Social, enquête de notoriété, Analyse des Besoins Sociaux...) a fait apparaître un besoin de communiquer sur les missions et les différentes actions mises en place dans les différents services et auprès de différents publics.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser la démarche aller vers les habitants
- Améliorer la communication autour du VPR
- Développer la connaissance sur les actions du VPR

Descriptif de l'action :

Présentation du VPR à l'extérieur, lors d'évènements (Assemblée Générale, fêtes des voisins...)

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Prise de contact et échanges avec différentes structures (écoles, collèges, associations...) et organisation de temps d'information et de présentation autour des missions et des actions du VPR

Partenaires :

Le service communication

Moyens

Humains	Financiers
L'équipe du VPR	
L'animateur(ice)/ coordinateur(ice) de chaque thématique concernée	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec l'équipe du VPR

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux prochaines actions
- Le nombre d'actions mises en place

Résultats qualitatifs attendus :

- La mise en place d'une nouvelle enquête afin d'identifier s'il y a une amélioration de la connaissance du VPR auprès des habitants
- Faire un bilan auprès des structures après chaque action



COMMUNICATION

Fiche action

N°**10**

Objectif : Favoriser la démarche aller vers les habitants

Action : Animations de proximité dans les quartiers

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Les différentes enquêtes autour du VPR (projet du Centre Social, enquête de notoriété, Analyse des Besoins Sociaux...) a fait apparaître un besoin de communiquer sur les missions et les différentes actions mises en place dans les différents services et auprès de différents publics.

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser la démarche aller vers les habitants en animant les quartiers
- Améliorer la communication autour du VPR
- Développer la connaissance sur les actions du VPR dès le plus jeune âge

Descriptif de l'action :

Proposition de temps d'animation en proximité dans les quartiers à destination de tous les habitants (stand, interservices, partenariats...)

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Développer la communication et proposer des temps d'animation de proximité dans les quartiers via d'autres structures (associations...)

Partenaires :

Le service communication

Moyens

Humains	Financiers
L'équipe du VPR L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) de chaque thématique concernée	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : A convenir avec les professionnels du VPR

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux prochaines actions
- Le nombre d'actions mises en place

Résultats qualitatifs attendus :

- La mise en place d'une nouvelle enquête afin d'identifier s'il y a une amélioration de la connaissance du VPR auprès des habitants
- Faire un bilan auprès des structures après chaque action



COMMUNICATION

Fiche action

N°**11**

Objectif : Favoriser la démarche aller vers les habitants

Action : Amélioration de la disponibilité des habitants

Antériorité de l'action : Action **NOUVELLE**

Diagnostic : Les différentes enquêtes autour du VPR (projet du Centre Social, enquête de notoriété, Analyse des Besoins Sociaux...) a fait apparaître un besoin de communiquer sur les missions et les différentes actions mises en place dans les différents services et auprès de différents publics. De plus, la non-participation des habitants peut être liée à un manque de disponibilité : quelles solutions le VPR peut-il leur proposer ?

Objectifs propres à l'action :

- Favoriser la démarche aller vers les habitants
- Permettre aux habitants d'être disponibles en toutes circonstances en leur proposant notamment des solutions de modes de garde (entre parents, intergénérationnel, baby-sitting...) afin qu'ils puissent participer aux actions du VPR

Descriptif de l'action (*fréquence, durée, nombre de bénéficiaires, public visé, lieu, horaires, inscription...*)

Mise en relation voire mise en place si besoin des solutions de modes de garde aux parents

Opérateur de l'action : Centre social

Rôle du Centre social :

Actualiser régulièrement la liste des jeunes intéressés par le baby sitting, appel à des aînés pour développer le mode de garde intergénérationnel...

Mise en relation entre les parents et les destinataires

Partenaires :

Babysitting

Parents

Aînés...

Moyens

Humains	Financiers
L'animateur(rice)/ coordinateur(rice) des thématiques aînés, jeunesse et parentalité-famille	

Participation des usagers : Gratuité

Période(s) de réalisation : En veille toute l'année

Résultats quantitatifs attendus :

- Le nombre de participants aux prochaines actions
- Le nombre d'actions mises en place
- Le nombre de mises en relations

Résultats qualitatifs attendus :

- Faire un bilan auprès des parents après chaque action

VII- DEMARCHE D'EVALUATION

Le Centre Social a une forte empreinte sur une commune en matière d'action sociale, c'est-à-dire d'accompagnement et d'aide envers les habitants au travers des missions des professionnels. Il est nécessaire de rester quotidiennement vigilant à la pertinence des actions réalisées et c'est pour cette raison que nous nous référons pour la démarche d'évaluation au référentiel proposé par la CAF, outil essentiel au bon fonctionnement de ce type de structure. Cet outil sert de guide décliné en 5 thématiques permettant d'identifier si le Centre Social répond bien à ses missions :

- Le Projet du Centre Social : il doit être en cohérence avec les valeurs de la structure, au registre de la CNAF et les orientations politiques de la commune
➔ **Au VPR**, ce projet a été collectivement écrit prenant en compte l'avis d'habitants, de professionnels et d'élus.
- La prise en compte du territoire : la mise en place d'un diagnostic territorial partagé
➔ **Au VPR**, le recueil de données sur le territoire a été enrichi à la fois par l'Analyse des Besoins Sociaux et par la réécriture du projet via différents moyens (questionnaires, entretiens, réunions...).
- La gestion des ressources internes : incluant les compétences, les modalités de participation, les moyens humains, les moyens logistiques, les méthodes de travail...
➔ **Au VPR**, les ressources internes sont importantes que ce soit au niveau de l'équipe de professionnels, des locaux adaptés et améliorations à venir mais encore des méthodes de travail diversifiées via les collectifs.
- La mobilisation des ressources externes : incluant les ressources du territoire et les partenariats
➔ **Au VPR**, les ressources externes sont présentes et incluses quotidiennement dans le fonctionnement de la structure, mais également dans celui d'autres services de la commune, plus ou moins selon leur champ de compétence...
- L'impact social sur le territoire et le service rendu aux habitants : les actions réalisées au vu des demandes et des besoins des habitants
➔ **Au VPR**, divers moyens sont mis en place pour identifier si les actions répondent bien aux besoins et aux souhaits des habitants : les échanges, les questionnaires... à la suite d'activités. Les actions peuvent évoluer au fil du temps et c'est aux professionnels de s'adapter en proposant des améliorations.

Le nouveau projet du Centre Social fera l'objet d'une évaluation d'ici la fin 2025. Un tableau de suivi des actions a été créé afin de permettre à l'équipe du VPR de visualiser plus facilement le déroulement des actions (% de réalisation, éléments quantitatifs, éléments qualitatifs...) :

		Aînés					
Âge	Aspects	Accessibilité du service	Appui de planification	% de planification	thèmes prioritaires	thèmes qualitatifs	Commentaires
Ensemble	État de santé et d'habitation avant le placement	85,12%					
	Accompagnement vers un nouveau logement	90,12%					
Vie sociale	Organisation de voyages, sorties, activités	91,00%					
	Organisation des repas (cette activité se fait en partie à domicile)	90,00%					
	Liens sociaux (amical et familial)	91,00%					
	État d'identité et sentiment de groupe (ex. club, les anniversaires du 50 ^e)	90,00%					
Santé	Plan d'urgence d'admission au Centre pour l'accompagnement à différents endroits	94,00%					
	Plan de soins (médical, dentaire)	90,00%					
Communication	Plan de soins (dent, ortho, autres, les soins dentaires)	90,00%					
	Plan d'admission (pour les personnes qui ne peuvent pas voyager, être à l'extérieur, etc.)	90,00%					
Mobilité	Développement du transport (accès externe)	91,00%					
	Intégration aux services sociaux (accès externe)	90,00%					
Accès à la culture, aux loisirs, technologies	Organisation d'activités (ex. les soirées de jeux, les soirées de lecture, les soirées de films)	90,00%					
	Développement de l'accès à la culture (ex. les soirées de jeux, les soirées de lecture)	91,00%					
	Plan de soins (dent, ortho, autres, les soins dentaires)	90,00%					
Qualité des soins	Organisation des soins (dent, ortho, autres, les soins dentaires)	90,00%					
	Plan de soins (dent, ortho, autres, les soins dentaires)	90,00%					

		Handicap					
Appel	Niveau scolaire	Antécédents de l'élève	Année de réalisation	% de réalisation	Thèmes gagnants	Thèmes perdants	Commentaire
Concoursants du handicap	Élèves ayant eu personnellement à l'occasion des problèmes en matière de handicap	BOC0000000					
	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à la cuisine	BOC0000000					
	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à l'école	BOC0000000					
	Autres élèves	BOC0000000					
Autres élèves / modèles	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à la cuisine	BOC0000000					
	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à l'école	BOC0000000					
	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à la cuisine	BOC0000000					
	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à l'école	BOC0000000					
Accompagnement	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à la cuisine	BOC0000000					
	Elèves ayant eu des problèmes liés à l'accès à l'école	BOC0000000					

	Parentalité-Famille						
Axis	Fiches actées	Adaptabilité de l'action	Accès de réalisation	% de réalisation	Eléments quantitatifs	Eléments qualitatifs	Commentaires
Accompagnement	Accompagnement et orientation des familles en poursuivant le collectif	POURSUITE					
	Accompagner les parents en démarche initiale	POURSUITE					
Lien social	Mise en place d'un espace famille	POURSUITE					
	Organisation d'animations en famille	POURSUITE					
	Organisation de sorties familiales	POURSUITE					
	Mise en place de séjours familiaux	POURSUITE					
	Organisation de tabl. parents	POURSUITE					
	Accompagnement de parents avec les parents (exp. d'exp.)	POURSUITE					
	Echanges de savoir, savoir-faire ou d'expérience	POURSUITE					
	Accompagnement à la parentalité	POURSUITE					
Hétéroparentalité	Favoriser les échanges de savoir entre parents et création d'une communauté	POURSUITE					
	Communication et développement des modes de garde intergénérationnels	POURSUITE					
Cadre de vie	Veiller des parents et participation des familles aux instances associatives	POURSUITE					
	Mise en place d'une gare d'information sur les actions « famille » du territoire	POURSUITE					
Communication	La démarche aller vers les habitants	POURSUITE					
		POURSUITE					

Vie associative

Axis	Titres actions	Avancement de l'action	Année de réalisation	% de réalisation	Éléments quantitatifs	Éléments qualitatifs	Commentaires
Coopération entre les associations	Mutualisation entre associations	ÉVALUÉE					
	Rencontres avec les associations	POURSUITE					
	Développement de la communication des associations	NOUVELLE					
Communication	Simplification de l'accès au site de la ville	NOUVELLE					
	Mise en place d'informations régulières	NOUVELLE					
	Mise en place de transports facilitant l'accès des habitants vers les associations	NOUVELLE					
	Création d'outils facilitant le fonctionnement des associations	NOUVELLE					
Accompagnement des dirigeants et des bénévoles	Organisation en modules de formation	RECONQUÊTE					
	Mise en place d'un accompagnement à l'assise du territoire	RECONQUÊTE					
	Développement de la reconnaissance du bénévolat	POURSUITE					
	Programmes de visites des élus au sein des associations	NOUVELLE					
Mise en valeur du bénévolat	Droits et devoirs des usagers	RECONQUÊTE					
	Accompagnement des bénévoles pour prendre des responsabilités	RECONQUÊTE					

Jeunesse

Axis	Titres actions	Avancement de l'action	Année de réalisation	% de réalisation	Éléments quantitatifs	Éléments qualitatifs	Commentaires
Communication sur les actions jeunesse	Information dans les établissements scolaires	ÉVALUÉE					
	Point d'information jeunesse	ÉVALUÉE					
	Les Parents du 1er	POURSUITE					
	La House Local Anglaise	POURSUITE					
	La diversité offre tous	ÉVALUÉE					
Accompagnement à l'insertion	Développement de la communication	NOUVELLE					
	Mise en œuvre et soutien aux jeunes (activités, accompagnement)	POURSUITE					
	Le Conseil Municipal des Enfants	POURSUITE					
	Mise en place d'activités en partenariat avec les jeunes	POURSUITE					
	Accompagner les jeunes en apprentissage scolaire	NOUVELLE					
Accessibilité aux services	Mise en place d'outils facilitant l'accès à la participation des jeunes aux services	POURSUITE					
	Développement de la participation des jeunes	NOUVELLE					
	Annuel des 17 Objectifs de Développement Durable	POURSUITE					
	Mise en place d'actions intergénérationnelles	NOUVELLE					

Communication

Axis	Titres actions	Avancement de l'action	Année de réalisation	% de réalisation	Éléments quantitatifs	Éléments qualitatifs	Commentaires
Communication	Orientation des services de communication (page Facebook, page de la ville...)	POURSUITE					
	Rencontres avec la presse (Village Pierre Rabhi)	POURSUITE					
	Mise en place d'outils de communication et d'information	NOUVELLE					
	Amélioration de la signalétique	NOUVELLE					
	Publication de la communication (pages Facebook, site web)	NOUVELLE					
	Organisation d'événements réguliers	NOUVELLE					
	Amélioration de l'accès au site	POURSUITE					
	Programmes de transport de personnes au site	POURSUITE					
	Information au site à l'assise	NOUVELLE					
	Amélioration de l'accès aux services	NOUVELLE					
	Participation aux réseaux sociaux (Facebook)	NOUVELLE					

Cette évaluation sera faite d'une part en continu, dans le cadre des différents collectifs au cours desquels les membres pourront tous les trois mois faire des points d'étapes réguliers. L'équipe des coordinateurs de la structure pourront également en échanger, ce qui conduirait à davantage de transversalité. D'autres part, directement sur le terrain lors du déroulement des actions, pendant ou suites auxquelles les habitants pourront s'exprimer à ce sujet. Elle fera aussi l'objet d'étapes ponctuelles, plus formelles, en ayant recours à des outils spécifiquement mis en place (questionnaires...).

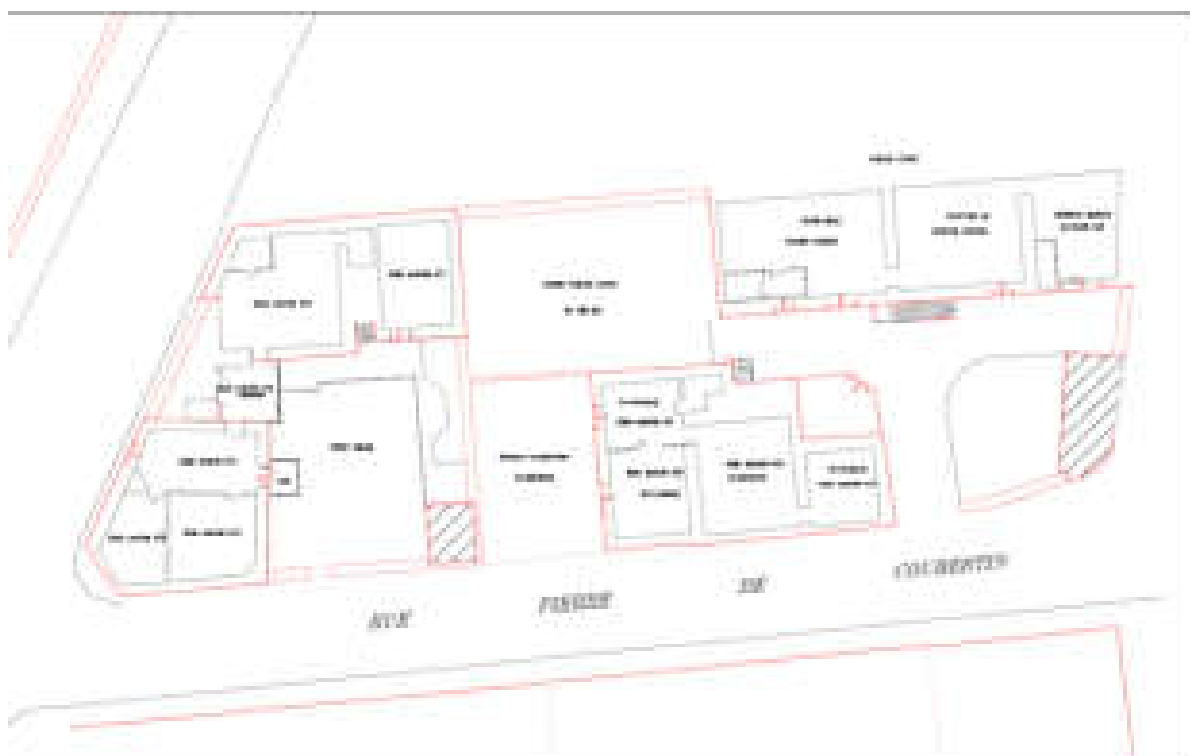
Le souhait des habitants restera toujours au cœur de la démarche participative menée par le Centre Social.

VIII- ANNEXES

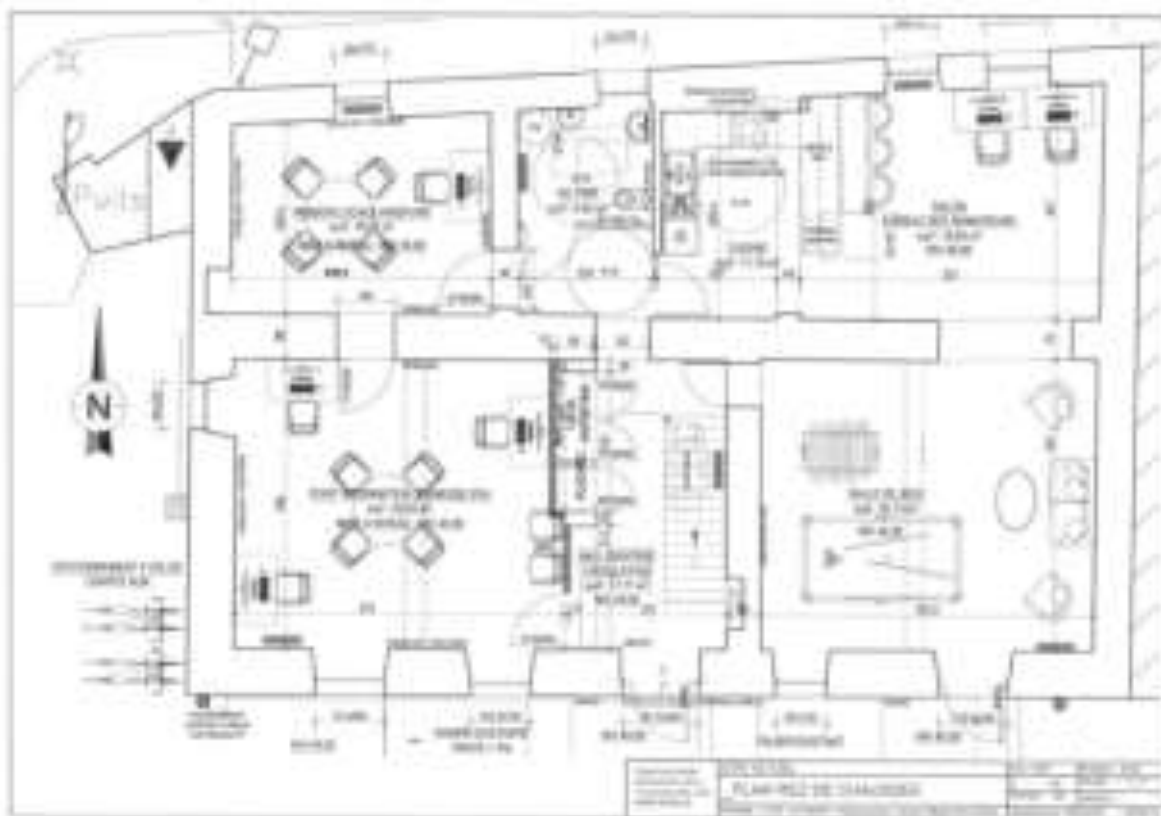
A- Plans de la structure et alentours



Plan du CCAS – avril 2019



Plan de l'extérieur du CCAS (Etape, Coup de pouce...)



Plan de l'Annexe

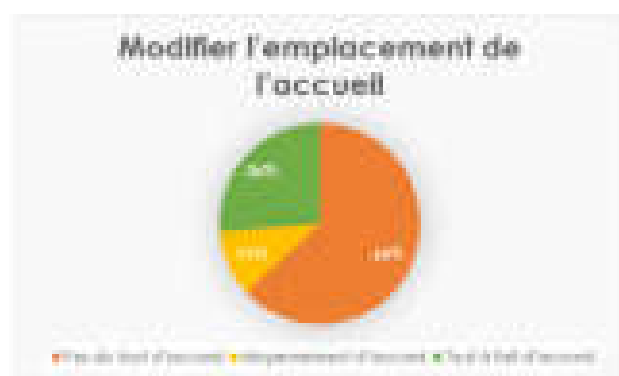
B- Enquête accueil du VPR



Le taux le plus élevé : 39% des répondants sont moyennement d'accord, la circulation est assez claire et accessible.



Selon les répondants, cette idée n'est pas à développer. En effet, 58% trouvent que l'ambiance est déjà agréable au VPR.



63% des répondants pensent que ce n'est pas nécessaire de déplacer l'accueil.

C- Echancier de la démarche

	07/07-16/07	16/07-23/07	23/07-31/07	01/08-27/08	28/08-14/09	15/09-24/09	25/09-08/10	11/10-22/10	23/10-05/11	06/11-19/11
Etat des lieux (lecture de documents internes, consultation des acteurs...)										
Articulation entre la démarche ADB et la rédaction du projet du centre social	Mettre en évidence sur les parties citoyenneté et vie associative									
Récueil de données quantitatives (diffusion de la carte à l'écrit et paratexte sur tous les supports) Diffusion d'un questionnaire aux associations	Réalisation de la démarche "citoyenneté" des habitants									
Récueil de données qualitatives (entretiens, travail de groupe...)	Entretiens avec les associations/ Diffusion du questionnaire au réseau				Collecte de données à partir de 2008					
Analyses et interprétation des données de l'ADB										
Réactions thématiques (carte des concordances et prédominances des résultats démarche participative et participation des habitants)					Année de référence à partir de 2008 Fiches à partir de 2008	Année de référence à partir de 2008				
Réunion des investigations au COPS						COPS à partir de 2008				
Réunion des investigations au CA							CA à partir de 2008			
Réunion transversale réseau familial handicap vie associative (interprétation des résultats et des objectifs du projet)							Réunion à partir de 2008			
Rédaction du projet et envoi du dossier à la CAF							Envoi du dossier à la CAF à partir de 2011			



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Connaître vos besoins pour mieux y répondre

Scannez le QR code
et participez à l'enquête
jusqu'au 25 juillet



ou rendez-vous sur
www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr



E- Questionnaire - Projet du Centre Social 2022/ 2025

Quelles sont les missions d'un centre social agréé par le CAS ?

Être un équipement de proximité à vocation sociale et ouvert à tous : le Centre Social participe à l'animation du développement social de son territoire et au processus d'intégration de tous les habitants.

Être un équipement à vocation multi-générationnelle : Le Centre Social développe une approche consistant l'ensemble des couches sociales et des tranches d'âge sur son territoire.

Être un lieu d'animation de la vie sociale : Le Centre Social est animateur de la vie sociale avec la participation des habitants et des associations.

Être un lieu d'interventions sociales concertées : Le Centre Social construit un projet participatif, partagé, solidaire et citoyen.

Au centre social du Village Pierre Rablé : il y a 3 secteurs :

Amis, Jeunes, Famille, Handicap, Vie associative.

A retrouver à :

Village Pierre Rablé

Rue des Droits de l'Homme et du Citoyen
49100 Saint-Barthélemy d'Anjou

Email : accueil@cs.village-pierre-rable.fr
ou par téléphone.

Voici une carte à souhait :

Vous nous remettez (le) :

- Compléter la partie droite intérieure,
- Découper la carte selon les pointillés,
- Nous la remettre à l'adresse indiquée au dos ou bien au Village Pierre Rablé lors de votre prochain passage.

Merci de votre participation !

Pensez que votre avis sur votre vie est important !

Dates des réunions, recueil des souhaits :

Par thématique : salle du Village Pierre Rablé

- Amis : le jeudi 09 septembre - 15h30
- Famille : vendredi 10 septembre - 20h30
- Handicap : le jeudi 09 septembre - 17h30
- Vie associative : mercredi 15 septembre - 18h30

Réunion de restitution :

Jeudi 30 septembre

18h30 - salle Pierre Audouys

Comptant sur votre présence - Merci

Préécriture du nouveau projet du Centre Social « 2022/2025 »

Il nous le guide !



L'arbre à souhait du Village Pierre Rablé

2022/2025 - 10 rue des Droits de l'Homme et du Citoyen - 49100 Saint-Barthélemy d'Anjou

A l'occasion de l'écriture du nouveau projet du Centre Social « 2022/2025 », le Village Pierre Rablé souhaite connaître vos attentes et vos besoins en tant qu'habitants de la commune.

Ainsi nous vous proposons de répondre à quelques questions ci-dessous :

Quels services auriez-vous besoin pour améliorer votre quotidien ?

Quelles envies auriez-vous pour améliorer la vie des habitants de votre commune ?

Quelles sont les animations ou activités auxquelles vous souhaitez participer ?

Souhaiteriez-vous vous engager dans une démarche participative ? Si oui, laquelle ?

Dans le cadre de cette démarche, des réunions thématiques seront organisées pour échanger avec vous sur les premiers travaux des différents groupes de travail et vous permettre de faire part de vos remarques et suggestions pour les compléter, si vous le souhaitez.

Cette série de rencontres s'achèvera par une réunion « Transversale » qui regroupera l'ensemble des Collectifs thématiques, au cours de laquelle sera présentée l'ensemble de leurs travaux.

F- Enquête auprès des associations

➔ *Trame des entretiens/ questionnaires (Google Form)*

Présentation de l'association :

- Quelle est la nature de votre association ?
- Combien y-a-t-il d'adhérents ?
- Quel est le type de public au sein de votre association ?
- Qui sont vos partenaires au quotidien ?

Le point de vue de l'association :

- Est-ce que vous identifiez facilement les différents acteurs locaux de la vie associative sur St Barthélémy d'Anjou ? Si non, pourquoi ?
- Avez-vous des liens avec les autres associations du territoire ? Comment l'expliquez-vous ?
- Avez-vous des liens avec le VPR ? Comment l'expliquez-vous ?
- Est-ce que les horaires d'ouvertures du VPR vous conviennent ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les horaires de réunions organisées par le VPR vous conviennent ? Si non, pour quelle raison ?
- D'après vous, que peut apporter le VPR à votre association ?

Les besoins de l'association :

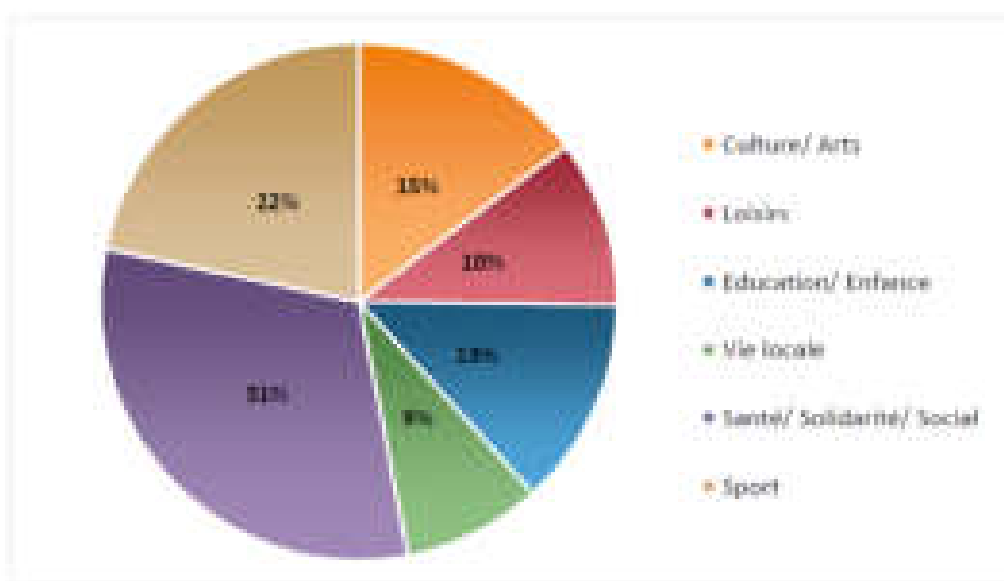
Avez-vous des besoins supplémentaires en termes de :

- Matériels
- Logistiques
- Formation des bénévoles
- Temps d'information (ex : communication, gestion, secrétariat)
- Financiers
- Recherche de bénévoles
- Locaux
- Réalisation d'animation/ temps forts
- Accompagnement dans les projets
- Autres ?

La participation de l'association dans les événements communaux :

- Participez-vous aux événements communaux ? Si non, pour quelle raison ?
- Participeriez-vous à la mise en place de nouvelles actions sur la commune ? Si non, pourquoi ?
- Si oui, avec quel(s) type(s) d'acteur(s) ?
- Sous quelle forme (stands/ animations/ ateliers...) ?
- Pour un objectif en particulier ?
- Avez-vous de nouvelles idées ou thématiques à soumettre ? Si oui, lesquelles ?
- Avez-vous envie de vous investir avec le VPR (collectif vie associative/ réunions de préparation d'actions/ différentes actions proposées par le VPR ou encore en tant que bénévole aux manifestations) ?

→ Résultats



1) La présentation des associations :

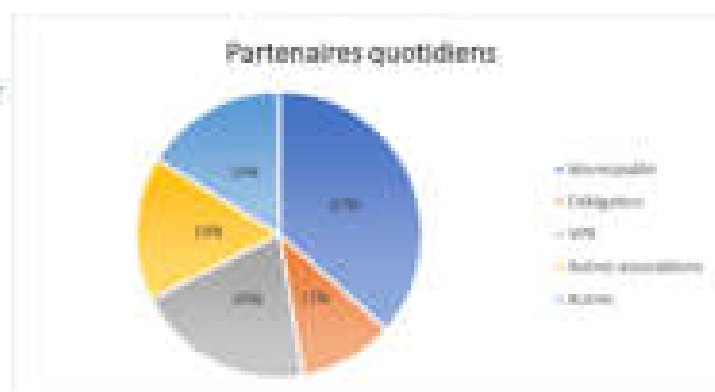


Les associations les + nombreuses qui se sont en fait à face ou par mail sont des associations sportives, vie locale et autres (par ex : environnement, accueil petite enfance et handicap).

Le type de public auquel se veut de ces associations sont majoritairement des adultes suivis des personnes âgées puis pour les adolescents pour 10%.

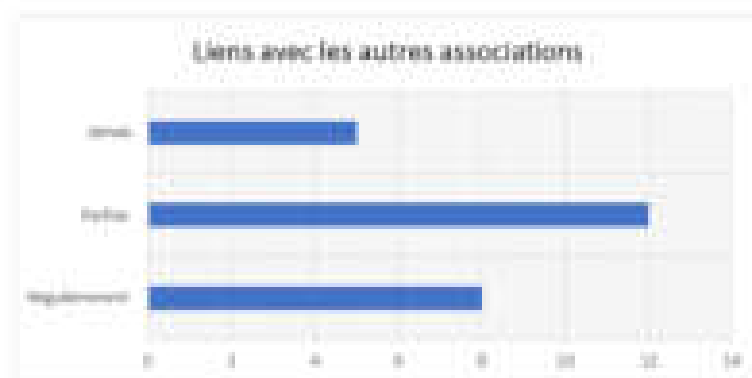
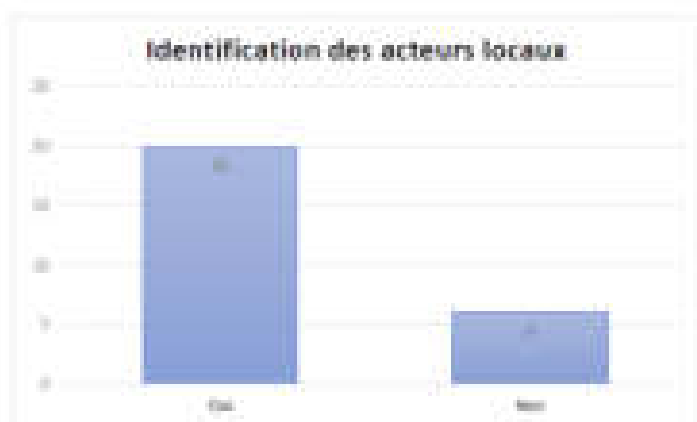


Puis, les partenaires quotidiens des associations sont principalement la municipalité, le YPR et les autres par exemple le docteur de Saint-Barthélemy ou encore la CAF.



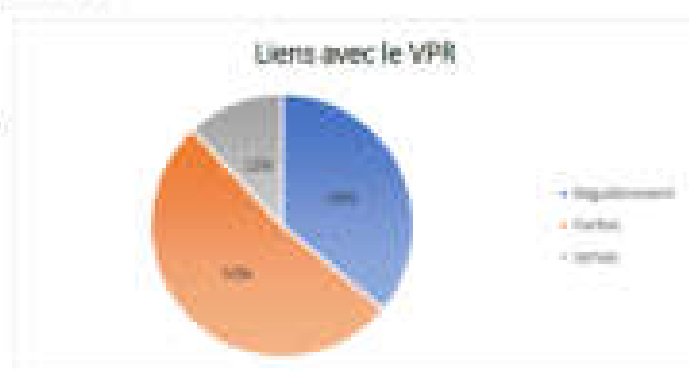
2) Le point de vue des associations

17 identifient facilement les acteurs locaux associatifs du territoire contre 4 non.



Ils ont régulièrement (8) ou parfois des contacts avec les autres associations (12) mais surtout dans leur branche.

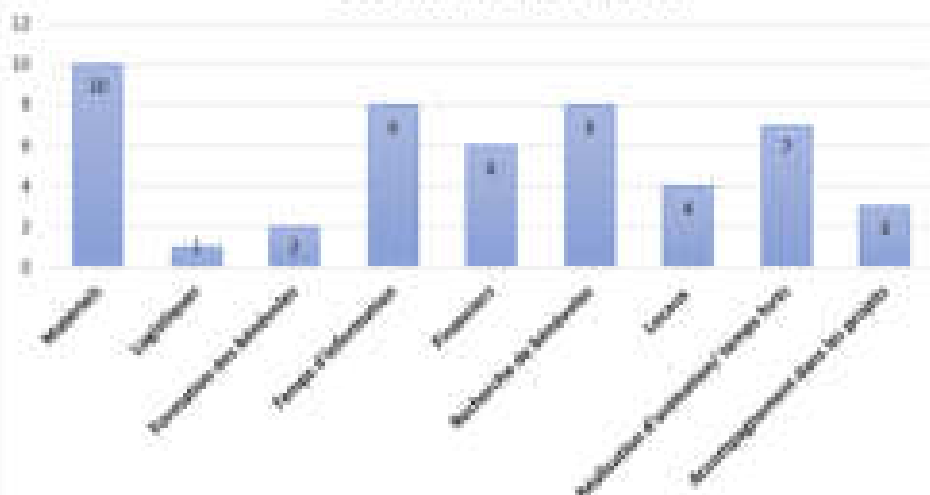
Puis, avec le YPR, les liens ne sont pas toujours réguliers pour 52% (« parfois »), des répondants et 30% (« réguliers »).



—EMERITUS DEANS LORRAINE PAT US ASSOCIATION

[illegible]

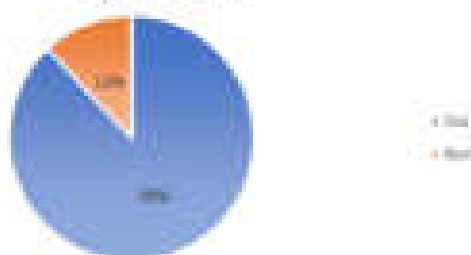
Besoins des associations



Les besoins les + récurrents concernent les besoins en matériels (pour 30 d'entre eux), en temps d'information (8) et aussi par la recherche de bénévoles. Certains m'ont dit qu'il serait pratique d'échanger le matériel entre associations par exemple une plateforme au lieu d'en acheter une pour peu d'utilisateurs. Puis, le point important après la communication et l'importance pour les associations d'avoir ce type de compétences, c'est la recherche de bénévoles. Une association m'a confié la crainte de la relève de l'association s'il décide de partir en tant que président.

e) La participation des associations

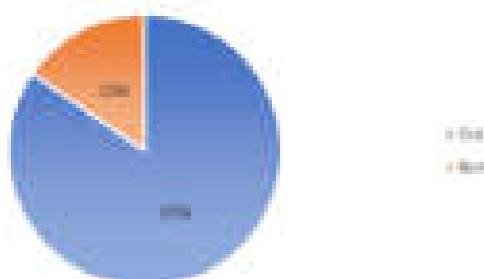
Participation aux événements communaux



80% d'entre elles participent régulièrement aux événements communaux mais beaucoup pour des événements précis comme les fêtes historiques, les rencontres avec la vie associative ou encore la collecte avec la Banque Alimentaire.

100% souhaitent participer à de nouvelles actions sur le territoire mais à une condition pour le moment : qu'il y ait un lien avec la mission de leur association et qu'elles puissent apporter quelque chose. Celles qui ont mis non ont données comme raisons le COVID qui a fragilisé le fonctionnement de leur association avec un manque de bénévoles.

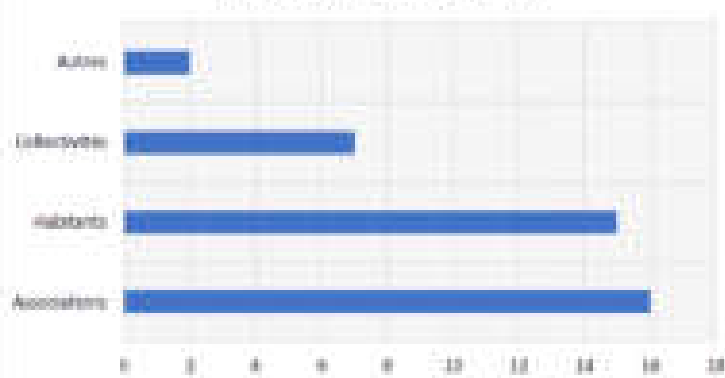
Participation à de nouvelles actions



Si de nouvelles actions se mettent en place sur le territoire, les acteurs qui seraient participants :

- Associations (16)
- Habitants (11)
- Collectivités (7)
- Autres (2) : écoles

Le(s) type(s) d'acteur(s)



5) Les nouvelles actions du VPR concernant la vie associative

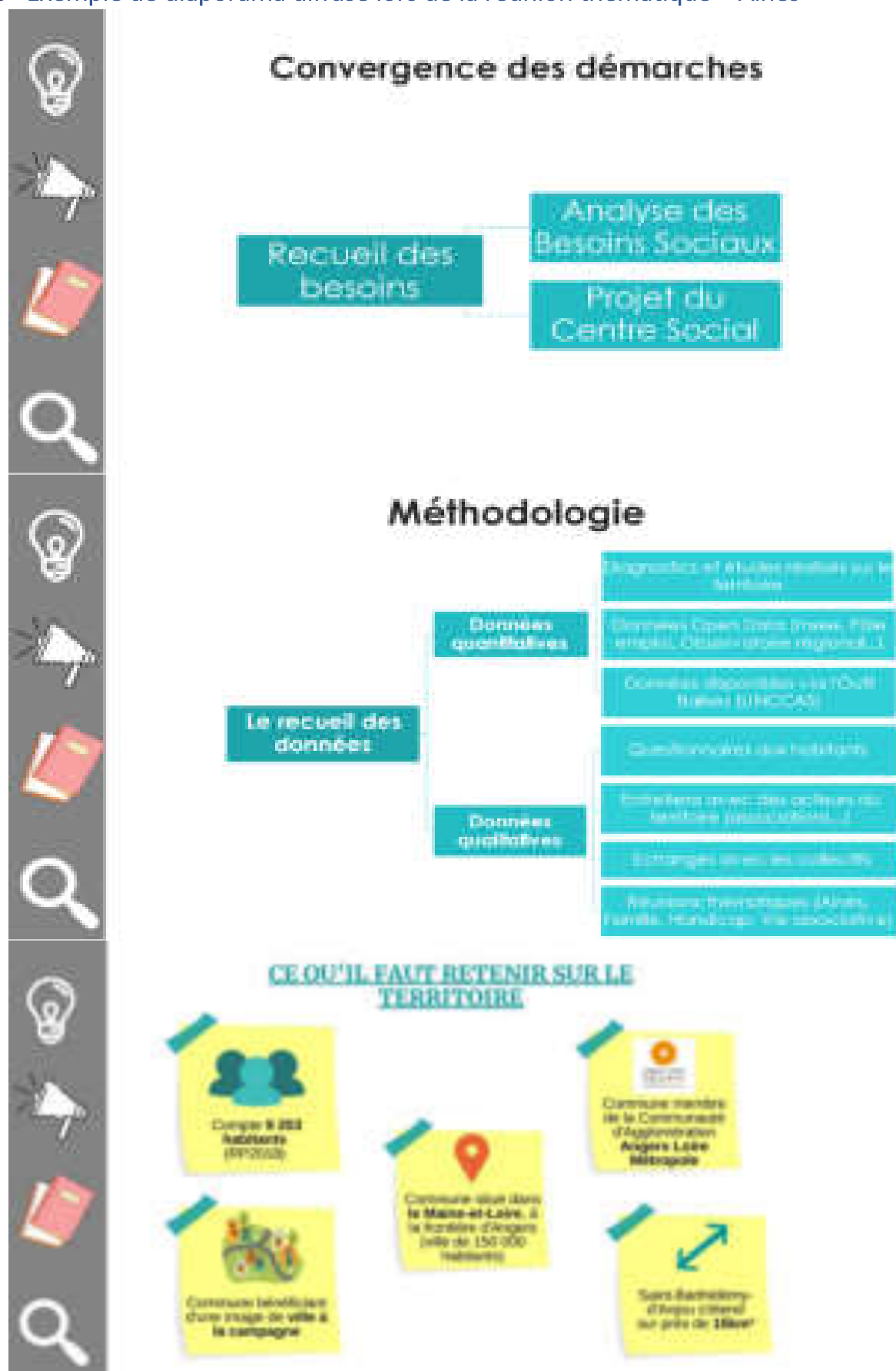
Le taux de 27% de celles qui ne souhaitent pas forcément s'investir avec le VPR, c'est à la fois le manque de temps mais aussi le manque d'information/ de communication sur ce que peut leur apporter de travailler avec le VPR. Il y a un vrai travail à faire là-dessus.

Investissement avec le VPR

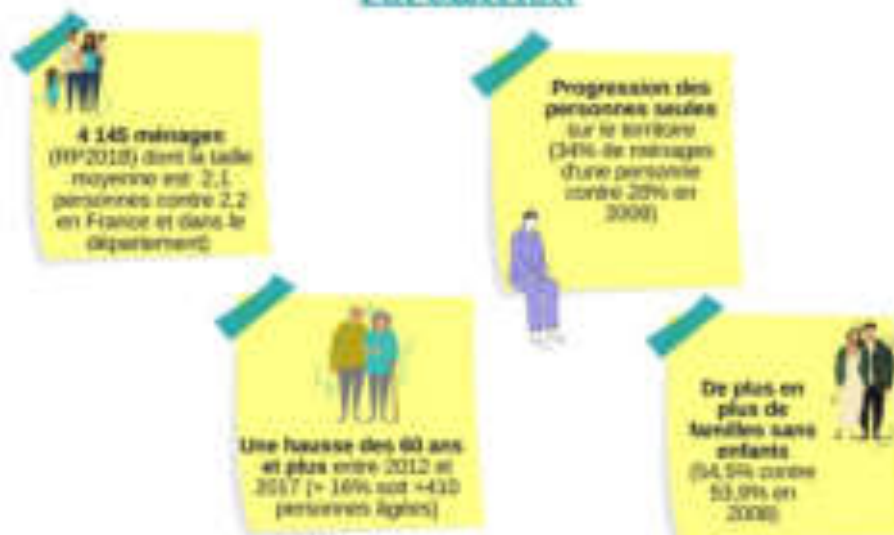


Les rencontres avec la vie associative ont été citées 10 fois, certains m'ont parlé d'ailleurs c'est vraiment important de renforcer cette rencontre avec la mise en place d'animations, peut-être même organiser cette rencontre sur un thème commun sur lesquelles les associations pourraient travailler en binômes... peu importe l'idée mais l'importance est de la rendre encore plus dynamique.

G- Exemple de diaporama diffusé lors de la réunion thématique « Aînés »



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LA POPULATION



CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES SENIORS

33% de la population recensée à Saint-Barthélemy-d'Anjou est âgée de 60 ans ou plus, soit **3 000** personnes âgées (contre 25% dans le Maine-et-Loire et 29% en France métropolitaine.)

➔ Parmi elles, 1 810 ont entre 60 ans et 74 ans & 1 140 ont 75 ans ou plus.



- 10% de la population des ménages âgés de 75 ans et plus vit avec moins de 1 300 euros/mois en 2018.
- Le **taux de pauvreté** est de 7% en 2018 pour les personnes vivant dans un ménage dont le référent fiscal est âgé de 60-74 ans (contre 11% pour le reste de la population).

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LES SENIORS



- 27% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent **seules à leur domicile** en 2017, soit 250 personnes.
- En 2017, **21%** des personnes âgées de 65 ans et plus vivent dans un **logement social**.
- **5,2 personnes aidantes** pour une personne à aider en 2017 : un ratio d'aidants potentiels supérieur à celui estimé au niveau de la France métropolitaine.

L'ARBRE A SOUHAITS



- 36% souhaitent davantage de jeux et de parcs sur la commune.



- 34% souhaitent se sentir plus en sécurité sur la commune.



- 29% ressentent un besoin d'être accompagné sur les parties financières et administratives.



- 65% souhaitent davantage d'activités en loisirs et vie sociale.



« Les maisons de retraite sont trop chères, besoin de logements accessibles à tous ! »

Pas assez de services et activités pour les
- de 65 ans, trouver un centre d'accueil

Continuer les passer café

Faire un bilan IRSA

Besoin d'un service d'accompagnement
quand la famille ne peut pas le faire »



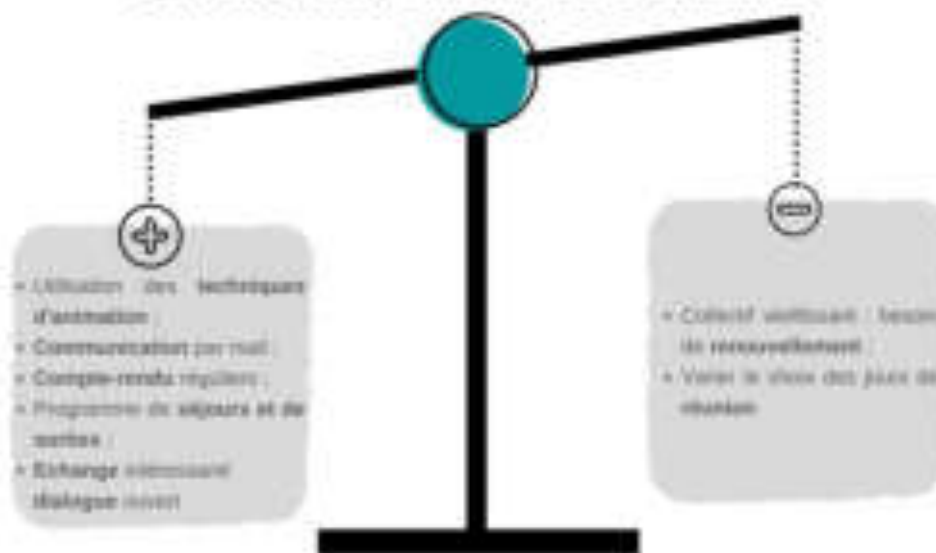
Axes souhaités par le collectif pour 2022/ 2025



Axes souhaités par le collectif pour 2022/ 2025



Le fonctionnement du collectif



Maintenant, à vous de travailler !

Par quel(s) moyen(s) peut-on mobiliser des habitants éloignés du Centre Social ?

Déroulement :

1. Chaque personne note **3 idées** ;
2. **Mise en commun** par groupe (table), objectif => faire ressortir 3 idées ;
3. Un rapporteur vient **coller les 3 post-it** en expliquant les choix du groupe

